

# LA TRAITE DE PERSONNES DANS LES LAURENTIDES :

Les facteurs associés à la  
victimisation et au  
rétablissement

Chercheuse principale :  
Édith de la Sablonnière

Co-chercheuses :  
Chloé Gilbert-Vanasse  
Marie-Josée Morin  
Roxana Staiculescu





# *La traite de personnes dans les Laurentides : Les facteurs associés à la victimisation et au rétablissement*

RAPPORT DE RECHERCHE PART-IS n° 11111

## **ÉQUIPE DE RECHERCHE :**

**Édith de la Sablonnière** (M. Sc.), chercheuse principale, Cégep de Saint-Jérôme (subventionnée par PART-IS)

**Chloé Gilbert-Vanasse** (M.A.), co-chercheuse, Le Phare des AffranchiEs (subventionnée par le Fonds d'appui au rayonnement des régions)

**Marie-Josée Morin** (M. Ps.), co-chercheuse, Cégep de Saint-Jérôme (subventionnée par le Cégep de Saint-Jérôme)

**Roxana Staiculescu** (Ph. D.), co-chercheuse, Cégep de Saint-Jérôme (subventionnée par PART-IS)

## **COLLABORATION SPÉCIALE :**

**Nathalie Khat** (LL. B.), co-fondatrice et directrice du Phare des AffranchiEs (subventionnée par le Fonds d'appui au rayonnement des régions)

## **AUTRES COLLABORATIONS :**

**Mélanie Boisclair, Frédérique Charlebois, Élodie Chauret-Décoste, Éloïse Gravel, Loukina Lapalme, Simon Thibault-Charbonneau**, étudiants assistants à la recherche, Cégep de Saint-Jérôme (subventionnés par PART-IS)

**Marie-Claude Ross**, technicienne en administration, Cégep de Saint-Jérôme (subventionnée par PART-IS)

**Karine Turmel**, technicienne en recherche et en valorisation de données, Cégep de Saint-Jérôme (subventionnée par PART-IS)

## **CONSULTANTE À LA RECHERCHE :**

**Geneviève Brodeur** (M.A.), Université du Québec à Montréal (subventionnée par PART-IS)



**REVISION LINGUISTIQUE :**

**Sophie Filiatrault**

Dans cet ouvrage, le masculin est utilisé pour représenter les deux genres, sans discrimination à l'égard des femmes et des hommes, et dans le seul but d'alléger le texte.

*Cette recherche a bénéficié d'une subvention du Programme d'aide à la recherche et au transfert – volet innovation sociale (PART-IS) du ministère de l'Éducation et du ministère de l'Enseignement supérieur du Québec.*

Le contenu du présent rapport n'engage que la responsabilité de l'établissement et des autrices.

### **Pour citer ce document :**

Autrices : de la Sablonnière, É., Gilbert-Vanasse, C., Morin, M-J et Staiculescu, R.

Titre : La traite de personnes dans les Laurentides : les facteurs associés à la victimisation et au rétablissement

Programme d'aide à la recherche et au transfert – volet innovation sociale (PART-IS), ME et MES.

Établissement d'enseignement participant : Cégep de Saint-Jérôme.

Dépôt légal : 2022

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Bibliothèque et Archives Canada

ISBN 978-2-920459-03-8



Partenaire financier







## REMERCIEMENTS

La réalisation de ce projet a été rendue possible grâce à la contribution de plusieurs personnes et organismes. Nous tenons, tout d’abord, à remercier le ministère de l’Éducation et le ministère de l’Enseignement supérieur du Québec pour la subvention accordée par l’entremise du Programme d’aide à la recherche et au transfert – volet Innovation sociale (PART-IS). Nous remercions également notre partenaire, Le Phare des AffranchiEs, organisme laurentien dont la mission consiste à venir en aide aux victimes de traite. Son implication a été possible grâce à l’aide financière reçue dans le cadre du Fonds d’appui au rayonnement des régions du ministère des Affaires municipales et de l’Habitation, ce dont nous sommes tous reconnaissants. Nous exprimons notre gratitude envers le Cégep de Saint-Jérôme qui a facilité la mise en place de conditions favorables à l’établissement du partenariat et qui a mobilisé des ressources humaines indispensables à la réalisation du projet.

Ce travail n’aurait pu être mené à bien sans l’implication exceptionnelle de l’ensemble des membres de l’équipe de recherche ainsi que des précieux conseils sur le plan de la méthode et des analyses qualitatives de madame Geneviève Brodeur, consultante externe au projet. Nous tenons à remercier également les six étudiants en sciences humaines qui, par leur dynamisme et leur engagement, ont eu une contribution au projet digne d’être soulignée.


Cette recherche n’aurait pas pu être possible sans la participation de toutes les organisations y ayant pris part, comme les organismes communautaires, les corps policiers, le milieu de l’éducation, le milieu de la santé et des services sociaux. Sans compter les 185 travailleurs œuvrant dans ces organismes ainsi que les 12 personnes survivantes qui ont généreusement offert de leur temps pour nous livrer leur perception sur les enjeux liés au phénomène de la traite de personnes. Un sincère remerciement à chacune de ces personnes pour leur participation à l’avancement des connaissances.

## RÉSUMÉ

**Problématique** : La traite de personnes est une réalité qui soulève des préoccupations sur les scènes internationale et nationale. Dans la région des Laurentides, des inquiétudes ont été exprimées par plusieurs institutions politiques et communautaires. Un constat général fait ressortir que cette problématique est bien présente et que certaines lacunes du réseau d'aide empêchent de bien répondre aux besoins des victimes. Actuellement, les données probantes sont limitées, morcelées et décrivent uniquement la réalité des grands centres urbains. La nature clandestine et les moyens utilisés pour obtenir et maintenir le contrôle sur les victimes rendent souvent invisible ce phénomène et constituent un obstacle majeur à la collecte de données fiables et précises. Jusqu'à présent, les rares études réalisées sur le sujet donnent une idée imprécise du portrait des personnes qui en sont victimes et sont souvent basées sur des données provenant essentiellement de personnes qui ont porté plainte à la police. Également, les recherches sur les expériences des victimes n'ont jamais abordé le phénomène dans une perspective systémique qui tiendrait compte à la fois des facteurs de vulnérabilité et de maintien, des événements précipitants, des moyens utilisés par l'exploiteur, des stratégies utilisées pour survivre à la traite, des points tournants pour s'en sortir et des conséquences sur les personnes qui en sont victimes. Les recherches segmentent habituellement le vécu des victimes, ce qui ne permet pas de dégager une vision holistique de l'expérience de traite en fonction du processus de victimisation et de sortie. De plus, les services offerts aux victimes sont peu répertoriés et ne semblent pas suffisamment adaptés à leurs besoins. Par ailleurs, le manque de connaissances de la problématique constitue un frein majeur à une réponse adéquate.

**Objectifs généraux et particuliers** : L'objectif principal de ce projet était de mieux comprendre les réalités des personnes victimes ou survivantes de traite afin de dégager les principaux facteurs associés à la victimisation et au processus de sortie. Il vise plus précisément à documenter le






portrait des victimes, à décrire les trajectoires des expériences liées à la traite et à explorer la qualité des services offerts.

**Cadre théorique :** Une vision intégrée de la théorie du parcours de vie et du modèle écologique du développement humain a été privilégiée pour étudier le phénomène dans une perspective systémique et holistique. En effet, la prise en considération à la fois de cette théorie et de ce modèle a facilité l'analyse du vécu de personnes victimes et ayant survécu à la traite dans une perspective temporelle, tout en donnant un sens aux facteurs qui ont eu une influence sur leur parcours de vie. Ce choix a permis de s'attarder aux processus, aux interactions et aux systèmes à travers le temps pour dégager une compréhension plus raffinée du portrait des victimes, des trajectoires de l'expérience de la traite ainsi que des ressources d'aide disponibles.

**Méthodologie de la recherche :** La posture épistémologique privilégiée est pragmatique et l'approche méthodologique est mixte. Cette recherche a été réalisée, d'une part, auprès de 185 travailleurs susceptibles d'être en contact avec des personnes victimes ou survivantes de la traite et, d'autre part, auprès de 12 personnes ayant vécu une situation d'exploitation. Sélectionnés selon la stratégie d'échantillonnage intentionnelle à variation maximale, les travailleurs ont rempli un questionnaire en ligne, et sept d'entre eux ont participé à des groupes de discussion. Les survivantes ont été recrutées au moyen de cette même stratégie à laquelle la technique « boule de neige » s'est greffée. Elles ont participé à un entretien individuel semi-dirigé. De plus, un journal de bord a été rempli par l'intervieweuse et un questionnaire sociodémographique a été remis aux douze survivantes. Des analyses statistiques descriptives ont été jumelées à des analyses de contenu. Plusieurs types de triangulation, soit théorique, du chercheur, des méthodes, des sources, par l'analyse ainsi qu'indéfinie ont permis d'assurer le respect de la rigueur scientifique du projet.



**Résultats de la recherche et discussion :** Les données recueillies ont montré que la traite est bien présente dans les Laurentides, 315 victimes ayant été identifiées et 80 autres suspectées. Ce sont davantage les femmes et les filles mineures qui en sont victimes. Elles sont en grande majorité citoyennes canadiennes, et la forme d'exploitation dominante est l'exploitation sexuelle, suivie de la servitude domestique et de l'exploitation à des fins de travail. Les témoignages des survivantes ont mis de l'avant qu'elles étaient, pour la plupart, des mères au moment de leur première situation de traite et qu'elles avaient des âges variés lors de leur entrée et de leur sortie de la traite. Il est, par ailleurs, impossible de dégager un profil type de la victime.

L'analyse des trajectoires des expériences liées à la traite a fait ressortir qu'elles sont diversifiées, non linéaires, et peuvent s'étendre sur plusieurs années, avec des périodes d'interruption et d'allers-retours. C'est le cumul des facteurs de vulnérabilité qui fragilise la personne victime d'exploitation. Les stratégies d'adaptation utilisées par la victime pour survivre à la traite, jumelées aux moyens employés par l'exploiteur, contribuent à maintenir la victime dans sa situation d'exploitation. Les conséquences sur sa santé physique et mentale, ainsi que sur ses relations avec les autres, sont majeures et peuvent se prolonger sur une longue période.

Concernant les services formels et informels offerts aux personnes victimes ou survivantes à la traite, de nombreux bienfaits tout comme des défis d'amélioration ont été exprimés. L'aide formelle a eu un effet généralement bénéfique chez les survivantes quoiqu'elle puisse être bonifiée, et ce, sur les plans de l'accessibilité des ressources, de la capacité des intervenants à répondre aux besoins des victimes, de l'organisation des services et de la collaboration entre les organismes venant en aide aux victimes. L'aide informelle s'avère complémentaire aux services d'aide formelle et favorise le processus de sortie, ainsi que le rétablissement. Si l'aide formelle et informelle contribue au bien-être des victimes, il n'en demeure pas moins que la force intérieure des survivantes ainsi que leur désir de choisir une vie meilleure constitue d'importants leviers de changement.

# TABLE DES MATIÈRES

<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>1</b>
<b>1 PROBLÉMATIQUE .....</b>	<b>3</b>
1.1 Portrait des victimes de la traite de personnes tributaire de la complexité du phénomène .....	3
1.2 Expériences de traite des victimes.....	4
1.2.1 Facteurs de vulnérabilité et de maintien portés par les victimes.....	5
1.2.2 Moyens utilisés par l'exploiteur pour maintenir les victimes dans la situation de traite .....	7
1.2.3 Stratégies d'adaptation utilisées par les victimes pour survivre à la traite .....	8
1.2.4 Conséquences de la traite de personnes .....	8
1.3 Les services offerts aux personnes victimes et survivantes de la traite .....	9
1.4 Objectifs de la recherche .....	11
<b>2 CADRE THÉORIQUE ET CONCEPTUEL .....</b>	<b>13</b>
2.1 Vision intégrée de la théorie du parcours de vie et du modèle écologique.....	13
2.2 Définitions de concepts clés .....	15
<b>3 MÉTHODOLOGIE DE RECHERCHE .....</b>	<b>19</b>
3.1 Posture épistémologique et approche méthodologique privilégiées .....	19
3.2 Caractéristiques de l'échantillon .....	19
3.3 Stratégie d'échantillonnage et de recrutement .....	22
3.4 Outils de collecte de données.....	24
3.5 Déroulement de la recherche .....	26
3.6 Méthode d'analyses des données .....	27
3.7 Critères de rigueur .....	29
<b>4 RÉSULTATS DE LA RECHERCHE .....</b>	<b>31</b>
4.1 Portrait des victimes .....	31
4.2 Trajectoires des expériences de la traite .....	33

4.2.1	Facteurs de vulnérabilité.....	33
4.2.2	Événements précipitants et points tournants pour s'en sortir.....	39
4.3	Moyens utilisés par l'exploiteur.....	56
4.3.1	Violence psychologique.....	57
4.3.2	Violence physique et séquestration.....	62
4.3.3	Violence sexuelle.....	64
4.3.4	Violence économique.....	65
4.4	Stratégies d'adaptation utilisées pour survivre à la traite.....	66
4.5	Conséquences de la traite sur les victimes.....	75
4.5.1	Conséquences sur les relations interpersonnelles.....	75
4.5.2	Conséquences sur l'état de santé physique.....	80
4.5.3	Conséquences sur le bien-être psychologique.....	81
4.5.4	Conséquences sur l'employabilité et la situation financière.....	84
4.6	Qualité des services offerts aux victimes et survivantes.....	85
4.6.1	Connaissance des travailleurs en matière de traite de personnes.....	86
4.6.2	Niveau de confiance à reconnaître une victime.....	91
4.6.3	Reconnaissance des besoins des victimes.....	92
4.6.4	État de l'accessibilité et utilisation des services.....	101
4.6.5	Défis rencontrés lors de l'offre et de l'utilisation des services.....	101
4.6.6	Pistes de solution et bienfaits liés à l'offre et l'utilisation des services.....	107
<b>5</b>	<b>DISCUSSION.....</b>	<b>113</b>
5.1	Portrait des victimes.....	113
5.2	Trajectoires des expériences de traite.....	114
5.3	Qualité des services offerts aux victimes et survivantes.....	121
5.4	Limites de l'étude et pistes pour les recherches ultérieures.....	124
	<b>CONCLUSION.....</b>	<b>128</b>
	<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>131</b>



## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Définition de la traite de personnes.....	16
Tableau 2 : Répartition des travailleurs selon le type d'organisation .....	21
Tableau 3 : Répartition des travailleurs selon le nombre d'heures d'activités de formation reçues .....	87
Tableau 4 : Répartition des travailleurs selon les ressources recommandées en cas d'inquiétudes en matière de traite .....	89
Tableau 5 : Éléments présents dans les définitions de la traite de personnes des travailleurs....	90
Tableau 6 : Répartition des travailleurs selon le poste occupé et le niveau de confiance à reconnaître une victime .....	92



## LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Portrait des victimes de traite.....	32
Figure 2 : Répartition des travailleurs selon leur perception de leur niveau de connaissance en matière de traite .....	86
Figure 3 : Répartition des travailleurs selon les thèmes couverts lors de la formation reçue .....	87
Figure 4 : Répartition des 53 travailleurs selon les principaux besoins des victimes .....	94




## INTRODUCTION

La traite de personnes, qui fait référence à des activités de recrutement, de transport ou d'hébergement de personnes en vue de les exploiter (Nations Unies [ONU], 2000), est une réalité qui soulève d'urgentes préoccupations sur les scènes nationale et internationale. Cette recherche, menée en partenariat avec le Cégep de Saint-Jérôme et Le Phare des AffranchiEs, organisme dont la mission est de venir en aide aux victimes de traite, résulte d'inquiétudes portées par plusieurs acteurs du milieu animés par l'intention de faire avancer les connaissances sur la traite de personnes. Celles-ci sont d'autant plus importantes, qu'actuellement, les données probantes sont limitées, morcelées et décrivent uniquement la réalité des grands centres urbains (Gendarmerie royale du Canada [GRC], 2013 ; Sécurité publique Canada, 2012 ; Service de Police de la Ville de Montréal [SPVM], 2015 ; Statistique Canada, 2018).

Dans ce contexte, le but de la recherche est de mieux comprendre les réalités des personnes victimes ou survivantes de traite afin de dégager les principaux facteurs associés à la victimisation et au processus de sortie, et ce, en s'appuyant sur le point de vue de celles-ci et des travailleurs susceptibles d'intervenir auprès d'elles. Plus spécifiquement, elle vise à offrir une vision plus intégrée des trajectoires des personnes qui en sont victimes, des expériences vécues et de la qualité des services qui leur sont offerts. Elle permet ainsi de pallier certaines lacunes cernées dans les études réalisées sur le sujet.

Dans un premier temps, une présentation de la problématique qui est à la source de ce projet sur les plans social et scientifique sera exposée. Ce chapitre sera complété par la spécification des objectifs de recherche.

Par la suite, des précisions seront apportées en ce qui a trait au cadre théorique et conceptuel. À cet effet, le modèle écologique du développement humain et la théorie du parcours



de vie seront présentés. De plus, plusieurs concepts clés liés à la traite de personnes seront définis.

Ensuite, la posture épistémologique et l'approche méthodologique privilégiée dans cette étude seront énoncées, suivies de la description des caractéristiques de l'échantillon. Le déroulement de la recherche sera présenté, y compris le recrutement, la stratégie de collecte et d'analyses de données, la présentation de quelques critères de rigueur et de scientificité, de même que des questions d'ordre éthique.

Le chapitre suivant est consacré à la présentation des résultats. Ainsi, le portrait des victimes, l'expérience vécue par les personnes survivantes à la traite, ainsi que la qualité de ces services seront explorés. La parole est donnée aux survivantes, et leur vécu d'exploitation est livré fidèlement. Bien que les extraits des témoignages puissent sembler parfois troublants, ils ne font qu'aider à mieux comprendre les trajectoires des expériences, ainsi que les défis liés au rétablissement.

Le dernier chapitre porte sur la discussion des résultats en lien avec le cadre théorique et la littérature scientifique. À cet effet, la théorie du parcours de vie et le modèle écologique retenus serviront de cadre d'analyse des résultats. Enfin, quelques limites qui ont surgi lors de la réalisation de cette recherche et plusieurs pistes de recherche en lien avec le sujet d'étude seront mises de l'avant, le tout suivi de la conclusion.




# 1 PROBLÉMATIQUE

## 1.1 Portrait des victimes de la traite de personnes tributaire de la complexité du phénomène

La traite de personnes est un phénomène bien réel dans notre société, mais très peu étudié. Elle toucherait des millions de victimes chaque année, un peu partout dans le monde (International Labour Office, 2017). Cependant, la nature clandestine des activités et les moyens utilisés pour obtenir et maintenir le contrôle sur les victimes rendent souvent invisible ce phénomène et constituent un obstacle majeur au recueil de données fiables et précises (Ogrodnik, 2010 ; Oxman-Martinez et Hanley, 2007). Le nombre de cas répertoriés est donc minime par rapport à l'ampleur réelle du problème (Centre international pour la prévention de la criminalité, 2014). Le portrait des victimes est également tributaire du fait qu'elles sont principalement révélées par le processus de plaintes policières (GRC, 2013 ; Sécurité publique Canada, 2012 ; SPVM, 2015), alors qu'un bon nombre de victimes vont consulter des ressources sans nécessairement faire appel aux services policiers.

Jusqu'à présent, les rares études réalisées sur le sujet donnent une idée imprécise du portrait des personnes qui en sont victimes. Il existerait cinq formes de traite reconnues par l'ONU (Nations Unies, 2000) : l'exploitation sexuelle, l'exploitation à des fins de travail, la servitude domestique, la mendicité forcée et le prélèvement d'organes. La traite de personnes à des fins d'exploitation sexuelle représenterait à elle seule 79 % de tous les cas répertoriés, suivie de l'exploitation à des fins de travail estimée à 18 % des victimes (United Nations Office on Drugs and Crime [ONUDC], 2017). Au Canada, les victimes seraient essentiellement des femmes (97 %), et, dans la plupart des cas, elles seraient âgées de moins de 25 ans (73 %) (Statistique Canada, 2020). Le Canada serait également un pays d'origine, de transit et de destination pour des hommes, des femmes et des enfants victimes d'exploitation sexuelle et à des fins de travail




(Department of State, 2018). De plus, 68 % de la traite de personnes serait d'origine interne, tandis que 32 % des cas seraient transfrontaliers (Statistique Canada, 2018). Les données relatives à la traite déclarées par la police entre 2009 et 2016 révèlent que près de la moitié des infractions de traite de personnes ont été commises dans les régions métropolitaines de Toronto (25 %), d'Ottawa (11 %) et de Montréal (9 %). La province de Québec représente 13,6 % des infractions relatives à la traite de personnes, ce qui la place au deuxième rang derrière l'Ontario (Statistique Canada, 2018).

Les recherches documentent les formes de traite de façon distincte les unes des autres et portent essentiellement sur l'exploitation sexuelle. Une des lacunes constatées dans les études réalisées consiste dans le fait que la conception de la traite de personnes ne met pas de l'avant qu'une personne qui en est victime puisse vivre à la fois une ou plusieurs formes de traite. Or, inclure dans l'étude des personnes indépendamment de la forme d'exploitation vécue nous semble essentiel et va dans le même sens que la définition de la traite, dans le cadre de laquelle les mécanismes sous-jacents semblent être les mêmes, au-delà de la forme. À notre connaissance, aucune étude n'a privilégié des participants vivant la traite sans faire d'emblée une distinction entre les différentes formes vécues.

De plus, les études et les données statistiques actuelles se concentrent très peu sur les cas en région. Or, le nombre de demandes de soutien et d'information à la Ligne d'urgence canadienne contre la traite de personnes témoigne de la présence importante de la traite en région rurale, puisque les appels proviennent aussi des petites communautés (ONU DC, 2018).

## **1.2 Expériences de traite des victimes**

La prochaine section porte sur les expériences de traite des victimes recensées dans la littérature scientifique, notamment les facteurs de vulnérabilité et de maintien portés par celles-




ci, les moyens utilisés par l'exploiteur pour les maintenir dans une situation de traite, ainsi que les stratégies déployées par les victimes pour tenter de survivre à l'exploitation.

### **1.2.1 Facteurs de vulnérabilité et de maintien portés par les victimes**

Plusieurs études se sont penchées sur l'expérience des victimes liée à la traite de personnes afin de tenter de mettre en lumière les facteurs de vulnérabilité associés à la victimisation (Gouvernement du Canada, 2005; Oxman-Martinez et Hanley, 2007). Ceux-ci sont complexes et multiples. Certains facteurs de vulnérabilité peuvent aussi favoriser le maintien des victimes dans une situation d'exploitation. Dans ces cas, un même facteur de vulnérabilité peut devenir un facteur de maintien et expliquer les difficultés d'une victime à se sortir d'une situation d'exploitation.

Les victimes de traite subissent plusieurs formes de victimisation et se trouvent habituellement dans une situation de vulnérabilité physique, sociale ou économique. En effet, la pauvreté, les familles dysfonctionnelles, le manque d'éducation ou des difficultés dans le parcours scolaire, la migration urbaine, la discrimination sexuelle, les iniquités sociales ainsi que les violences familiales semblent être des facteurs qui affectent les victimes de traite à plusieurs niveaux (Dorais et Corriveau, 2006 ; Oxman-Martinez et Hanley, 2007). Une étude sur le parcours de victimes d'exploitation sexuelle menée en France auprès de 21 femmes a permis de relever plusieurs facteurs fragilisants, soit l'absence de perspectives professionnelles, l'isolement social, les situations de violences sociales, politiques et religieuses, un environnement de corruption où les plus pauvres ne peuvent faire valoir leurs droits, ainsi qu'un contexte socioculturel où la place des femmes est définie par un système de valeurs pénalisant (Amicale du Nid, 2015). Les personnes victimes de traite proviennent de tous les milieux. Toutefois, certaines populations, telles que les femmes autochtones, les enfants, les nouveaux arrivants immigrants ou les voyageurs clandestins, les adolescents en situation d'itinérance, les jeunes pris en charge par les systèmes de protection de la jeunesse, les jeunes nouvellement déménagés dans une métropole,




ou issus de la diversité sexuelle et de genre, vivent une situation de vulnérabilité accrue qui augmente le risque de se retrouver en situation de traite (Department of State, 2018 ; Gouvernement du Canada, 2005 ; ONUDC, 2016).

Plusieurs autres facteurs de vulnérabilité liés à l'exploitation sexuelle, tels que la faible estime de soi, un besoin et un désir d'affection et de valorisation ont été mis de l'avant (Cecchet et Thoburn, 2014; Kidd et Liborio, 2011; Pearce, 2009). Par ailleurs, les abus sexuels vécus dans le passé semblent avoir une incidence sur la perception de la valeur personnelle et de l'estime de soi de la victime (Weiss, 2013).

Aussi, les victimes peuvent faire face à des barrières linguistiques ou ne pas connaître leurs droits (Hodge, 2014 ; ONUDC, 2017; Winterdyk et Reichel, 2010). La non-maîtrise de la langue du pays d'accueil ou la méconnaissance des droits peuvent fragiliser une personne et la rendre vulnérable à vivre de l'exploitation. Ces mêmes facteurs peuvent maintenir les victimes dans une situation de traite.

La famille peut aussi parfois agir comme un obstacle, puisque les victimes peuvent être exploitées par un membre de leur famille ou craindre que leur fuite entraîne des conséquences négatives pour leurs proches, comme des représailles, une perte d'aide financière, la perte de la garde de leurs enfants ou un empêchement à la régularisation du statut d'immigration (Oxman-Martinez et Hanley, 2007).

Malgré les nombreux facteurs de vulnérabilité et de maintien qui ont été évoqués dans la littérature, à notre connaissance, aucune étude n'a souligné la présence de facteurs, tels que les difficultés sur le plan de la santé mentale et physique ainsi que les troubles d'apprentissage, alors que des intervenants auprès des victimes ont constaté leur présence. De plus, les facteurs de vulnérabilité et de maintien sont traités de façon isolée et ne rendent pas compte de toute la complexité du phénomène qui amène une victime à vivre ou à se maintenir dans une situation



d'exploitation. Des auteurs ont tenté de les identifier (Amicale du Nid, 2015 ; Oxman-Martinez et Hanley, 2007), sans toutefois nécessairement intégrer l'influence des différents systèmes qui gravitent autour de la victime.

### **1.2.2 Moyens utilisés par l'exploiteur pour maintenir les victimes dans la situation de traite**

Au-delà de ces multiples facteurs propres aux victimes, il existe des moyens déployés par l'exploiteur qui peuvent expliquer en partie pourquoi une victime est recrutée ou demeure dans une situation d'exploitation. Certains exploiteurs vont tirer profit de la vulnérabilité de la victime attribuable à un manque d'affection et de valorisation en répondant à certains de ses besoins affectifs (Dorais, 2006; Weiss, 2013). Ils peuvent aussi impliquer leur victime dans des activités humiliantes ou illégales afin d'affirmer leur emprise. Ces expériences rendent les démarches vers la police ou d'autres services d'aide plus ardues, voire impossibles. Les personnes exploitées hésitent à aller consulter par crainte de représailles de la part de l'agresseur à la suite d'une dénonciation ou d'être victime de discrimination (Beatson et Hanley, 2015; Oxman-Martinez et Hanley, 2007). Par ailleurs, certaines d'entre elles se méfient des autorités, car elles se sont heurtées à des expériences passées négatives (Centre Canadien Pour Mettre Fin à la Traite Des Personnes, 2021).

Les moyens utilisés par les exploiteurs pour recruter et maintenir les personnes dans une situation de traite, tels que la violence physique ou la séquestration, sont bien documentés tout comme les formes plus subtiles de violence, comme le contrôle, la manipulation ou les violences sexuelles (Gouvernement du Québec, 2021). Toutefois, les victimes ont tendance à moins reconnaître les violences non explicites, ce qui permet d'expliquer en partie l'emprise que les exploiteurs ont sur elles (Panigabutra-Roberts, 2012).


### **1.2.3 Stratégies d'adaptation utilisées par les victimes pour survivre à la traite**

Les stratégies d'adaptation utilisées par les victimes pour éviter la violence de l'exploiteur, s'en défendre ou assurer une meilleure protection restent méconnues et peu documentées dans le domaine de l'exploitation. La littérature se fait toutefois plus abondante auprès des femmes vivant en contexte de violence conjugale (Lettiere et Nakano, 2011 ; Iverson et al., 2013) ou ayant subi des agressions sexuelles (Walsh et al., 2010). En réponse au contrôle et à la violence, certaines femmes victimes de violence de la part de leur conjoint vont quitter la scène pendant les actes violents, tempérer la violence ou encore négocier avec l'agresseur (Hamby, 2014; Hamby et Bible, 2009). Les victimes peuvent aussi tenter de mettre un frein au contrôle en utilisant la ruse, l'évitement ou le mensonge (Fortin et al., 2007; Hamby, 2014). D'autres vont plutôt se déconnecter de leurs sensations corporelles et émotionnelles dans le but de se protéger contre les violences vécues (Gaon et al., 2013).

Pour les femmes qui ont vécu des agressions sexuelles dans le passé, cela a pu affecter leur estime personnelle et générer une banalisation ou une normalisation de l'expérience négative pour survivre aux agressions sexuelles vécues (Weiss, 2013). Enfin, puisque les victimes ne se reconnaissent pas toujours elles-mêmes en situation de victimisation, et encore moins de traite, elles peuvent avoir l'impression que leur condition est un choix personnel, alors qu'elles sont sous l'emprise d'un trafiquant (Quarterman et al., 2012). Cela peut constituer un frein majeur à la demande d'aide.

### **1.2.4 Conséquences de la traite de personnes**

Bien que les études sur les conséquences de la traite restent peu documentées et portent davantage sur la prostitution (Lanctôt et al., 2016), quelques-unes ont toutefois fait ressortir la présence de problèmes chez les victimes d'exploitation sexuelle. Certaines d'entre elles souffriraient de problèmes de santé physique et psychologique sévères (Lederer et Wetzell, 2014). Elles peuvent subir des agressions multiples par les exploitateurs ou clients (Conseil du statut de la




femme [CSF], 2012) ainsi que des infections transmissibles sexuellement et par le sang (ITSS), des grossesses non désirées, des avortements ou des problèmes de toxicomanie (Côté et al., 2014). Elles peuvent présenter également un désinvestissement de leur corps, une désensibilisation émotionnelle, une faible estime de soi, une peur de l'abandon et du rejet, un haut niveau de méfiance, une grande difficulté dans leurs relations personnelles et de l'isolement (Bélice, 2014 ; CSF, 2012 ; Dodsworth, 2012 ; Dorais et Corriveau, 2006 ; Trinquart, 2002). Enfin, les victimes sont susceptibles de souffrir de problèmes de stress post-traumatique, de dépression ou d'être aux prises avec des idées suicidaires ou de commettre des tentatives de suicide (Dufour, 2005 ; Farley et al., 2005 ; Lederer et Wetzel, 2014 ; Stoltz et al., 2007).

Le fait de s'intéresser de façon segmentée aux différents facteurs de vulnérabilité, de maintien ou des différentes conséquences permet difficilement de comprendre la réalité des victimes, car ces éléments s'étendent sur un continuum expérientiel et développemental mis de l'avant par le modèle écologique et la théorie du parcours de vie qui sont décrits au chapitre 2. Dans ce contexte, un facteur de vulnérabilité peut être à la fois un facteur de maintien et, par le fait même, devenir une conséquence. Le tout viendra exacerber d'autres difficultés déjà présentes.

### **1.3 Les services offerts aux personnes victimes et survivantes de la traite**


Présentement, les besoins des victimes de traite restent méconnus pour la plupart des intervenants œuvrant dans différents organismes, et les services offerts aux victimes sont souvent inadaptés, nettement insuffisants, segmentés et parfois polarisés entre différentes visions idéologiques (Jimenez, 2011 ; Lanctôt et al., 2016). Cependant, quelques organismes, dont le Phare des AffranchiEs, la CLES, ou la Maison de Marthe, ont développé une expertise en intervention auprès de personnes aux prises avec la traite et ont pu ainsi bonifier, au fil du temps, leurs pratiques tout en proposant une offre de services adéquate répondant aux besoins des



victimes. Toutefois, de nombreux obstacles demeurent et réduisent l'efficacité des trajectoires de services offerts aux victimes. D'une part, la réalité unique de la traite requiert une compréhension particulière de la part des acteurs qui veulent leur venir en aide. Les intervenants du milieu ne sont pas toujours équipés pour bien reconnaître les victimes (Dovydaitis, 2010; Duncan et DeHart, 2019). De la confusion est présente entre la notion de traite et d'autres problématiques liées, telles la prostitution, l'immigration irrégulière et les conditions de travail difficiles. D'autre part, les intervenants ne semblent pas tous à l'aise d'intervenir directement auprès des victimes, ne se sentent pas suffisamment formés et déplorent une absence de protocole de prise en charge (Quarterman et al., 2012). Aussi, les services sont plus difficiles à adapter étant donné le caractère clandestin et illégal de la traite, la complexité liée aux multiples victimisations subies ainsi que la prévalence élevée de victimes ne maîtrisant pas le français. Le processus de sortie est long, et même une fois ce chemin parcouru, les personnes survivantes continuent à être exposées à des lacunes importantes dans les services offerts. Les conséquences de la traite sont persistantes et les personnes victimes ou survivantes auront très souvent besoin d'un soutien adapté et prolongé pour s'en sortir (Lanctôt et al., 2016). Peu d'études se sont penchées à la fois sur la perception des victimes ainsi que sur celle des personnes leur venant en aide (gestionnaires, intervenants, conseillers) pour améliorer l'offre de services et assurer des trajectoires de services mieux adaptées aux besoins réels des personnes victimes et survivantes. Ce regard sur le phénomène de traite a été moins présent dans un contexte où les personnes venant en aide aux victimes décrivent des perceptions qui sont teintées d'une réalité régionale.

À la lumière de toutes ces considérations, il est possible de conclure que la traite de personnes, également présente en région, est peu explorée actuellement. Les données recueillies à ce jour restent éparpillées. Les connaissances sur le sujet sont tirées principalement de l'expérience acquise sur le terrain et peu sont empiriques (Okech et al., 2018). Ainsi, une confusion persiste sur plusieurs plans concernant le sens même de la notion de traite, du portrait des victimes, des






facteurs de vulnérabilité et des obstacles quant au processus de sortie, des conséquences de la traite sur les victimes et des services qui leur sont offerts. Cela n'est pas sans conséquence sur les victimes, puisqu'elles ne reçoivent pas toujours l'aide dont elles ont besoin pour s'en sortir et se rétablir (Gonzalez et al., 2019; Ranjbar et Speer, 2013). De plus, la recension de la littérature effectuée permet de constater que les recherches segmentent habituellement le vécu des victimes, ce qui ne permet pas de dégager une vision holistique de l'expérience de traite en fonction du processus de victimisation et de sortie. De plus, aucune étude n'a abordé le phénomène dans une perspective systémique qui tiendrait compte à la fois des facteurs de vulnérabilité et de maintien, comme obstacles au processus de sortie, et des conséquences sur les personnes qui en sont victimes ainsi que de la qualité des services qui leur sont offerts. Le faible niveau de connaissance au sujet de la problématique est un frein majeur à une intervention adéquate (Kaye et al., 2014). Cette recherche veut combler ces lacunes en offrant une compréhension plus intégrée de la traite de personnes.

#### 1.4 Objectifs de la recherche

L'objectif principal de ce projet était de mieux comprendre les réalités des personnes victimes ou survivantes de traite afin de dégager les principaux facteurs associés à la victimisation et au processus de sortie de l'expérience d'exploitation. Ce projet a pris en compte le point de vue des personnes susceptibles d'être en contact avec une victime de traite dans le cadre de leur travail ainsi que celui des personnes victimes ou survivantes. Il vise plus précisément à accomplir ce qui suit :

1. documenter le portrait des victimes (genre, âge, groupe démographique, forme de traite vécue, provenance);
2. décrire les trajectoires des expériences liées à la traite (facteurs de vulnérabilité et de maintien, événements précipitants, moyens utilisés par l'exploiteur, stratégies d'adaptation pour survivre à la traite, points tournants pour s'en sortir, conséquences) ;

- 
3. explorer la qualité des services offerts (niveau de connaissance des travailleurs, besoins des victimes, état de l'accessibilité et utilisation des services).


## 2 CADRE THÉORIQUE ET CONCEPTUEL

### 2.1 Vision intégrée de la théorie du parcours de vie et du modèle écologique

La diversité des expériences vécues par les victimes de traite et les multiples facteurs d'influence représentent un enjeu de taille pour bien cerner le phénomène. Aucune des études actuelles n'arrive à avoir une vision holistique et développementale de l'expérience d'exploitation. En ce sens, l'étude de la théorie du parcours de vie et du modèle écologique du développement humain est digne d'intérêt sur le plan théorique.


Au cœur des objectifs de cette recherche, l'analyse de la trajectoire d'une victime d'exploitation en considérant les événements précipitants, les stratégies d'adaptation utilisées et les points tournants pour s'en sortir est centrale à la théorie du parcours de vie. Cette théorie est utile à l'étude du phénomène de la traite à partir du point de vue des victimes. Elle offre une représentation raffinée de phénomènes sociaux en tenant compte de toute la diversité et de la non-linéarité des parcours de vie individuels. D'ailleurs, cette théorie a eu un apport intéressant dans les recherches auprès de victimes de violence conjugale (Lessard et al., 2020) ou dans le cadre d'autres recherches en sciences sociales (Doucet et Chamberland, 2020; Gourmelen et Rodhain, 2016).

Plus précisément, la théorie du parcours de vie est basée sur cinq principes élaborés par Elder, Johnson et Crosnoe (2005). Le premier principe stipule que la personne évolue tout au long de sa vie et est influencée par les dimensions biologiques, psychologiques et sociales (*lifespan development*) (Elder et Shanahan, 2006 ; Gherghel, 2013). L'agentivité (*agency*) est le deuxième principe et suppose que les personnes empruntent des trajectoires en fonction du sens qu'elles donnent aux contraintes et aux occasions qui s'offrent à elles (Elder et al., 2005 ; Gherghel, 2013).



Le troisième principe met l'accent sur la prise en compte de la temporalité des transitions (*timing of transitions*), c'est-à-dire que les moments auxquels arrivent certains événements auront une incidence sur le parcours de vie (Elder, 1997 ; Elder et al., 2005). Les conséquences de ces transitions et de ces expériences dans la vie d'une personne s'additionnent et vont avoir une influence marquante tout au long de la trajectoire de vie de celle-ci (Gherghel, 2013). Pour sa part, le principe de l'interrelation des vies (*linked lives*) soutient que la vie de chaque personne est reliée et mutuellement influencée par d'autres réseaux sociaux. Ainsi, l'interdépendance s'explique par le fait que le parcours de vie d'une personne est intimement lié aux trajectoires individuelles des autres personnes en relation avec celle-ci, mais aussi d'autres systèmes tels que la famille et les institutions (Elder, 1997 ; Elder et al., 2005). Le dernier principe suggère que le parcours de vie d'une personne est ancré dans une période historique et dans des lieux dans lesquels elle évolue (*time and place*). Les différences développementales intergénérationnelles entre les personnes peuvent être expliquées par ce principe.

Ainsi, en ayant un regard sur ces principes, la théorie du parcours de vie aide à mieux comprendre les éléments d'un processus de vie qui est propre à une personne à travers la prise en compte du temps et des interactions entre les différents systèmes qui l'entourent. C'est dans cette optique que le modèle écologique de Bronfenbrenner (1979) offre une complémentarité intéressante à cette théorie. Il vise une compréhension systémique du développement humain et s'inscrit d'ailleurs en parfaite cohérence avec les objectifs de cette étude. Dans cette perspective, le vécu d'une personne doit être compris en considérant l'ensemble des systèmes qui gravitent autour d'elle et leurs interactions réciproques et multidirectionnelles. Découlant du rôle de chacun des systèmes imbriqués les uns dans les autres (microsystème, mésosystème, exosystème, macrosystème), elle met en évidence les différents facteurs (sociaux, familiaux, géographiques, politiques, économiques et culturels) susceptibles d'influencer le vécu d'une personne, les interrelations qui existent entre ces facteurs, mais aussi l'influence des



caractéristiques personnelles sur le milieu environnant. En introduisant le concept de chronosystème à travers une nouvelle formulation du modèle, appelé Processus-personne-contexte-temps, Bronfenbrenner (1986 ; 1996) accorde une importance marquée au concept de processus comme moteur de développement. En ce sens, la combinaison de l'approche du parcours de vie et du modèle écologique du développement humain permet à la fois d'analyser le vécu de personnes victimes et survivantes de la traite dans une perspective temporelle tout en donnant un sens aux facteurs qui ont influencé leur parcours de vie. Ces perspectives ont en commun de s'attarder aux processus, aux interactions et aux systèmes dans le temps.

## 2.2 Définitions de concepts clés

La traite de personnes et ses différentes formes feront l'objet d'une définition, ce qui permettra de mieux situer le lecteur par rapport au sens accordé à ces concepts clés liés à la recherche.

### **La traite de personnes**

La traite de personnes est une réalité d'une grande complexité. Plusieurs auteurs ont tenté une définition du concept (Hastie, 2017; Nations Unies, 2000 ; Organisation Internationale Contre l'Esclavage Moderne [OICEM], s. d.; Secrétariat à la condition féminine, 2016), mais c'est dans le Protocole de Palerme, qui constitue un document international en matière de lutte contre la traite, qu'on retrouve la définition de référence pour la plupart des chercheurs qui se sont penchés sur le sujet. Elle désigne :

*Le recrutement, le transport, le transfert, l'hébergement ou l'accueil de personnes, par la menace de recours ou le recours à la force ou à d'autres formes de contrainte, par enlèvement, fraude, tromperie, abus d'autorité ou d'une situation de vulnérabilité, ou par l'offre ou l'acceptation de paiements ou d'avantages pour obtenir le consentement d'une personne ayant autorité sur une autre aux fins d'exploitation (ONU, 2000, p. 2).*


Tel que l'illustre le tableau ci-dessous, la traite de personnes implique au minimum une action et un moyen utilisés dans un but d'exploitation sexuelle, d'exploitation à des fins de travail, de servitude domestique, de mendicité forcée ou de prélèvement d'organes (Nations Unies, 2000).

Tableau 1 : Définition de la traite de personnes

Minimum une action:	Minimum un moyen:	Dans un but:
<ul style="list-style-type: none"> <li>recrutement</li> <li>transport</li> <li>transfert</li> <li>hébergement</li> <li>accueil de personnes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>toutes formes de contrainte;               <ul style="list-style-type: none"> <li>force</li> <li>enlèvement</li> <li>fraude</li> <li>tromperie</li> <li>menace</li> </ul> </li> <li>toutes formes d'abus d'autorité ou situation de vulnérabilité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>d'exploitation sexuelle</li> <li>d'exploitation à des fins de travail</li> <li>de servitude domestique</li> <li>de mendicité forcée</li> <li>de prélèvement d'organes</li> </ul>

Le même Protocole de Palerme (ONU, 2000) a été pris en considération pour déterminer s'il y avait présence d'exploitation dans le parcours de vie des victimes. Le Protocole spécifie que des actions telles que le recrutement ou l'hébergement d'une personne en bas de 18 ans aux fins d'exploitation sont considérées comme étant de la traite même si elles ne font pas appel à divers moyens de menace, de recours à la force, d'abus d'autorité ou d'une situation de vulnérabilité, ou d'acceptation d'avantages pour obtenir le consentement d'une personne ayant autorité sur une autre aux fins d'exploitation. Dans ce contexte, un client devient un exploiteur lorsque la personne est mineure.

Les distinctions entre les différentes formes (exploitation sexuelle, exploitation à des fins de travail, servitude domestique, mendicité forcée et prélèvement d'organes) ne sont pas




comprises de la même façon par les auteurs. En effet, certains incluent la servitude domestique et la mendicité forcée dans la grande catégorie d'exploitation à des fins de travail (Hastie, 2017; OICEM, s.d.). D'autres formes, comme le mariage forcé, ne sont actuellement pas incluses dans le Protocole de Palerme, bien qu'elles puissent correspondre aux critères de la traite. Des auteurs en recommandent l'ajout (Jimenez et al., 2011).

La définition de chacune de ces formes permet de mieux saisir les particularités de chacune d'entre elles, même si leurs frontières ne sont pas toujours bien délimitées dans la vie des victimes. Selon le Secrétariat à la condition féminine (2016), l'exploitation sexuelle est un phénomène complexe en raison des différents contextes où elle peut survenir et des activités criminelles qui peuvent y être associées :

*« L'exploitation sexuelle implique généralement une situation, un contexte ou une relation où un individu profite de l'état de vulnérabilité ou de dépendance d'une personne, ou de l'existence d'une inégalité des rapports de force, dans le but d'utiliser le corps de cette personne à des fins d'ordre sexuel, en vue d'en tirer un avantage. Il peut s'agir d'un avantage pécuniaire, social ou personnel, tel que la gratification sexuelle, ou de toute autre forme de mise à profit. »*  
(Secrétariat à la condition féminine, 2016, p. 20)

L'exploitation à des fins de travail désigne tout travail ou service, dans le secteur public ou privé, exigé d'un individu sous la menace d'une répercussion directe ou indirecte comme la violence physique, les menaces psychologiques ou le non-paiement du salaire. Les contraintes peuvent également consister en la perte de droits ou de privilèges, comme les promotions, les mutations ou encore l'accès à un nouvel emploi. L'individu y est contraint ou ne s'est pas offert de plein gré (Organisation internationale du Travail [OIT], 2016). Pour sa part, la servitude domestique s'apparente à l'exploitation à des fins de travail, mais a comme particularité d'être exercée dans un foyer (OICEM, 2015).



La mendicité forcée, quant à elle, désigne l'obligation pour une personne de pratiquer la mendicité sous la contrainte d'un exploitateur qui en tire profit. La mendicité peut s'exprimer différemment, comme demander de l'argent à un étranger prétextant être pauvre ou pour des raisons de santé, offrir des performances artistiques ou récupérer des matériaux recyclables (European Commission, 2012).

L'ensemble des formes d'exploitation définies préalablement se retrouvent dans plusieurs domaines tels que l'agriculture, l'hôtellerie et la restauration, le travail domestique, la construction, les mines et la manufacture (Conseil canadien pour les réfugiés [CCR], 2014).



## 3 MÉTHODOLOGIE DE RECHERCHE


### 3.1 Posture épistémologique et approche méthodologique privilégiées

Compte tenu de la problématique à l'étude, des objectifs de recherche ainsi que de l'approche méthodologique privilégiée, la posture épistémologique adoptée dans ce projet est pragmatique (Pourtois et al., 2006). Cette posture favorise un regard pluraliste sur la production de la connaissance dans le cadre d'une démarche rigoureuse qui recourt à une méthodologie mixte (Karsenti et Ngamo, 2007; Karsenti et al., 2001; Pourtois et al., 2006; Tashakkori et Teddie, 1998).

L'approche méthodologique privilégiée dans cette étude est mixte dans la mesure où, afin de produire des explications du phénomène à l'étude les plus riches qui soient, des données quantitatives ont été greffées au dispositif de la recherche descriptive interprétative (Gallagher, 2014). Cette dernière permet de décrire en profondeur des phénomènes et d'en saisir ses propriétés, ses composantes et ses variations (Thorne, 2008). Elle repose sur les fondements de la recherche qualitative et mise à la fois sur le point de vue des participants et sur celui du chercheur (Creswell, 2013). L'utilisation de l'approche descriptive interprétative a permis d'atteindre intégralement l'objectif visant à décrire les expériences liées à la traite et, partiellement, d'explorer la qualité des services offerts en lien avec les trajectoires de services. L'utilisation de l'approche quantitative, y compris pour la documentation du portrait des victimes, a facilité l'atteinte intégrale des objectifs de recherche.

### 3.2 Caractéristiques de l'échantillon

Par la nature de cette étude, l'échantillon a été formé, d'une part, de travailleurs de la région des Laurentides susceptibles d'être en contact avec des personnes victimes ou survivantes



de la traite dans le cadre de leur travail et, d'autre part, des survivantes elles-mêmes qui ont transité par les Laurentides ou habitent dans cette région ou ses environs.

**Les travailleurs susceptibles d'être en contact avec une personne victime ou survivante à la traite**

Les 185 travailleurs hommes et femmes recrutés ont répondu aux critères suivants : comprendre le français et s'exprimer dans cette langue, et travailler dans une organisation qui peut donner des services à cette clientèle. Au total, 152 femmes et 33 hommes ont participé, les personnes répondantes ayant une moyenne d'âge de 41 ans. La plupart d'entre elles ont un niveau de scolarité postsecondaire, 129 ayant obtenu un diplôme de premier cycle universitaire ou d'autres cycles. Bien que les personnes participantes occupent majoritairement un poste d'intervenante ou d'intervenant (106), plusieurs gestionnaires, conseillères et conseillers ont également participé à l'étude (61). Les services offerts par les organisations sont variés, étant donné que ces dernières appartiennent à plusieurs types et desservent diverses clientèles (tableau 2).


Tableau 2 : Répartition des travailleurs selon le type d'organisation

Répartition des travailleurs selon le type d'organisation	%
Organisation de proximité/intervention de milieu (travailleur de rue, centre de jour, maison de jeunes, etc.)	16,2 %
Milieu de la santé physique ou mentale	15,1 %
Milieu scolaire	12,4 %
Centres jeunesse/CRJDA (LPJ, LSJPA)	11,9 %
Organisation d'aide aux victimes de violence	11,4 %
Organisation en employabilité	8,6 %
Milieu policier	7,6 %
Organisation en défense de droits	6,5 %
Organisation en dépendance (toxicomanie, alcoolisme, etc.)	3,2 %
Milieu judiciaire	2,7 %
Organisation en intervention de crise	2,2 %
Pratique privée	0,5 %
Autre	1,6 %
<b>Total</b>	<b>100,0 %</b>

Les personnes participantes proviennent d'organisations couvrant l'ensemble des Laurentides et toutes les MRC, sans exception, y sont représentées dans des proportions similaires.

### Les personnes survivantes de la traite


Au départ, entre 12 et 20 personnes victimes et survivantes étaient ciblées, peu importe la forme de traite vécue. Celles-ci devaient être âgées de 18 ans et plus et considérer vivre ou avoir vécu de l'exploitation. Dans les faits, douze femmes survivantes de la traite ont été recrutées. Elles vivaient toutes de l'exploitation sexuelle, cinq d'entre elles subissant également de l'exploitation à des fins de travail. Ces personnes étaient âgées au moment de leur participation à la recherche entre 30 et 62 ans, la moyenne d'âge étant de 46 ans. Elles sont toutes



des citoyennes canadiennes. Les douze participantes ont vécu de l'exploitation au Québec, pour la plupart dans les grandes villes (Montréal, Laval, Québec, Sherbrooke), mais également en région. Une seule participante a vécu de l'exploitation à l'extérieur du pays et cinq ont eu des expériences de traite dans d'autres provinces. Huit d'entre elles ont entamé des études secondaires sans nécessairement les avoir toutes terminées, alors que quatre ont atteint un niveau postsecondaire. Parmi les douze participantes, cinq occupent actuellement en emploi, quatre bénéficient de l'aide sociale et trois sont en situation d'invalidité ou de congé de maladie. Quant à la situation familiale et parentale des participantes, huit d'entre elles sont célibataires alors que les quatre autres sont en couple. Enfin, dix femmes sur douze sont des mères.

### **3.3 Stratégie d'échantillonnage et de recrutement**

En vue de faciliter le recrutement des personnes participantes, une collaboration avec des organismes de la grande région des Laurentides et des environs a été établie. Un tel appui témoigne de l'importance que les milieux de pratique accordent au fait de documenter la traite de personnes et de la nécessité d'apporter des réponses adaptées aux besoins des victimes. Pour favoriser une plus grande représentativité de l'échantillon, une liste des organisations auxquelles les personnes participantes pourraient recourir a été préalablement établie conjointement par la chercheuse principale et Le Phare des AffranchiEs. Le souci était de rejoindre une large diversité de clientèles, y compris les personnes vivant avec un handicap ou provenant de communautés culturelles minoritaires, par le biais des organisations qui leur viennent en aide. Autant les travailleurs que les personnes victimes ou survivantes ont été recrutés dans différents milieux, notamment auprès des organismes communautaires, des corps policiers, du milieu de l'éducation, du milieu de la santé et des services sociaux. Cette stratégie d'échantillonnage, dite intentionnelle à variation maximale, vise à s'assurer de la représentation des diverses réalités des personnes participantes. Elle est en cohérence avec la méthodologie de recherche descriptive



interprétative, puisqu'elle couvre le plus largement les différents vécus des participants (Sandelowski, 1995 ; Thorne, 2008).

### **Les travailleurs susceptibles d'être en contact avec une personne victime ou survivante à la traite**

Un courriel a été envoyé à toutes les organisations participantes pour faciliter le recrutement des travailleurs susceptibles de rencontrer des personnes victimes ou survivantes dans le cadre de leur fonction. Un rappel a été fait à un mois d'intervalle afin de rejoindre un maximum de personnes participantes. De plus, une courte annonce dans l'Infolettre et sur l'intranet du Centre intégré de santé et de services sociaux [CISSS] a été publiée.

### **Les personnes victimes ou survivantes**

Complémentaire à la stratégie d'échantillonnage intentionnelle à variation maximale, la technique *boule de neige* (snowball sampling) a été retenue. Cette stratégie a une visée exhaustive sur un territoire donné et se prête bien au présent contexte de recherche (Combessie, 2007). Elle consiste à demander aux personnes participantes de faire connaître la recherche à d'autres personnes de leur réseau qui disposent d'un profil similaire. Compte tenu de la nature cachée de la problématique et du fait que très peu d'organisations ont comme mission première de s'occuper de personnes victimes de la traite de personnes, cette stratégie est tout indiquée puisqu'elle couvre le plus largement possible la population ciblée sur un territoire donné (Atkinson et Flint, 2001).

Les personnes survivantes de la traite ont été recrutées sur une base volontaire par le biais des organisations susceptibles de rencontrer cette clientèle. Les travailleurs des organisations ciblées ont été invités par courriel ou par téléphone à informer de la recherche les personnes victimes ou survivantes qui ont recours à leurs services. Une affiche publicitaire a été également transmise pour publication dans les infolettres et les babillards de ces ressources. De plus, une brochure d'information a été remise aux personnes désireuses de participer. Pour rejoindre les

personnes victimes ou survivantes qui n'ont pas recours à des ressources communautaires ou organisationnelles, la diffusion des renseignements de recrutement a aussi eu lieu par l'entremise des médias sociaux (Facebook) et de l'affichage dans différents lieux publics, tels que les babillards des principales pharmacies et épiceries de la région des Laurentides.

### 3.4 Outils de collecte de données

Les outils de collecte de données employés dans cette recherche regroupent un questionnaire en ligne et un guide d'entretien de groupe adressé aux travailleurs, un guide d'entretien individuel et un questionnaire sociodémographique pour les personnes victimes ou survivantes de la traite, ainsi qu'un journal de bord pour l'intervieweuse qui procède aux rencontres individuelles.


#### **Les travailleurs susceptibles d'être en contact avec une personne victime ou survivante à la traite**

##### *Questionnaire en ligne*

Un questionnaire a été construit pour les fins de cette recherche en fonction des six thèmes ciblés à l'étude : le profil des personnes participantes, le profil des organisations, le niveau de connaissance des intervenants en matière de traite de personnes, le profil des victimes de traite de personnes, les besoins des victimes et la qualité des services offerts. Le questionnaire était d'une durée d'environ 15 à 20 minutes.

##### *Guide d'entretien de groupe*

Un guide d'entretien semi-dirigé a été élaboré à la suite de l'analyse des résultats du questionnaire en ligne. Plusieurs thèmes ont été repris lors des groupes de discussion dans le but de mieux comprendre et d'approfondir certains sujets. À titre d'exemple, la qualité de la collaboration entre les différents acteurs du milieu touchés de près ou de loin par la problématique a été abordée tout comme les enjeux liés à l'acheminement de clientèle et aux



trajectoires de services ainsi que les limites ou obstacles rencontrés dans le cadre d'une intervention auprès d'une personne victime ou survivante. L'analyse des résultats provenant du premier groupe de discussion a permis de bonifier le guide d'entretien utilisé pour le deuxième groupe. C'est en ce sens que la construction du guide a été évolutive et continue.

### **Les personnes victimes ou survivantes**

#### *Guide d'entretien individuel*

Un guide d'entretien individuel semi-structuré a été élaboré pour explorer et comprendre les trajectoires de l'expérience de traite des personnes qui la vivent ou qui l'ont vécue. Les résultats issus des données recueillies auprès des travailleurs ont permis d'améliorer les questions du guide. Préalablement à la collecte de données, ce guide d'entretien a été soumis à une entrevue pilote et à une analyse par les pairs. Six principaux thèmes ont été abordés : les facteurs de vulnérabilité et de maintien, les événements précipitants et les points tournants pour s'en sortir, les moyens utilisés par l'exploiteur, les stratégies d'adaptation, les conséquences, les besoins et les ressources d'aide employés par la personne victime ou survivante.

#### *Journal de bord*

Un journal de bord a servi à recueillir les impressions de l'intervieweuse à la suite de chaque rencontre (circonstances du déroulement de l'entretien, durée, commentaires sur les participantes ou les thèmes abordés, pistes de réflexion). Ce journal est un outil additionnel pour considérer la position du chercheur tout au long de l'analyse et favoriser une concordance entre les données empiriques et leur interprétation (Laperrière, 1997).

#### *Questionnaire sociodémographique*

Un court questionnaire a servi à décrire les caractéristiques sociodémographiques des participantes, telles que l'âge, la langue maternelle, le statut de citoyenneté, le niveau de scolarité, la situation familiale et parentale ainsi que l'occupation actuelle.


### 3.5 Dérroulement de la recherche

Le recrutement a débuté une fois le projet approuvé par les différents comités d'éthique à la recherche. Les règles éthiques relatives au consentement libre et éclairé, à l'anonymat et à la confidentialité ont été rigoureusement respectées.

Dans un premier temps, on a demandé aux travailleurs des organisations de remplir un questionnaire en ligne. Une fois cette étape réalisée, les personnes participantes ont été invitées à intégrer un groupe de discussion qui a misé sur la force de l'interaction au sein de celui-ci pour favoriser l'émergence d'opinions, de recommandations ou d'idées nouvelles. Vingt-sept personnes participantes ont mentionné vouloir faire partie des groupes de discussion. Toutefois, plusieurs raisons ont fait en sorte que seulement sept personnes participantes réparties en deux groupes ont participé à ceux-ci : le manque de temps, des enjeux logistiques et la crise de la COVID-19 qui a entraîné la suspension du processus. La durée des rencontres de groupe était d'environ une heure trente. Les entretiens ont été enregistrés à l'aide d'un enregistreur numérique audio avec le consentement des personnes participantes. Tous les entretiens se sont déroulés dans les locaux du Cégep de Saint-Jérôme. Les groupes de discussion ont débuté par une présentation des résultats issus du questionnaire suivie d'une discussion entourant leurs perceptions quant aux données présentées et de quelques questions facilitant une meilleure compréhension des thèmes ciblés dans le projet. Les données relevant de ces interactions ont ensuite été intégrées à l'analyse et à l'interprétation des résultats.

Dans un troisième temps, les personnes victimes ou survivantes de la traite désirant participer à la recherche ont été invitées à communiquer par téléphone ou par courriel avec l'équipe de recherche. Une première évaluation téléphonique a été réalisée pour s'assurer qu'elles répondaient aux critères de sélection et que les objectifs de la recherche étaient bien compris. D'une durée d'environ une heure trente, les rencontres individuelles étaient enregistrées sur bandes audio et ont eu lieu en vidéoconférence ou en personne dans les locaux






du Phare des AffranchiEs. Les participantes ont été invitées à répondre aux questions prévues dans le questionnaire sociodémographique et le guide d'entretien individuel. Le journal de bord a été rempli par la chercheuse principale après chaque entrevue. Elle cumule plusieurs années d'expérience de travail auprès des victimes de violence et était bien placée pour réaliser l'ensemble des entretiens. Son expertise lui a permis de s'assurer que les participantes recevaient tout le soutien nécessaire en cours d'entrevue et elle a paré, lorsque nécessaire, à l'émergence de signes de détresse chez ces dernières. Un soutien psychologique a été offert après l'entrevue aux personnes participantes pour qu'elles puissent avoir rapidement accès aux ressources d'aide adéquate et à proximité.

### **3.6 Méthode d'analyses des données**

Les données colligées à l'aide du questionnaire en ligne ont fait l'objet d'analyses statistiques descriptives et ont servi à décrire les connaissances des travailleurs pouvant œuvrer auprès de victimes de traite ainsi qu'à dresser le portrait des victimes, de leurs besoins et de la qualité des services qui leur sont offerts. Des tests d'indépendance du khi-carré ont permis de comparer le niveau de connaissance entre les travailleurs qui ont reconnu une ou des victimes dans le cadre de leur travail et ceux qui n'en ont pas identifié.


Pour la question portant sur la définition de la traite de personnes comprise dans le questionnaire, une analyse de contenu, réalisée à l'aide d'une grille de codification, a été conçue à partir de la définition du Protocole de Palerme (Nations Unies, 2000). L'élaboration de la grille d'analyse s'est déroulée en respectant la démarche d'analyse de contenu proposée par Van der Maren (2013). Les catégories d'analyse ont fait l'objet d'une définition. Ensuite, les unités d'analyse (paragraphe, phrase, mot) et un lexique de codes ont été déterminés. Ont suivi après le classement de différents segments retenus sous des rubriques issues de la définition du Protocole de Palerme. Finalement, le processus s'est conclu par la synthèse et la réduction des



données par condensation, ce qui a permis de proposer une interprétation du matériel retenu. Pour assurer la crédibilité des résultats qualitatifs, une variété de mesures propres à la recherche qualitative ont été employées. Par exemple, la fiabilité intercodeurs a été favorisée par l'adoption de procédures de codification en équipe (team coding) (Weston et al., 2001). De surcroît, l'ensemble de l'analyse des données a fait l'objet de révisions périodiques et indépendantes par trois chercheurs tout au long du processus d'analyse.

Pour les données issues des deux groupes de discussion, une transcription de verbatim a été réalisée. Il a été ainsi possible de mieux comprendre et d'approfondir certains thèmes abordés dans le questionnaire en ligne. En s'appuyant sur les transcriptions et les thèmes abordés dans le questionnaire pour établir la grille d'analyse, deux membres de l'équipe de recherche ont procédé à une analyse de contenu indépendante, suivie d'une mise en commun des résultats de cette analyse et d'une validation avec l'ensemble des membres de l'équipe de recherche. Cette démarche a permis de dégager des constats complémentaires aux données issues du questionnaire.


Les réponses qui ont découlé des entretiens individuels ont été transcrites intégralement et une analyse de contenu a été réalisée à l'aide du logiciel NVivo 12. Suivant la lecture répétée du matériel, une analyse verticale (intraentretiens) a permis de repérer et de coder les thèmes et sous-thèmes, de dégager les éléments organisateurs du récit, d'effectuer des regroupements en catégories et d'élaborer des constats. Le processus de catégorisation et de classification a fait appel à des catégories mixtes, c'est-à-dire définies a priori à partir des données des recherches empiriques, mais émergeant aussi du récit des participantes (Deslauriers, 1987 ; Gilgun, 2005). Après avoir extrait les dynamiques propres à chaque entretien, une analyse transversale (interentretiens) a visé la comparaison du contenu des propos en fonction des similitudes et des différences dans le discours des participantes selon les différentes catégories d'analyse. Cette analyse transversale a permis de raffiner les catégories d'analyse et de faire ressortir les points



de convergence et de divergence entre les témoignages des personnes victimes ou survivantes. La collecte des données a pris fin lorsque les analyses ont montré une saturation théorique des catégories d'analyse, c'est-à-dire quand aucun nouveau contenu ne s'est dessiné. La saturation des données a été atteinte uniquement pour une forme de traite, celle qui a trait à l'exploitation sexuelle. En effet, parmi les participantes à l'étude, l'ensemble vivait ou a vécu de l'exploitation sexuelle, mais cinq ont également vécu de l'exploitation à des fins de travail. Les autres formes de traite n'ont pas été représentées dans l'échantillon. Le nombre de participantes qui a conduit à la saturation des données pour l'exploitation sexuelle a été de 12, ce qui va dans le sens de Kuzel (1999) qui précise que 12 à 20 participants sont généralement requis pour assurer une saturation des données satisfaisante dans le cas d'échantillons hétérogènes.

### 3.7 Critères de rigueur

Dans le but d'explorer le plus de facettes possible du problème à l'étude et de coconstruire des connaissances tout en favorisant l'objectivation du sens produit pendant la recherche, plusieurs types de triangulation ont été utilisés. La triangulation théorique a permis une compréhension la plus riche possible du phénomène étudié par la mise à contribution de plusieurs perspectives théoriques, dont la théorie du parcours de vie et le modèle écologique. La triangulation des méthodes de collecte de données (questionnaire en ligne, guide d'entretien de groupe, guide d'entretien individuel, journal de bord, questionnaire sociodémographique) a pallié les limites de chacune d'entre elles prises individuellement. La triangulation du chercheur s'est traduite, d'une part, par la comparaison des points de vue des membres de l'équipe de recherche sur la façon de conduire la recherche et, d'autre part, par la consultation d'une chercheuse externe qui a aidé l'équipe à s'interroger sur les décisions prises au cours de la recherche. La triangulation des sources a contribué à un approfondissement de la compréhension de la problématique, selon le point de vue des personnes victimes et survivantes, mais également selon le point de vue des travailleurs qui peuvent, dans le cadre de leur travail, être en contact avec une



victime de traite. À notre connaissance, cette recherche est pionnière dans la mesure où pour mieux comprendre le phénomène, aucun chercheur n'a utilisé la triangulation des sources. La triangulation par l'analyse a contribué à la corroboration des méthodes descriptives et d'analyse de contenu facilitant une compréhension plus nuancée du même corpus de données. Enfin, la triangulation indéfinie a été utilisée grâce aux discussions de groupe où l'objectif était de faire un retour auprès des personnes participantes ayant répondu au questionnaire en ligne afin de discuter des constructions de sens émergentes.

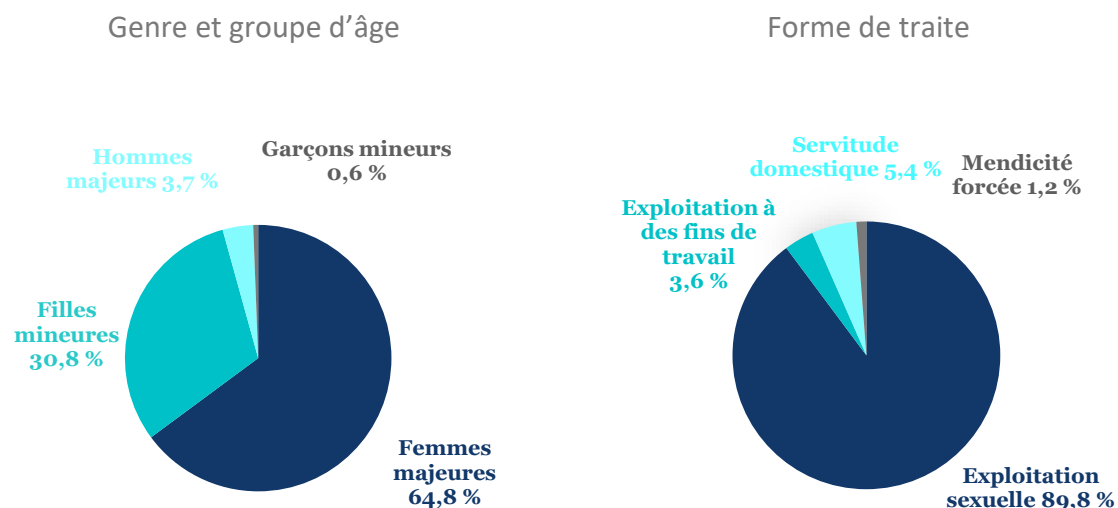
## 4 RÉSULTATS DE LA RECHERCHE

### 4.1 Portrait des victimes

Le premier objectif de cette recherche a été de documenter le portrait des victimes de traite dans les Laurentides. Pour ce faire, la perception de 185 travailleurs susceptibles d'être en contact avec une victime dans le cadre de leur travail a été analysée. Parmi l'ensemble des personnes participantes, 53 indiquent avoir été directement en contact avec une ou des victimes de traite de personnes résidant ou ayant été exploitées dans les Laurentides au cours des cinq dernières années. Dans l'ensemble, 315 victimes ont été identifiées. Les personnes participantes ont également mentionné avoir suspecté 80 autres cas de traite.

Les données font ressortir que la problématique de la traite de personnes vise principalement des femmes et des filles mineures. Les hommes et les garçons mineurs sont aussi touchés, mais en très petite proportion. Aucune personne trans n'a été identifiée, ce qui ne signifie pas que les personnes des diversités sexuelles et de genre ne soient pas concernées par l'enjeu. La forme de traite de personnes la plus signalée est l'exploitation sexuelle, bien que d'autres formes soient aussi présentes (figure 1). Le prélèvement d'organes n'a pas été souligné, cette forme est cependant reconnue comme étant la plus clandestine (Shimazono, 2007). Les victimes identifiées sont essentiellement des citoyennes canadiennes (91,8 %) et habitent sur le territoire des Laurentides. Elles sont exploitées principalement sur celui-ci (62,2 %).

Figure 1 : Portrait des victimes de traite



Les entretiens individuels auprès des douze survivantes ont permis de dresser un portrait plus détaillé. L'analyse de la variable « âge » a fait ressortir qu'une des participantes a été victime d'exploitation pour la première fois dès l'enfance, cinq participantes sont entrées dans l'exploitation à l'adolescence, alors que les six autres personnes y ont été entraînées lorsqu'elles étaient de jeunes adultes, de 18 à 35 ans, la moyenne d'âge s'établissant à 19 ans. La durée de l'expérience est également variable. La plus courte période de traite est de deux ans alors que la plus longue est de 17 ans, la moyenne étant d'un peu plus de huit ans. Toutefois, bien qu'elle soit la plus juste possible, la durée de la période d'exploitation demeure approximative pour la simple raison que les survivantes elles-mêmes ont eu de la difficulté à établir le nombre précis d'années pendant lesquelles elles ont vécu dans des situations d'exploitation.

Avant l'épisode de traite, certaines participantes allaient à l'école, alors que d'autres étaient sur le marché du travail. Seulement deux d'entre elles étaient en couple,

quatre étaient mères avant leur première expérience de traite, trois ont vécu la maternité pendant la période d'exploitation et trois après s'en être sorties.

## 4.2 Trajectoires des expériences de la traite

D'entrée de jeu, l'ensemble des résultats présentés dans cette section est tiré des entretiens individuels auprès des douze personnes survivantes de la traite.

### 4.2.1 Facteurs de vulnérabilité

Les participantes ont été invitées à s'exprimer sur les facteurs de vulnérabilité qu'elles estiment comme ayant été susceptibles d'avoir accru leur risque d'être recrutées ou maintenues dans une situation d'exploitation. Ces facteurs seront présentés sous deux principaux thèmes, à savoir les facteurs personnels et les facteurs familiaux et sociaux.

#### Facteurs personnels

Toutes les participantes ont cerné les facteurs propres à leur personnalité qui les ont rendues vulnérables à vivre une situation d'exploitation. Elles se décrivent souvent comme étant timides, naïves ou ayant peu d'expérience de la vie. Quelques-unes ont par ailleurs soulevé leur manque de connaissances sur l'existence du phénomène d'exploitation. Pour ces participantes, ce sont ces traits de personnalité qui expliquent en partie les raisons pour lesquelles elles ne sont pas aperçues rapidement de la situation d'exploitation dans laquelle elles se sont retrouvées. Dans son témoignage, Audrey montre comment sa naïveté a favorisé son entrée dans son expérience d'exploitation :

*Il faut comprendre aussi que je viens de la région. Donc, je n'ai pas grandi au travers de ce milieu-là. Je ne connaissais rien du tout. Faque un proxénète, je n'avais pas vraiment conscience de ce que c'était exactement. J'étais quand même âgée, mais j'avais la naïveté d'une plus jeune fille qui n'a pas grandi dans la grande ville.*

De plus, les participantes rapportent des difficultés à s'affirmer ou à avoir confiance en elles. La plupart d'entre elles se sentaient marginalisées ou différentes des autres. Une fragilité sur le plan de l'estime de soi semble être un élément central, puisque l'ensemble des participantes y ont fait référence pour expliquer leur vécu, comme l'expriment France et Alice.

*J'ai toujours été une hypersensible qui se sentait différente des autres. C'était en moi ça. Je n'avais pas confiance en moi. Je n'avais pas confiance en ma personnalité. Pour moi, j'avais compris jeune que pour être aimée, il fallait que tu sois belle. J'ai tout fait en fonction de ça. (France)*

*Bien, le manque de confiance en moi. Je pensais que je ne valais rien d'autre. [...] Je doutais de moi. Faque, imagine, je ne me trouvais pas belle. [...] Faque là, on parle d'une petite fille qui est très insécure, qui arrive à Montréal et qui se fait recruter. (Alice)*

La moitié des participantes indiquent avoir vécu des difficultés de santé mentale durant l'enfance ou à l'adolescence. Parmi les problèmes les plus souvent rapportés, elles mentionnent la dépression, différents troubles anxieux ou alimentaires et des troubles d'adaptation. À ces problèmes s'ajoute la consommation de drogues et d'alcool. Jade, par exemple, nous explique qu'elle a commencé à consommer lorsqu'elle était enfant :

*Il avait parlé : « ah, les peaux de bananes ça gèle, les pépins d'orange ». Je faisais sécher des affaires dans le cabanon, puis j'essayais de voir si c'est vrai que ça gèle. Je pense que j'ai commencé ça vers 7-8 ans. Puis, la cigarette aussi. Vers 9 ans, je fumais. Après le divorce de mes parents, je fumais. À 14 ans, je m'achetais un 6 pack et je le mettais dans le frigo.*

Un autre facteur important qui a émergé de cette analyse est la vulnérabilité économique. Le manque d'argent se fait ressentir, puisque des participantes déclarent avoir eu à assumer seules leurs propres frais de subsistance, souvent dès la fin de



l'adolescence. Cela est d'autant plus vrai pour celles qui avaient des enfants entièrement à leur charge avant de se faire exploiter. Cette précarité financière a amené certaines à cumuler des dettes importantes, d'autres à perdre leur logement et quelques-unes à vivre des périodes d'itinérance. Le manque d'argent, pour répondre à leurs besoins ou à ceux de leurs proches, devient donc pour la totalité des participantes, une vulnérabilité importante. Line explique comment cela a pu l'influencer :

*Je ne voulais surtout pas, je n'avais jamais fait de pipe de ma vie. [...] Mais ça m'a fait de l'argent. Même si tu vomis quasiment, tu oublies ça quand t'as tes sous. J'ai tout oublié aussitôt que c'était fini, parce que là, j'avais des sous, j'avais faim.*

Pour Jenny, la vulnérabilité économique a été accentuée par ses responsabilités parentales :

*Là, je me dis : « Oh! mon Dieu, avec 400 \$ je vais pouvoir m'acheter un lit ». Tu sais, toute seule, pas de meuble, même pas de fourchettes, avec un bébé. [...] Faque OK, pour 400 \$, je vais y aller.*

Cette difficulté est d'autant plus exacerbée par le fait que plusieurs d'entre elles ont un très faible niveau de scolarisation au moment de l'entrée dans leur trajectoire d'exploitation. La majorité n'avait pas, à ce moment, de diplôme d'études secondaires, certaines avaient cessé leur scolarisation au début de leur entrée au secondaire. Ce faible niveau d'éducation rend l'accès à un emploi bien rémunéré difficile, voire impossible pour plusieurs.

### **Facteurs familiaux et sociaux**

Un très faible soutien parental lors de l'enfance et de l'adolescence semble aussi être un facteur prépondérant de vulnérabilité à l'égard de la traite. La totalité des participantes mentionne avoir manqué d'amour, avoir vécu de la négligence ou avoir été

exposée à de la violence entre leurs parents. Jenny exprime comment le manque de soutien de ses parents a eu un impact sur son parcours :

*Quand tu pars à 15 ans et tu pars sur de mauvais termes, parce que tes parents ne t'aiment pas. [...] Ma mère me l'a toujours dit : « je ne t'aime pas, mais ce n'est pas de ma faute, c'est parce qu'on ne m'a jamais aimée », des niaiseries. Je pense que le fait que tu pars à 15 ans et que tu n'as pas vraiment d'éducation et qu'on ne t'a pas vraiment encadrée dans rien, tu pars avec rien. Tu pars, tu as déjà les deux ailes cassées. Tu veux voler de tes ailes, mais tu n'en as plus.*

Huit participantes ont, par ailleurs, subi de la violence physique et psychologique de la part d'un de leurs parents et, pour cinq d'entre elles, ces formes étaient aussi accompagnées de violences sexuelles exercées par un ou des membres de leur famille. Pour quatre participantes, le lien avec la famille a été brisé lors de leur adolescence, soit parce qu'elles ont fugué dans le but de se protéger de cette violence ou qu'elles ont été expulsées de leur milieu familial par leurs parents. Six participantes mentionnent que leurs parents souffrent de problèmes de santé mentale ou de toxicomanie, ce qui vient s'ajouter aux difficultés relationnelles à l'intérieur de la famille. Six des participantes ont aussi connu le deuil de personnes importantes. Elles ont qualifié leur lien avec ces personnes de significatif, car celui-ci leur permettait de combler le vide créé par le manque de présence parentale. Sophie raconte l'impact du deuil de sa grand-mère :

*Ma grand-mère est morte. [...] C'était vraiment mon pilier, je pense que je sais c'est quoi perdre un parent, parce qu'ils sont moins importants à mes yeux qu'elle. [...] J'imagine que ça m'a rendue plus vulnérable [...]. J'avais plus que jamais besoin de sécurité, puis en plus mon adulte pilier venait de mourir.*

Les difficultés dans les relations amoureuses avant les premières expériences d'exploitation ont été rapportées par huit participantes comme étant des facteurs de

vulnérabilité. Plus précisément, elles ont subi des situations de violence conjugale, de la trahison amoureuse et des séparations difficiles.

Pour six d'entre elles, le fait d'être devenues mères a été un facteur de vulnérabilité significatif facilitant l'entrée dans l'exploitation. Trois d'entre elles l'ont été à l'adolescence ou au début de l'âge adulte. Elles ont toutes connu une situation de monoparentalité et trois ont dû confier la garde de leur enfant à un proche ou à la Direction de la protection de la jeunesse en raison de difficultés multiples vécues à cette période. Pour Line, se séparer de son enfant était nécessaire pour assurer le bien-être de ce dernier :

*En tout cas, j'ai essayé de garder mon bébé, mais je l'ai donnée parce que c'était trop dur pour moi. J'étais toute seule, on n'avait pas de meubles, c'était vraiment désuet... Je l'ai donnée. C'est la chose que je regrette le plus au monde. C'est sûr que, pour elle, je ne le regrette pas. [...] J'avais eu un post-partum, elle faisait ses dents, je dormais plus, alors, je suis devenue comme folle. J'étais toute seule là-dedans, aussitôt que je l'ai frappée, j'ai couru en bas, j'ai appelé la DPJ. Je leur ai dit, je viens tout juste de frapper ma fille... Venez la chercher.*

Les difficultés relationnelles ne se limitent pas aux défis liés à la famille. En effet, une majorité de participantes déplorent avoir un faible réseau d'amis qui s'explique, pour certaines, par des déménagements multiples dans l'enfance ou des changements fréquents d'école. Le manque d'amis a été un facteur de vulnérabilité important pour Jenny :

*Je me suis ramassée pu d'amis, parce qu'on n'est pas à la même place, moi je suis obligée de lâcher l'école, commencer à travailler, tout le kit. Tu fais tes expériences de vie, mais tu n'as pas de conseils de personne. Moi, je me dis, si j'avais eu quelqu'un d'équilibré à côté de moi, qui m'aurait donné des conseils, ou qui m'aurait parlé, tout*

*simplement, juste me parler, c'est sûr je n'aurais pas fait ces choix-là. C'est sûr, je ne serais pas tombée là-dedans. Mais il n'y avait personne alentour.*

L'intimidation, à l'enfance ou à l'adolescence, a fait partie de l'expérience scolaire de huit participantes. Plusieurs d'entre elles ont qualifié celle-ci comme étant un facteur de vulnérabilité marquant dans leur parcours. L'intimidation était souvent accompagnée de violence verbale, de commentaires à caractère sexuel ou de violence physique. La moitié des participantes ont également vécu des agressions sexuelles de la part d'amis, de voisins ou de personnes en situation d'autorité (sans être un membre de la famille).

Pour une partie importante des répondantes, les ressources sociales, communautaires ou gouvernementales, comme le milieu de l'éducation, de la santé et des services sociaux, n'ont pas pu jouer leur rôle de filet social qui aurait pu leur éviter de vivre de l'exploitation. Plusieurs d'entre elles n'allaient plus à l'école et celles qui ont reçu une aide concrète (ex. Centres jeunesse) ont quitté cette ressource. Elles rapportent qu'elles avaient peu de connaissances au sujet des différentes ressources qui auraient pu les aider. Elles avaient une méfiance envers les adultes et envers les professionnels, qu'il s'agisse de médecins, d'intervenants psychosociaux, de policiers ou du système judiciaire. Audrey mentionne :

*C'est vrai que tous ces systèmes-là, j'étais vraiment rebellée contre ça. Faque, je n'avais pas confiance, c'est certain que ça ne m'a pas aidé là-dedans, parce que je n'ai jamais eu tendance à aller demander de l'aide.*

De manière générale, les participantes affirment aussi avoir très peu de soutien social. Elles vivaient de l'isolement dans plusieurs sphères de leur vie et déclarent une absence de lien de qualité, que ce soit avec leur famille, leurs amis ou des organisations du milieu.

#### **4.2.2 Événements précipitants et points tournants pour s'en sortir**

Si les facteurs personnels, familiaux et sociaux sont pour la plupart des survivantes des facteurs déterminants de vulnérabilité et de maintien dans la situation de traite, il n'en demeure pas moins que pour mieux comprendre la trajectoire de l'expérience, les événements précipitants et les points tournants pour se sortir de la situation d'exploitation sont des éléments incontournables à prendre en considération.

Les douze vignettes suivantes présentent l'âge à la première situation d'exploitation, la durée, les interruptions, les événements précipitants et les éléments qui ont favorisé la sortie de l'expérience chez les participantes. Elles aident à mieux comprendre comment, à travers leur histoire de vie unique et complexe, sur un fond de fragilité alimenté par la situation personnelle, familiale et sociale, ces femmes finissent par être sous l'emprise d'un ou des exploitateurs et réussissent à s'en sortir.

<b>L'expérience de traite d'Alice</b>			
<b>Âge de début de la traite</b>	21 ans	<b>Durée approximative</b>	9 ans
<b>Exploiteur(s)</b>	Plusieurs proxénètes et une recruteuse		
<b>Forme de traite vécue</b>	Exploitation sexuelle		
<p>Alice est au début de la vingtaine. Elle veut accumuler de l'argent pour partir en voyage. Elle commence alors à travailler dans un salon de massage érotique et fait la rencontre d'une femme qui la présente à un proxénète. Celui-ci la recrute en la convainquant qu'elle peut se faire beaucoup plus d'argent en offrant des services sexuels. Au fil de son parcours d'exploitation, elle est sous l'emprise de plusieurs proxénètes. Elle est transportée dans différents endroits au Canada et aux États-Unis où elle est forcée de donner des services sexuels à une quinzaine de clients par jour. Lorsqu'elle décide de sortir du milieu, elle se voit contrainte de payer un montant, établi par son exploitateur, sous le prétexte qu'elle doit rembourser l'argent qu'ils ont investi pour elle.</p> <p>Sortie de sa situation de traite et cherchant à se faire de l'argent, elle travaille à son compte comme « escorte de luxe »<sup>1</sup> pendant quelques mois. Elle fait la rencontre d'un proxénète dont elle tombe profondément amoureuse. Après plusieurs années où elle vit de l'exploitation, elle devient enceinte de ce dernier. À la suite d'un épisode de violence physique grave, elle fait une fausse couche. Alice le contacte pour l'informer qu'elle est hospitalisée, celui-ci est indifférent et dénigrant à l'égard de la perte de leur enfant. Peu de temps après sa sortie d'hôpital, elle décide de fuir son proxénète et sort de sa situation d'exploitation.</p>			

---

<sup>1</sup> Dans l'ensemble des vignettes, les guillemets signifient que les expressions sont reprises intégralement des verbatims.

<b>L'expérience de traite de Diana</b>			
<b>Âge de début de la traite</b>	35 ans	<b>Durée approximative</b>	11 ans
<b>Exploiteur(s)</b>	Plusieurs conjoints		
<b>Forme(s) de traite vécue</b>	Exploitation sexuelle et à des fins de travail		
<p>À 35 ans, Diana fait la rencontre d'un conjoint qui devient le père de leurs deux enfants. Celui-ci n'a plus de revenu et exige qu'elle le fasse vivre. Elle vit de l'exploitation à des fins de travail par celui-ci, car elle doit lui donner tout l'argent qu'elle gagne en travaillant. Elle se sépare, ses deux enfants sont placés et elle éprouve un problème de consommation.</p> <p>Huit ans s'écoulent entre cette expérience d'exploitation et la rencontre d'un nouveau conjoint exploitant. La situation d'exploitation sexuelle débute lorsque son conjoint utilise plusieurs moyens de contrôle pour exiger d'elle de le faire vivre et de payer ses dettes de drogues. Cette situation mène Diana à faire de la « prostitution » dans la rue. Après un épisode de violence grave de la part du conjoint, elle craint de mourir et décide d'aller en thérapie pour s'en sortir. Elle vit une longue période d'abstinence, puis fait la rencontre d'un nouveau conjoint qui l'amène à rechuter. Elle est forcée, encore une fois, à se livrer à la « prostitution » pour se procurer leurs doses de drogues. Un événement de violence particulièrement intense favorise une prise de conscience et une affirmation de soi auprès de son conjoint ; ils mettent fin à leur consommation et sa situation d'exploitation cesse.</p> <p>Son parcours est marqué par plusieurs épisodes d'itinérance et de violence intense autant de la part de ses conjoints exploitants que des clients.</p>			

<b>L'expérience de traite de Jasmine</b>			
<b>Âge de début de la traite</b>	19 ans	<b>Durée approximative</b>	8 ans
<b>Exploiteur</b>	Son conjoint		
<b>Forme(s) de traite vécue</b>	Exploitation sexuelle et à des fins de travail		
<p>Lors de sa première relation amoureuse, à l'âge de 19 ans, Jasmine vit de l'exploitation à des fins de travail. Son conjoint contrôle l'entièreté de ses revenus et de ses dépenses. Elle fait vivre ce dernier, qui travaille très peu ou pas pendant de longues périodes, alors qu'elle occupe un emploi à temps plein. La consommation de drogues de son conjoint augmente et, n'ayant pas assez d'argent pour payer, il exige de Jasmine, sous la menace de sévices et de violences psychologiques, d'accorder des services sexuels à son revendeur de drogues. Au fil du temps, l'exploitation sexuelle, toujours gérée par son conjoint, s'intensifie avec la venue de plusieurs clients réguliers. Jasmine continue à travailler à temps plein dans le jour et est forcée de rencontrer majoritairement des clients sadiques jusqu'à tard dans la nuit.</p> <p>À la suite d'une plainte d'un client, son conjoint lui fait subir des sévices pour qu'elle se plie à toutes les exigences des clients. C'est après cet événement que Jasmine décide de le quitter, avec l'aide d'un ami.</p>			



<b>L'expérience de traite de Camille</b>			
<b>Âge de début de la traite</b>	14 ans	<b>Durée approximative</b>	5 ans
<b>Exploiteur(s)</b>	Plusieurs revendeurs de drogues, proxénètes et clients (alors qu'elle était mineure)		
<b>Forme(s) de traite vécue</b>	Exploitation sexuelle et à des fins de travail		
<p>Camille vit plusieurs mauvais traitements et sévices sexuels des mains d'un membre de sa famille dans son enfance et commence à consommer de la drogue vers l'âge de 12 ans. À 14 ans, elle fugue après avoir vécu chez des amis pendant un certain temps. Pour payer sa consommation de drogues, elle finit par accorder des services sexuels à ses revendeurs de drogues. Durant cette période, elle fait la rencontre d'un proxénète dont elle tombe amoureuse.</p> <p>À l'âge de 15 ans, elle est prise en charge par la Direction de la protection de la jeunesse et est hébergée plusieurs mois dans un centre de réadaptation. Elle quitte le centre pour aller vivre avec sa famille, mais celle-ci ne prend pas soin d'elle et elle se retrouve à nouveau itinérante. Remarquée par un groupe de proxénètes, elle est amenée dans un lieu destiné à l'exploitation sexuelle et en demeure captive pendant trois ans alors qu'elle est mineure. Elle y est maintenue sous l'effet de la drogue et elle subit des gestes de violence grave de la part des membres du groupe et de certains clients. Camille est également victime d'exploitation à des fins de travail lorsqu'elle est forcée de vendre des substances illicites pour eux. Lors d'une des rares sorties surveillées dans un parc à des fins d'exploitation, une policière la remarque et lui offre son aide. Elle s'enfuit avec elle pour se sortir définitivement de sa situation d'exploitation.</p>			

<b>L'expérience de traite de Jade</b>			
<b>Âge de début de la traite</b>	28 ans	<b>Durée approximative</b>	5 ans
<b>Exploiteur(s)</b>	Plusieurs agences d'escortes et revendeurs de drogues		
<b>Forme de traite vécue</b>	Exploitation sexuelle		
<p>Jade devient « escorte » dans une agence pendant plusieurs semaines après avoir répondu à une annonce dans le journal. Au départ, il est difficile pour elle de prendre conscience qu'elle vit de l'exploitation. Elle se sent en sécurité, car cette agence est dirigée par une famille propriétaire d'un motel qui lui fait croire qu'elle est leur amie. Rapidement, elle vit de plus en plus de violence psychologique et du contrôle de la part de cette agence. Se sentant victime de mauvais traitements, elle quitte l'agence en espérant ne plus vivre de l'exploitation auprès d'une autre agence d'escortes.</p> <p>Malgré son espoir, la dynamique d'exploitation se poursuit auprès de plusieurs autres agences qui conservent 50 % de ses gains et qui ne la protègent pas des clients violents. Durant cette période, la toxicomanie s'installe. Entremêlée d'interruptions, elle se livre à la « prostitution » dans la rue et est parfois victime d'exploitation par des revendeurs de drogues qui lui disent où trouver des clients et qui la maintiennent dans sa problématique de toxicomanie. À 37 ans, elle rencontre une intervenante d'une ressource spécialisée en prostitution, ce qui l'amène à quitter définitivement ce milieu.</p>			

<b>L'expérience de traite de Sandra</b>			
<b>Âge de début de la traite</b>	26 ans	<b>Durée approximative</b>	9 ans
<b>Exploiteur(s)</b>	Plusieurs agences d'escortes, un proxénète et deux recruteur(se)s		
<b>Forme de traite vécue</b>	Exploitation sexuelle		
<p>À la suite de la perte de son emploi dans le milieu de la mode, Sandra a un grand besoin d'argent, notamment pour payer son loyer. Elle accepte la proposition d'une ancienne collègue d'être « escorte » dans une agence. Durant cette période, elle subit une pression excessive de satisfaire les clients et on la menace de ne pas la laisser poursuivre si elle ne répond pas à leurs demandes. Ne se sentant pas respectée, elle change d'agence, mais les conditions se ressemblent. Elle continue à subir des mauvais traitements des clients, sans que les agences, qui retiennent 50 % de ses revenus, ne la protègent. Durant cette période, l'alcoolisme et la toxicomanie s'installent.</p> <p>À 31 ans, elle subit une violente agression de la part d'un client et s'engage par la suite dans une cure de désintoxication, suivie d'une période de cinq ans d'abstinence au cours de laquelle elle retourne aux études. À 40 ans, elle fait la rencontre d'un proxénète, par l'entremise d'une connaissance, et est victime d'exploitation sexuelle pendant un an. Pour s'en sortir, elle porte plainte à la police contre celui-ci.</p>			

<b>L'expérience de traite de Jenny</b>			
<b>Âge de début de la traite</b>	15 ans	<b>Durée approximative</b>	6 ans
<b>Exploiteur(s)</b>	Son conjoint, une agence d'escortes et des recruteurs		
<b>Forme(s) de traite vécue</b>	Exploitation sexuelle et à des fins de travail		
<p>Jenny vit dans une famille dysfonctionnelle qui la force à partir en appartement à 15 ans. Peu de temps après, elle emménage avec un collègue de travail qu'elle fréquente depuis peu. Rapidement, cet homme prend contrôle de ses paies pour des fins personnelles, elle est victime d'exploitation à des fins de travail. Elle le quitte pour un autre homme après un an et demi de relation.</p> <p>Âgée de 18 ans et nouvellement mère monoparentale, Jenny a un énorme besoin d'argent pour subvenir à leurs besoins. Elle répond à une annonce du journal local d'une agence qui propose un service de rencontres sans contact sexuel. Croyant aller souper avec un homme, elle se fait plutôt séquestrer et violer par plusieurs personnes, afin de la briser, dans le but de l'exploiter sexuellement par la suite. Cette agence l'exploite pendant plusieurs années tout en entretenant une illusion de relation amicale avec elle.</p> <p>À 22 ans, elle subit une agression sexuelle particulièrement brutale de la part d'un client, mais réussit à s'échapper. Elle tente de trouver de la protection et du réconfort auprès du patron de son agence d'escortes. Toutefois, ce dernier la réprimande de ne pas avoir terminé le service. Elle réalise qu'elle est seulement un numéro à leurs yeux et s'enfuit de l'agence.</p>			

<b>L'expérience de traite de Line</b>			
<b>Âge de début de la traite</b>	13 ans	<b>Durée approximative</b>	17 ans
<b>Exploiteur(s)</b>	Une recruteuse, plusieurs propriétaires de bars de danseuses nues et des revendeurs de drogues		
<b>Forme de traite vécue</b>	Exploitation sexuelle		
<p>À 13 ans, Line fait une fugue de son domicile familial après avoir été violentée par son père. Quelques mois plus tard, alors qu'elle était itinérante, elle se fait recruter par une femme qui lui offre de prendre soin d'elle en l'hébergeant. Cette dernière lui fait croire qu'elle lui a trouvé un emploi de danseuse dans une discothèque alors que, dans les faits, il s'agissait de danse nue. Line est exploitée sexuellement à cet endroit et à plusieurs autres bars comme danseuse nue. C'est à cette période de sa vie que Line commence à vivre de la toxicomanie. À 22 ans, elle quitte le milieu par choix.</p> <p>À 30 ans, pour payer sa consommation qui s'est intensifiée avec les années, Line se livre à la « prostitution » dans la rue. Elle considère ses revendeurs comme des exploiters qui tirent avantage de ses vulnérabilités tout en lui trouvant des clients. C'est aussi pendant ces 13 années qu'elle vit de nombreuses agressions de la part de clients et de longues périodes d'itinérance. Au début de la quarantaine, Line vit une situation avec un groupe criminalisé qui lui fait très peur. Elle s'enfuit chez un membre de sa famille et entreprend une thérapie pour ne plus revenir dans ce milieu.</p>			

<b>L'expérience de traite de Christine</b>			
<b>Âge de début de la traite</b>	Moins de 10 ans	<b>Durée approximative</b>	13 ans
<b>Exploiteur(s)</b>	Son père et un proche de la famille, un groupe criminalisé et plusieurs clients alors qu'elle était mineure		
<b>Forme de traite vécue</b>	Exploitation sexuelle		
<p>Pendant de nombreuses années, Christine est victime d'exploitation sexuelle intense, sévère et sans répit des mains de son père et de nombreux clients que ce dernier lui imposait. Afin de payer ses dettes de drogues et d'avoir un revenu supplémentaire, le père, aidé parfois d'un proche de la famille, vend sa fille à des clients et à un groupe criminalisé.</p> <p>Après 13 ans de sévices qui ont eu lieu plusieurs fois par semaine depuis le début de son exploitation, Christine souhaite mourir pour que ça cesse. Pour arriver à ses fins, elle décide de commettre un geste de trahison à l'encontre du groupe criminalisé auquel elle est liée sachant que cela mènera à son exécution. Un membre haut placé de ce groupe s'interpose à son exécution, non par bienveillance, mais pour servir ses propres intérêts. Placé devant le fait accompli, le père doit se soumettre à cette décision et accepter, à contrecœur, le retrait de sa fille du réseau. Christine est libérée de sa situation d'exploitation, mais vit des représailles physiques de la part de son père pendant quelque temps.</p>			

<b>L'expérience de traite de Audrey</b>			
<b>Âge de début de la traite</b>	24 ans	<b>Durée approximative</b>	2 ans
<b>Exploiteur(s)</b>	Un recruteur, plusieurs agences d'escortes et deux proxénètes		
<b>Forme(s) de traite vécue</b>	Exploitation sexuelle et à des fins de travail		
<p>Après la perte de son emploi dans la restauration, Audrey a un urgent besoin d'argent. Elle décide alors de confier sa fille à un membre de sa famille le temps de se trouver un nouveau travail. C'est par le biais d'un ami, en qui elle a confiance, qu'Audrey est mise en contact avec son premier proxénète. Elle est convaincue que devenir « escorte » sera avantageux pour elle. Ce dernier l'exploite sexuellement et prend tout son argent pendant quelques semaines. Par la suite, elle décide de le quitter et d'être « escorte » pour des agences qui exigent de 30 à 40 % de ses revenus, espérant gagner davantage d'argent ainsi. Elle constate qu'elle vit de l'exploitation pendant plusieurs mois de la part de certaines agences, car c'est sous la menace qu'elle est forcée d'offrir des services sexuels.</p> <p>À 25 ans, elle fait la rencontre d'un deuxième proxénète dont elle tombe amoureuse. Plusieurs filles sont sous son emprise et Audrey commence à exécuter des tâches liées au proxénétisme, sans le réaliser à ce moment, comme publier des annonces, répondre au téléphone et collecter l'argent. La consommation de stimulants l'aide à rester réveillée pour répondre à toutes les exigences de son proxénète. Elle tente de le quitter à plusieurs reprises sans succès. À la suite d'une intervention policière, elle réalise l'ampleur de sa situation et quitte définitivement son exploiteur.</p>			

<b>L'expérience de traite de France</b>			
<b>Âge de début de la traite</b>	14 ans	<b>Durée approximative</b>	6 ans
<b>Exploiteur(s)</b>	Un propriétaire d'une agence de danseuses nues, un colocataire et un proxénète		
<b>Forme de traite vécue</b>	Exploitation sexuelle		
<p>À 14 ans, France fait une fugue et cherche à subvenir à ses besoins. Elle se fait proposer par une agence de danser nue dans plusieurs bars de la province. Lors de cette période, elle commence à consommer diverses substances. Elle arrête de danser à 15 ans à la suite d'une intervention de la Direction de la protection de la jeunesse. Elle fugue à Vancouver où elle subit des sévices, pour ensuite revenir au Québec où elle est reprise en charge par la DPJ jusqu'à ses 18 ans.</p> <p>C'est à l'âge de 20 ans qu'elle rencontre son conjoint qui devient son proxénète pour une période de quatre ans. Elle est forcée à danser dans des bars et à offrir des services sexuels à des clients sans récolter d'argent. À la suite de l'incarcération de son proxénète, elle décide d'aller chercher de l'aide psychologique, notamment pour ses problèmes de toxicomanie. À son retour de prison, son proxénète la retrouve et la séduit à nouveau. Elle retourne vivre avec lui quelques mois. Elle prend conscience que cette relation est malsaine et demande de l'aide à son ami pour quitter son proxénète.</p>			



<b>L'expérience de traite de Sophie</b>			
<b>Âge de début de la traite</b>	14 ans	<b>Durée approximative</b>	8 ans
<b>Exploiteur(s)</b>	Une agence de mannequinat, un chauffeur privé, un salon de massage érotique et son ex-conjoint		
<b>Forme(s) de traite vécue</b>	Exploitation sexuelle		
<p>Sophie vit une première situation d'exploitation à l'âge de 14 ans lorsqu'elle répond à une annonce dans le journal pour mannequinat dans le but de payer sa consommation de drogues. Dès la première séance, on lui demande de se dénuder pour des photos érotiques. L'appât du gain la maintient dans cette situation quelque temps. À 18 ans, Sophie travaille comme serveuse et femme de ménage sexy, fait des appels érotiques et des contrats de mannequinat, mais ne considère plus être victime d'exploitation lors de cette période.</p> <p>Puis, à l'âge de 27 ans, elle fait des massages érotiques où elle est filmée à son insu et les vidéos sont distribuées sans son consentement. Par la suite, elle décide de devenir « escorte » et elle franchit ses limites avec les clients. Elle devient victime d'exploitation, notamment par son chauffeur privé. Elle subit des agressions sexuelles et présente des problèmes graves de santé, ce qui l'amène à sortir de cette situation. Le père d'un de ses enfants la soutient financièrement pour l'aider à ne plus retourner dans ce milieu. En contrepartie, celui-ci commence insidieusement à l'exploiter en lui demandant des photos et vidéos érotiques. Elle prend conscience de la situation, s'affirme auprès de son exploitateur et sa situation d'exploitation cesse.</p>			


Ces douze vignettes décrivent les événements précipitants, les interruptions, ainsi que les points tournants survenus au cours de leur vie et qui ont favorisé leur sortie définitive de leur trajectoire d'expérience de traite.

## Événements précipitants

La lecture des parcours des survivantes a permis de cerner plusieurs événements qui les ont poussées à vivre une expérience de traite. Elles ont majoritairement fait face à une série d'événements ou de circonstances qui les ont fragilisées et menées vers la rencontre d'une personne malveillante. Pour plusieurs, ce n'est pas une situation en particulier qui a défini leur entrée dans la traite. Malgré qu'il ne semble pas y avoir de dénominateur commun entre les événements précipitants, il n'en demeure pas moins que plusieurs événements ont marqué l'entrée dans la traite. En effet, quelques participantes ont répondu à des annonces dans les journaux, en croyant naïvement répondre à une offre d'emploi. Certaines ont été mises en contact avec leurs exploiters par un intermédiaire. Plusieurs autres ont rencontré directement leurs exploiters, qu'il s'agisse de proxénètes, de recruteurs, de conjoints, d'agences, de propriétaires de bars de danseuses nues, de revendeurs de drogue, de groupes criminalisés ou encore de clients. Rappelons qu'un client est automatiquement considéré comme un exploiteur lorsque la victime est mineure (ONU, 2000). De plus, aux yeux de la victime, certains clients ont été perçus comme étant des exploiters, même s'ils ne remplissaient pas tous les critères du Protocole de Palerme (ONU, 2000). Dans ce dernier cas, c'est la perception des survivantes qui a été prise en considération. Pour cinq survivantes, c'est une personne de confiance, comme un conjoint ou un membre de la famille, qui les a amenées à vivre l'expérience de traite.

## Interruptions

Une fois entrées dans la traite, la plupart des participantes ont vécu des périodes d'interruption. En effet, pour onze d'entre elles, le parcours d'exploitation a été ponctué de moments d'arrêt d'une durée variable, allant de quelques semaines à plusieurs années. Seulement une participante a été victime de traite sans interruption. Souvent, les



moments d'arrêt ont été suivis de changements d'exploiteurs. De plus, pendant ces périodes, sept participantes témoignent avoir été actives dans l'industrie du sexe sans qu'elles soient en situation d'exploitation. Par contre, pour quatre répondantes, ces activités ont favorisé la rencontre d'un nouvel exploiteur, ce qui a retardé leur processus de sortie.

Pour favoriser l'interruption, les participantes ont utilisé diverses stratégies. Certaines ont changé d'identité ou ont évité d'avoir un domicile fixe, alors que d'autres se sont réfugiées chez des amis ou, comme Audrey, ont choisi de déménager dans une autre province dans l'espoir d'échapper à l'emprise de l'exploiteur :

*Je suis partie à Niagara Falls, en pensant qu'il allait m'oublier. Je me disais il va m'oublier, après je vais revenir, ça va être correct.*

### **Points tournants pour sortir de la situation de traite**

Si les périodes d'interruptions étaient souvent des tentatives pour se sortir de la traite, les points tournants vont être déterminants pour aider les victimes à quitter définitivement la situation d'exploitation. La lecture des douze histoires du parcours de traite fait ressortir l'aide formelle ou informelle reçue ainsi que plusieurs événements qui ont permis à ces survivantes de s'en sortir et de prendre conscience de la situation difficile dans laquelle elles se trouvaient. Plusieurs de ces événements peuvent expliquer, pour une même victime, comment elle a réussi à se sortir de sa situation d'exploitation.

Huit participantes ont réussi à se sortir de l'expérience de traite en prenant conscience des risques pour leur vie ou celle de leurs proches, en ressentant un fort désir de changement ou à la suite d'un événement marquant. Plus précisément, pour cinq d'entre elles, la prise de conscience s'est faite à la suite d'un épisode traumatisant où elles ont craint pour leur vie. Jenny témoigne :

*J'ai juste sacré mon camp, parce que je me suis dit, je m'en fous, ils ne me trouveront pas. J'ai vraiment tout abandonné, parce que j'ai eu la chienne de ma vie, cette journée-là. Vraiment, la chienne de ma vie. J'étais sûre que je mourrais.*

Vivant fréquemment de la violence, France a, pour sa part, été témoin d'un homicide en présence de son enfant, ce qui a précipité sa décision de quitter son proxénète :

*Un moment donné, à 24 ans, j'ai réalisé que j'avais un fils, ça n'avait plus de bon sens. Il y a même un homme qui s'est fait tuer, pis c'est lui qui était à côté de mon fils quand c'est arrivé. Y'avait 5 ans. J'ai vécu de la grosse violence, pis mon fils aussi. Et puis, j'ai décidé que c'était assez.*

Pour trois autres survivantes, la prise de conscience n'est pas directement liée à un événement violent, mais plutôt à l'affirmation de soi ou à la reconnaissance de sa valeur personnelle. Par exemple, Audrey témoigne :

*Je me suis rendu compte que le gars avec qui je travaille présentement, c'était vraiment un pimp, moi je me pensais intelligente, pas que je ne suis pas intelligente, mais je me pensais supérieure à ça, parce que je me disais, j'ai 24 ans, je suis intelligente, j'ai de la scolarité, je suis partie.*

La prise de conscience peut également être jumelée à un sentiment intense de dégoût à l'égard de l'exploiteur et des clients. Les réactions physiologiques de Jasmine ont été un des facteurs qui l'ont encouragée à prendre la décision de quitter son conjoint exploitant :

*La dernière fois qu'un client est venu, puis le dernier cycle de violence de mon ex, j'ai fini avec le client, puis j'ai fait non, pu capable. Là, j'en vomissais. C'était rendu que je pouvais être malade des fois. J'allais au travail, puis je pouvais vomir, je le faisais toujours en cachette, mais une fois, on m'a vue vomir.*

L'aide reçue de façon informelle ou formelle a contribué à favoriser la sortie de la situation d'exploitation pour cinq participantes. France et Jasmine ont pu bénéficier de l'aide informelle venant d'amis. Par exemple, Jasmine parle de l'ami qui l'a aidée à quitter son ex-conjoint :

*J'avais un ami, un ami gars. C'était drôle, il était quand même ami avec mon ex, mais il n'était pas au courant de tout ça, zéro et une barre, on s'entendait bien. Un moment donné, il m'a dit : « tu sais, si ça ne marche plus, va-t'en, au pire ». [...] Il m'avait dit : « bien, tu sais Jasmine, si tu ne trouves vraiment pas de place, je dormirai dans le salon et tu prendras ma chambre. Si ça ne marche vraiment pas et que tu n'es plus heureuse, reste plus là. »*

Jade, quant à elle, a bénéficié de l'aide d'une intervenante spécialisée en exploitation sexuelle alors que, pour Sandra et Camille, c'est l'intervention de la part de policiers qui leur a permis de s'en sortir. Les propos de Camille en témoignent :

*C'est à cause d'une policière, je marchais avec un des gars, pis le gars, on a croisé du monde, faque yé parti parler avec eux, pis la policière est venue me voir. Ça faisait longtemps qu'elle me voyait avec eux autres, pis elle savait que c'était des proxénètes, pis ça flashe à des kilomètres à ronde, pis elle m'a embarqué avec elle parce que je lui ai dit que je voulais m'en aller. Je me suis trouvé une place à vivre.*

Cependant, quitter un exploiteur peut s'avérer non seulement humiliant et extrêmement difficile, mais également risqué, car la victime n'est pas à l'abri de possibles représailles. Jasmine explique comment s'est déroulée la scène quand elle a annoncé à son conjoint exploitant qu'elle avait décidé de le quitter :

*Au matin, je préparais mes choses, mes affaires subtilement, lui, il s'en allait travailler [...], faque moi, mon plan était : « tu t'en vas travailler, après je pars ». Un moment donné, il voyait que ça ne tournait pas rond, bon il me trouvait bizarre. J'ai dit : « je vais être honnête avec toi, je m'en vais ». « Hein, de quoi tu t'en vas? » « Bien, je m'en vais, je*

*te quitte. » « Tu ne peux pas me faire ça, tu es ma pute à moi, je ne veux pas que tu sois la pute à personne d'autre. » « Ouais, mais c'est ça, je veux pu l'être, ta pute. Je ne veux plus. » « Tu ne peux pas me faire ça, t'es juste une ostie de garce. » Puis, bon. Des injures, j'en ai eu.*

Après leur dernier épisode d'exploitation, une fois sortie de la traite, être escortée dans l'industrie du sexe ou danseuse dans un bar est considéré par quatre participantes comme ayant amoindri la transition vers la sortie définitive. Plusieurs avaient besoin d'argent rapidement afin de subvenir à leurs besoins, alors que pour Alice, être danseuse lui a permis de reprendre un certain niveau de contrôle sur sa vie :

*Faque c'est ça, j'ai commencé à danser, puis tu sais, danser ça m'a redonné un pouvoir sur ma vie un peu. [...] Parce que c'est moi qui choisisais mes clients. C'est plus la même affaire.*

### **4.3 Moyens utilisés par l'exploiteur**

Les douze entretiens individuels avec les survivantes ont permis de dégager les moyens utilisés par les exploiteurs pour maintenir une victime dans une situation d'exploitation. Afin de recruter les victimes, ainsi que de les maintenir dans la situation de traite, les exploiteurs usaient de violence psychologique, physique, sexuelle, économique et de séquestration. Ces types de violence ne sont pas exclusifs, car la plupart des participantes témoignent en avoir vécu plus d'un type pendant la période d'exploitation. Les survivantes soutiennent majoritairement que les moyens employés deviennent de plus en plus intenses au fur et à mesure que la relation avec l'exploiteur s'installe. Plusieurs moyens de contrôle peuvent être employés pour soumettre une victime aux besoins de l'exploiteur, comme en témoigne Alice :

*Violence physique, psychologique, monétaire, sexuelle. Ça a été assez l'enfer.*

Avec l'augmentation des moyens de contrôle, les participantes constatent, au fil du temps, une diminution des gestes agréables ou de la présence d'avantages dans la relation, comme les cadeaux, les compliments, les excuses et les promesses de protection et d'argent.

#### **4.3.1 Violence psychologique**

L'emploi de la violence psychologique est un moyen décrit comme étant fréquemment utilisé par les exploiters. Cette violence peut s'exprimer différemment dans l'expérience de traite des victimes, mais elle sert toujours à les recruter, à les maintenir dans la situation d'exploitation ou à les dissuader d'en sortir.

La majorité des participantes expliquent que les exploiters ont ciblé leurs vulnérabilités pour en tirer profit et les blesser psychologiquement en visant leur faible estime d'elles-mêmes, leur situation de monoparentalité, leurs difficultés financières, leurs problèmes de consommation ou leur manque d'amour. Les exploiters en viennent donc à connaître les façons de manipuler les femmes pour arriver à leurs fins. À cela s'ajoute l'usage d'insultes et de dénigrement de la part des exploiters qui viennent enraciner certaines vulnérabilités et, par le fait même, faciliter le contrôle de celles-ci. Audrey explique que son exploiteur a utilisé le fait qu'elle avait vécu de l'intimidation pour la maintenir dans la situation d'exploitation :

*Je suis une personne qui a vécu beaucoup d'intimidation quand j'étais jeune, pis on dirait qu'il l'a compris, il a lu à travers moi. Il m'intimidait beaucoup, il savait quand je me sentais rejetée, quand je me sentais intimidée, je faisais n'importe quoi, je faisais tout pour me faire aimer. C'était beaucoup de violence psychologique, oui il m'a déjà pogné raide, mais il ne m'a jamais frappé. [...]. J'avais l'impression qu'il savait déjà tout quoi me dire.*

Pour recruter, des exploiters optent pour une approche graduelle. Au début de la relation, ils vont se montrer gentils, compréhensifs, bien intentionnés, ils donnent des cadeaux et paient des sorties. Des promesses sont faites par les exploiters selon lesquelles elles feront de l'argent, seront protégées des mauvais clients et qu'elles auront seulement de bons clients. Jade rapporte que ses exploiters étaient gentils au début, mais que le contrôle s'est installé rapidement :

*Ils sont fins au début, puis ils font croire qu'ils sont tes amis. Après ça, tu sais, ce n'est vraiment pas long, puis ils sont assez « cheap » aussi. Ce n'est vraiment pas long qu'ils essaient de te contrôler.*

Certaines participantes déplorent le fait que leurs exploiters aient usé de manipulation et de mensonges afin de les attirer dans une situation de traite. Par exemple, quelques-unes ont été invitées à aller danser, à aller au restaurant ou dans une fête alors qu'en réalité, il s'agissait de leur première expérience de traite. D'autres ont été induites en erreur quant aux attentes réelles les concernant. France témoigne de ce qui s'est passé alors qu'elle était mineure :

*Je pensais que c'était une danse dans une discothèque. Mais ce n'était pas ça du tout.*

Des participantes expliquent aussi qu'elles ont été désensibilisées par la fréquentation régulière de certains milieux où l'offre de services sexuels était monnaie courante. Audrey a vécu ce phénomène en fréquentant des *after hours* :

*Ç'a quand même pris un an et demi avant que je rentre dans ce milieu-là. Je ne voulais pas. Moi, j'étais une mère, mes valeurs ça ne rentrait pas en ligne de compte avec ça non plus. Il me désensibilisait, il m'emmenait dans des after hours, où il y a plein de pimps, plein d'escortes.*



Pour quatre répondantes, cette désensibilisation s'est manifestée par un processus visant à être « cassée » ou « brisée » lorsqu'elles ont été forcées à avoir des relations sexuelles comme l'explique Jenny :

*« Ouais, bien je veux juste savoir comment tu embrasses avant. » Puis là, ils me tendent de l'argent, puis c'est là que ça a commencé. Ils t'envoient sur ton premier appel, puis j'ai su par après qu'ils faisaient ça à toutes les filles, vraiment toutes les filles. Le premier appel qu'ils te font faire là, ils te déshumanisent au complet. Plus ça va, tu as d'autre monde qui rentre dans la chambre, autant des gars, des filles, tu ne comprends vraiment pas ce qui se passe, ça bouge beaucoup. Puis dans ta tête, tu n'es pas habituée à ça, tu ne t'attends pas à ça non plus, puis tu fais confiance. Quand tu sors de là, tu es finie. T'es finie, puis tu sors de là, tu es tellement sale que tu te dis : « bon, c'est juste ça que je veux ».*

Plusieurs survivantes rapportent avoir vécu de la manipulation de la part de l'exploiteur pour mieux accepter leur situation et les convaincre de continuer. Par exemple, Jenny explique que les clients sont présentés comme ceux qui sont sales parce qu'ils paient pour des services sexuels :

*Ils te jouent tellement dans la tête, ils te disent : « qu'est-ce qui est le pire, toi qui es payée pour faire ça ou eux qui paient pour faire ça, c'est eux autres qui sont dégueulasses, ce n'est pas toi ». Puis, dans le fond, ils jouent avec ton cerveau.*

Pour maintenir les femmes dans la situation de traite, certaines remarquent que leurs exploiters utilisent leur situation conjugale. Elles se sentent alors redevables de payer les dettes, de leur donner de l'argent et de payer les dépenses des conjoints exploitants avec l'argent gagné en situation de traite. Les survivantes dont l'exploiteur n'était pas leur conjoint font ressortir que plusieurs d'entre eux les intégraient dans leur vie personnelle afin de créer une illusion d'une relation bienveillante. Le témoignage de Jenny est éloquent à cet égard :

*Là, ils te rentrent dans leur famille. Ils disent : « ah, on s'en va jouer au golf avec mon fils, ça te tente-tu de venir? » Tu es inclus là, on t'amène vraiment. « On s'en va dans un centre, veux-tu venir avec nous? » Mais tu t'en rends pas compte, puis un moment donné tu te sens comme si c'était des amis qui te veulent du bien. Puis, quand ils sont tannés de toi, bien ils te renvoient dans le bain, mais ils font toujours tout, ils vont s'arranger pour que la blonde de un devienne ta bonne amie, qui sait tout. Fait que si admettons tu lui dis « ah, je suis écœurée, puis je vais déménager super loin », bien elle, elle va le dire. Ils te gardent là-dedans.*

Les exploiters utilisent souvent des menaces pour faire régner un climat de peur et de terreur, permettant ainsi d'obtenir ce qu'ils souhaitent. Les participantes mentionnent que cela était appliqué lorsqu'elles s'opposaient aux demandes, ne rapportaient pas assez d'argent ou désiraient quitter leur exploitier. Sous la menace de représailles, les femmes ont continué à se faire exploiter, et ce, contre leur gré. Les représailles pouvaient prendre différentes formes : l'atteinte à leur réputation auprès de l'entourage, le risque de subir des sévices physiques et sexuels graves ou qu'un membre de leur famille soit blessé, le danger que l'intensité de leur situation d'exploitation augmente ou même qu'elles soient tuées, la possibilité de perdre leur logement ou l'argent nécessaire pour subvenir à leurs besoins personnels ou familiaux, ainsi que la menace de se faire imposer un mauvais client (ex. violent, mauvaise hygiène ou sadique). Christine exprime son sentiment de peur :

*Je le sais que, dans ma tête, je n'avais pas le choix parce que je ne voulais pas le faire. Je n'avais pas le choix, je le sais que je n'avais pas le choix parce qu'on me menaçait de s'en prendre à ma famille, de brûler la maison.*

Trois participantes expliquent que leurs exploiters impliquaient d'autres personnes de leur entourage pour les maintenir dans un climat de peur. Camille dévoile qu'elle était sous l'emprise de plusieurs personnes :

*T'étais vraiment sous leur emprise. Pis là, ce que j'en comprends, tu es sous leur emprise, l'emprise du groupe aussi, pas juste une seule personne.*

Pour continuer à avoir une emprise sur les victimes, d'autres moyens sont utilisés par les exploiters. En effet, certaines participantes indiquent avoir vécu de l'isolement social, d'autres se sont vu interdire l'accès à un cellulaire ou se sont fait contrôler leurs fréquentations ou leurs sorties. Audrey explique que son exploiteur lui reprochait ses visites auprès de son enfant :

*J'étais vraiment isolée, aller voir ma fille, je suis allée une fois. Quand le lendemain, il m'a dit : « là ça ne marche pas, t'es pas là, on ne fait pas d'argent, je ne peux même pas manger ». Je me suis sentie mal et je suis repartie. Ma mère ne comprenait pas ce qui se passait, ma fille, c'est mon monde et là je voyais presque plus ma fille.*

Jenny témoigne que son exploiteur lui imposait une disponibilité de 24 heures sur 24 et l'empêchait de dormir. La fatigue extrême avait pour effet d'altérer ses capacités de réflexion :

*À n'importe quelle heure du jour ou de la nuit, tu peux te faire appeler. Faque tu ne dors jamais beaucoup et, en ne dormant pas beaucoup, on dirait que tu n'arrives pas à réfléchir. T'as jamais beaucoup le temps vraiment de réfléchir, ils ne te le laissent pas ce temps-là. Mais tu es libre. Tu vas chez vous, tu as un chez-vous, tu n'as pas l'impression que tu es captive, mais c'est le contrôle qu'ils gardent sur toi là. Moi, je m'en suis rendu compte avec le temps.*

Dans plusieurs cas, ce sont les enfants des participantes qui ont été utilisés comme prise pour exercer du contrôle sur elle. Certaines ont été menacées, et ce, à plusieurs reprises, de se faire kidnapper leurs enfants ou ont été empêchées de les voir jusqu'à ce qu'elles acceptent de répondre aux exigences d'un client. Le témoignage de Jade fait ressortir l'ampleur du niveau de contrôle exercé par son exploiteur :

*Après trois semaines, ils ont décidé de choisir à ma place quand est-ce que je travaille, quand est-ce que je ne travaille pas, qui garde mes enfants aussi. Fallait que ce soit lui qui choisisse la gardienne de mes enfants parce que c'est le soir, la nuit et tout ça.*

Une autre forme de contrôle était exercée en impliquant directement les survivantes dans différents actes criminels, comme le transport ou la vente de drogues, le vol ou en les forçant à être présentes lors d'une agression sexuelle pour « casser » sexuellement une nouvelle fille ou gérer l'exploitation d'autres victimes. Cette dernière situation a été décrite par Audrey qui relate :

*Il me demandait de faire les annonces pour les filles, de répondre au téléphone, de prendre les rendez-vous avec les clients. Il m'a aussi fait faire des fraudes. Parce que j'étais plus vieille, j'avais l'air de quelqu'un de sage. Pour lui, j'étais vraiment un gros atout. C'est ça qu'il a dit en cour, que j'avais été autant un pimp que lui il l'avait été. [...] Moi, dans ma vie, je me catégorise plus comme maman, que comme bourreau. Je ne suis vraiment pas comme ça. C'est vrai, c'est vrai que je l'ai fait. On ne va pas se le cacher. Ce que j'ai fait, c'est du proxénétisme, mais je ne l'aurais pas faite sans lui. [...] Je le faisais parce que dans ma tête je me sacrifiais un peu pour pas que les filles aient à vivre ça.*

#### **4.3.2 Violence physique et séquestration**

La majorité des participantes rapporte que la violence physique a été utilisée en complémentarité avec d'autres formes d'emprise. Cette dernière pouvait prendre plusieurs formes, telles qu'être attachées, frappées, étranglées, subir une tentative de noyade, être menacées au fusil, être lancées en bas d'une voiture ou même être menacées d'un couteau sur la gorge et aux organes génitaux. Plusieurs participantes subissaient de la violence lorsqu'elles s'opposaient à leur exploiteur. Une femme mentionne que son exploiteur l'a contrainte à subir des modifications corporelles, comme d'avoir recours à la chirurgie plastique pour avoir des implants mammaires ou de se faire graver un tatouage avec son nom.

Une minorité des participantes mentionne avoir été séquestrée. La durée de la séquestration s'étale, selon le cas, de quelques heures à quelques années et se manifeste de différentes façons. Par exemple, Camille a été condamnée à recevoir un nombre important de clients par jour dans une pièce du logement de son proxénète sans avoir aucune possibilité de quitter le lieu. Pour sa part, Jenny ajoute qu'elle pouvait être séquestrée dans une pièce pendant plusieurs heures. Son témoignage décrit comment la séquestration qui lui était imposée l'a maintenue dans une situation sans issue :

*Puis, quand ils t'envoient chez les clients, ils pouvaient te garder deux, trois heures dans la chambre. Après ça, tu veux t'en aller chez vous, mais ils savent que si tu t'en vas chez vous, tu vas faire genre : « je veux pu jamais faire ça ». Donc ils ne te laissent pas aller chez vous, ils te ramènent tout de suite chez un autre client, puis ils te ramènent, ils te gardent toujours dans la roue.*

Selon la perception de certaines survivantes, elles ont eu la conviction d'avoir été exploitées par des clients, car ceux-ci leur ont fait subir des mauvais traitements. Diana raconte qu'elle a vécu des sévices parce qu'un client ne voulait pas payer :

*J'ai vécu des agressions sexuelles, j'ai vécu de la violence physique, de la violence psychologique. J'ai eu des viols pis les customers me payaient pas, y'en a qui m'ont battue...Euh y'en a qui m'ont traînée par les cheveux, juste parce qu'ils ne voulaient pas payer.*

D'autres participantes, comme Jenny, relatent que les clients les auraient forcées à consommer de la drogue ou de l'alcool :

*On me forçait à boire, on m'ouvrait la bouche, puis on me vidait de l'alcool dedans. Il y a des clients qui faisaient ça. Ce n'était pas très difficile là. La première phase ce n'était pas des gentils [...], moi je ne buvais pas, puis je ne consommait pas, peut-être que c'est déjà arrivé qu'on ait mis une pilule ou quelque chose, parce que je sais qu'il y a des*

*moments où je me suis réveillée, puis je me demandais où j'étais. Volontairement, je n'ai jamais, ou consciemment, je n'ai jamais consommé.*

#### **4.3.3 Violence sexuelle**

À ces formes de violence s'ajoute la violence sexuelle qui a été vécue par onze participantes. Elles ont rapporté avoir subi au moins une forme de violence sexuelle exercée par les exploiters ou les clients. Certains exploiters forçaient la victime à payer leurs dettes de drogue auprès d'un tiers ou à offrir des services sexuels non consentis à des clients. Audrey déplore la violence sexuelle vécue pour payer les dettes de son conjoint exploitant :

*Il (son conjoint) est venu avec un de ses amis encore, pis là il m'a dit : « je lui dois 300 \$, donne-lui un service. C'est de ta faute, tu es partie ». Il était vraiment sadique, il aimait ça quand je me faisais violer par ses amis.*

Pour sa part, Alice devait offrir des services sexuels dans un contexte où elle avait l'obligation de rencontrer un nombre important de clients par jour :

*Je voulais mourir. Écoute, il me faisait faire 14 à 17 clients par jour. Je veux dire, la pénétration était avec condom, mais tu sais, je devais sucer 17 hommes pas de capote, par jour-là. Imagine comment je me sentais.*

Sophie a vécu de la cyberviolence sexuelle lorsque des vidéos d'elle se sont retrouvées sur Internet sans son consentement :

*Au début, quand on a commencé ensemble, je faisais des appels érotiques. Il n'arrêtait pas de me dire de faire de la webcam à la place. Je ne voulais rien savoir de la webcam parce que je ne voulais pas que ça se retrouve partout. Finalement, dans les salons de massage, il y avait des caméras, puis ça s'est retrouvé partout.*

Plus de la moitié des survivantes ont rapporté avoir vécu des agressions sexuelles de la part des clients. Pour certaines, ceux-ci ne respectaient pas les limites et les ententes de services. Audrey a subi plusieurs violences sexuelles :

*Moi, je ne faisais pas d'anal. Pis, il y a un client qui est arrivé, pis il m'a obligé. Il était par-dessus moi, il n'a même pas mis de condom, j'ai saigné pendant une semaine de temps. Ça arrive souvent, surtout, surtout l'anal, ils vont arriver, ils vont rentrer pareil. Tu fais quoi quand la personne est déjà sur toi?*

#### **4.3.4 Violence économique**

Un autre moyen utilisé par les exploiters pour recruter et maintenir les victimes dans une situation de traite est de leur faire miroiter l'idée qu'elles gagneront des sommes importantes d'argent et qu'elles en conserveront une bonne partie. En réalité, elles sont leurrées. Jasmine relate que, pendant huit ans, elle devait donner presque tout l'argent qu'elle gagnait à son conjoint exploitant :

*Des fois, c'était pour lui, parce qu'il voulait se payer un luxe, il voulait se payer quelque chose. Moi, bien, j'en bénéficiais un peu des fois, mais c'était difficile.*

Il n'est pas rare que les participantes se retrouvent avec des dettes qu'elles ignoraient et qu'elles devaient rembourser par la suite. En effet, elles devaient payer les dettes de drogue ou d'argent de leur conjoint exploitant ou encore pallier l'absence de revenu occasionné par un client ayant refusé de payer ou par le refus d'offrir un service sexuel à un client qui menace son intégrité physique ou sexuelle. Aucune participante ne mentionne avoir eu la possibilité de refuser le fardeau de cette dette. Elles étaient contraintes de continuer à vivre de l'exploitation pour rembourser ces dettes qui n'étaient pas les leurs. D'autres, comme Jenny, se sont fait voler leurs économies, ce qui les a maintenues plus longtemps dans leur situation de traite :

*Un moment donné, j'avais ramassé beaucoup d'argent, puis je m'en allais faire un voyage, tout était planifié. Puis, lui, il ne voulait pas. Mais j'avais dit : « non, non, j'aimerais vraiment faire un voyage pour une fois dans ma vie, je veux aller à telle place ». [...] Puis, quand je suis allée à la salle de bain, je suis revenue, je n'avais pu de sous dans ma sacoche. Faque qu'est-ce que tu fais? Tu ne pars pas. Tu continues à travailler. Un rêve de détruit. C'est toujours jouer avec nous, tout le temps, tout le temps, tout le temps. Puis, (soupir) ils sont vraiment bons.*

#### **4.4 Stratégies d'adaptation utilisées pour survivre à la traite**

Pour composer avec l'exploitation, les victimes vont mettre en place des stratégies d'adaptation qui seront présentes tout au long de leur parcours. Celles-ci contribuent ainsi à leur maintien dans la situation de traite tout en diminuant la souffrance qui en découle. Ces stratégies ont, chez la plupart, un effet éphémère, ce qui rend nécessaire l'utilisation de plusieurs d'entre elles simultanément pour composer avec un environnement difficile et changeant et, ainsi, en maximiser les retombées. Ces stratégies sont plutôt variées et peuvent être axées sur l'affirmation de soi, le mensonge, la manipulation, la recherche de protection, la consommation de psychotropes, la minimisation, la normalisation, la dissociation corporelle et émotionnelle, la résignation, ainsi que sur la perception d'avantages.

##### **Affirmation de soi**

Lorsque les victimes sont aux prises avec la perte de contrôle que la situation de traite peut occasionner, plusieurs recherchent un moyen de reprendre un certain pouvoir sur leur vie. Certaines vont tenter de s'affirmer face à un client ou à leur exploiteur en mettant des limites ou des conditions. Par exemple, une participante explique qu'elle refusait certains clients, tandis que d'autres refusaient certaines pratiques sexuelles ou exigeaient le port du condom. Ces actions leur donnaient l'impression qu'elles



reprenaient du pouvoir momentanément sur leur situation, malgré que cette affirmation de soi les mettait à risque de subir des représailles de la part de l'exploiteur.

### **Mensonge et manipulation**

D'autres participantes vont mentir ou tenter de manipuler leurs exploiters ou les clients afin de reprendre du pouvoir sur leur situation d'exploitation. Par exemple, elles pouvaient mentir sur les revenus générés et ainsi être capables de consommer ou de s'acheter des choses. Aussi, une autre participante faisait semblant d'avoir oublié des condoms pour quitter rapidement la chambre et s'enfuir. Jenny explique qu'elle se trouvait des excuses pour ne pas offrir de services sexuels :

*Je me trouvais plein d'excuses, dernière minute, genre : « ah, j'ai vraiment mal au ventre, j'ai commencé mes règles, je ne peux pas y aller ». Puis, (son exploitateur lui disait) : « ah, tu vas mettre une éponge, puis tu vas y aller, on a un cal ». « Non, non je ne peux vraiment pas mettre une éponge, ça me fait une réaction. » Puis, je manipulais : « Ah! ton client t'imagines-tu s'il y a du sang ». J'essayais de jouer avec.*

### **Recherche de protection**

Deux participantes ont mentionné avoir recherché la protection de personnes alors qu'elles étaient dans une situation d'exploitation afin de se rassurer en présence du danger couru. Une d'entre elles demandait d'être accompagnée par quelqu'un lorsqu'elle rencontrait des clients. Pour sa part, Sophie se rapprochait des clients pour obtenir leur protection sans succès comme en témoigne cet extrait :

*Là, je me suis comme collée sur le gars qui voulait que je sois sa « sugar baby ». C'était de la marde, il m'a harcelée. Je me suis collée sur un autre qui était comme inoffensif à un certain niveau parce qu'il était vierge. Mais en même temps, même principe, il est tombé amoureux et il est devenu harcelant. Les deux gars que je me suis collée dessus en pensant qu'ils pourraient m'aider à m'en sortir, finalement ils m'ont harcelée.*

## Consommation de psychotropes

Pour mieux composer avec la situation de traite, la consommation de drogue et d'alcool est parfois utilisée comme stratégie d'adaptation. Certaines participantes qui n'avaient jamais encore consommé ont développé une dépendance pendant leur expérience de traite. Pour d'autres, la situation de traite les a replongées dans la consommation. Huit survivantes reconnaissent avoir consommé des psychotropes afin d'altérer leur conscience des événements et, ainsi, diminuer leur lucidité à l'égard de la situation. Par exemple, Jade explique avoir pris de la drogue pour diminuer la peur que lui inspirait son exploiteur :

*J'étais juste rendue comme assez droguée pour n'avoir plus peur.*

Audrey, pour sa part, affirme que sa consommation lui permettait de composer avec son mal de vivre :

*Il me disait souvent (son conjoint exploiteur) : « Ah, on ne devrait pas consommer, faudrait consommer de la bière à la place ». Il a parlé souvent qu'on arrête de consommer, mais c'est moi qui étais trop bornée. J'avais trop mal en dedans de moi pour arrêter.*

Au fil du temps, plusieurs ont remarqué une augmentation de leur consommation afin de composer avec les drames qu'elles vivaient pendant l'exploitation. Line s'exprime sur son vécu :

*Je ne m'en sortais pas, je me creusais de plus en plus. Je creusais un trou de plus en plus. Plus des drames m'arrivaient, plus que je consommais.*

## Minimisation

Pour tolérer la situation d'exploitation, certaines participantes ont minimisé l'intensité des gestes de violence vécus, tel qu'en témoigne Diana en utilisant l'humour

*Faqu'il m'a battu une couple de fois, pis là, ben moi, tout ce que je répondais quand il me battait c'est : « ben, achète-moi un casque de bicycle la prochaine fois. Comme ça, je suis sûre de pas avoir d'ecchymoses ». (rires)*

D'autres vont relativiser leur situation en expliquant que celle-ci est moins grave ou moins intense que celle d'autres personnes qui vivent aussi de l'exploitation. En parlant de son exploiteur, Sophie exprime qu'elle préférerait rester avec lui, plutôt qu'avec un autre exploiteur qui pourrait se révéler pire :

*Puis, en même temps, il était vraiment généreux tu sais, comparé à n'importe qui d'autre. [...] Faque je me disais, tu sais, j'aime autant faire ça avec lui qui a vraiment plein d'cash, puisque « anyway » il paierait pour d'autres (filles), c'est un de même.*

Pour sa part, Jenny, explique qu'elle minimisait sa situation puisque l'exploiteur la manipulait en dédramatisant l'exploitation sexuelle à laquelle il la soumettait :

*Bien en fait, oui je minimisais. Oui, c'est sûr, je me disais : « ce n'est pas pire qu'un... ». Parce qu'eux (les exploiters), ils te le disent ça : « ce n'est pas pire que montrer ton corps, si tu montres ton corps, tu es sur une scène, tout le monde te regarde. Il y a plein de gars tandis que là, tu en as qu'un ». Les exploiters minimisent. Ils font comme : « ce n'est pas grave, c'est moins pire que d'aller danser ».*

À la minimisation de leur situation de traite s'ajoute, pour certaines participantes, un faux sentiment d'espoir. Jasmine explique qu'elle était à l'affût des changements dans les comportements de violence de son conjoint exploiteur afin de s'accrocher à l'idée que sa situation allait s'améliorer :

*Je me disais : « ah, ce n'est pas si pire que ça. Ah, je ne me suis pas fait frapper cette fois-ci. Ah, un peu d'évolution, peut-être que ça va aller un moment donné qu'il n'y aura plus rien. » Ça, je me le disais souvent, que ça va s'améliorer. Ça n'a jamais été le cas. Mon ex disait : « je vais changer ». Ça n'a jamais été le cas. Il n'a jamais changé.*

## Normalisation

Plusieurs participantes indiquent qu'elles n'avaient pas l'impression d'être exploitées au moment de vivre de la traite ou elles s'accrochaient à l'idée d'avoir choisi leur situation et d'être « correctes » par rapport à celle-ci. Plusieurs s'entendent pour dire que c'est seulement après avoir quitté l'exploitation qu'elles ont réalisé réellement ce qu'elles vivaient. Line témoigne de son changement de discours après être sortie de la situation de traite :

*Tu te convaincs aussi que c'est correct, que toi t'es là par toi-même, qu'il n'y en a pas de problèmes. Parce que les femmes qui sont dans ce milieu-là, elles vont toutes te dire ça, mais quand elles partent, c'est autre chose.*

Jasmine rapporte aussi que c'est seulement lors de ses consultations avec un professionnel après avoir quitté son conjoint exploiteur qu'elle a réalisé l'ampleur de son vécu d'exploitation :

*Moi, dans ma tête à moi, je n'étais pas exploitée dans le temps. Je ne le voyais pas comme ça. Puis là bien, après des consultations, on m'a bien dit que j'avais été exploitée. C'est ça que j'ai vécu. Je ne le voyais pas comme ça. Je ne voulais pas le voir, plutôt. J'ai fait le syndrome de l'autruche longtemps.*

## Dissociation corporelle et émotionnelle

Dix participantes ont rapporté s'être coupées des sensations de leur corps lors des contacts sexuels ou lorsqu'elles étaient victimes de violence par les clients ou par leurs exploitaires. La souffrance associée à ces violences était telle que cela les amenait à s'en dissocier, comme l'exprime Alice :

*Je n'étais pas là. Mon cerveau était... je n'étais pas là pour absorber le choc. Parce que si, mettons j'avais été là, je serais partie, tu sais. Mais je n'étais pas là pour accepter la violence que j'acceptais. J'acceptais tout ce qu'il me faisait.*

Pour survivre à l'exploitation, sept participantes disent s'être dissociées de leurs émotions, comme c'est le cas pour Diana :

*Moi, je me suis coupée de mes émotions à l'époque parce que je ne ressentais rien. [...] À force de souffrir, je ne voyais plus la souffrance.*

D'autres se réfugiaient dans leurs pensées afin de moins ressentir leurs propres sensations. Pour y arriver, Jenny explique qu'elle analysait les réactions du client et cherchait des stratégies pour diminuer la longueur des actes sexuels :

*Là, tu vas juste focaliser là-dessus, le temps. Juste le temps, puis tu te mets à calculer, tu es tout le temps en mode calcul. Tu étires le temps, tu étires, puis tu essaies d'analyser : « Ah! OK. Ça, il aime ça, donc si je fais ça, ça va aller vite ». En mode analyse, en mode calcul. Je pense c'est plus ça, je me mettais des défis, des fois. Le temps. Ah, lui, je suis sûre que je peux le faire en 10 minutes. Fait que je calculais, oui, oui, je me faisais des défis, je sortais de là, c'était comme un jeu [...]. J'ai eu du sexe juste 10 minutes, ça m'a donné le temps. Je voyais ça comme, je prenais des trucs comme ça pour penser à d'autres choses.*

Pour sa part, lorsqu'elle était avec un client, Sandra se concentrait sur les gains financiers qu'elle obtiendrait ou sur l'aspect mécanique de ses gestes :

*Le gars a déjà le pantalon (baissé), moi je n'étais pas là. Il me donnait, mettons, on va dire 100 \$. Moi, je partais pendant ce temps-là : « 100 \$, faque là ça veut dire que je peux mettre 20 \$ sur mon Telus, je pourrais aller à l'épicerie pour 40 \$ ». C'est ça que je faisais là. Puis, j'avais toujours la même routine de travail. Faque c'était routinier mes gestes, toujours faits de la même façon, puis, je pense que ça faisait que c'était plus facile de m'en aller dans ma tête.*

## **Résignation**

Cinq participantes ont employé la résignation comme stratégie d'adaptation pour survivre à la traite. Elles exécutaient ce qui leur était demandé sans protester, même si

elles n'y consentaient pas. Certaines survivantes mentionnent que leur résignation était accompagnée d'un fort sentiment de dévalorisation. Les propos de Jenny l'illustrent bien :

*Je m'en foutais de ce qui pourrait arriver. Je me disais : « si je mange une volée, je la mangerai. Si je me trouve morte demain, je serai morte, je ne m'en rendrai pas compte, je vais être morte. » On aurait dit que j'avais un « je-m'en-foutisme », quand que tu as été exploitée, parce que je l'ai été exploitée, on m'avait fait baver. J'ai vécu des affaires dégueulasses. Un moment donné, tu fais comme tu ne vaux plus rien.*

### **Perception d'avantages**

Lorsque les participantes ont été questionnées à savoir si elles ont perçu certains avantages pendant leur expérience de traite, dix d'entre elles ont répondu par l'affirmative. L'importance accordée aux avantages perçus par les survivantes tend généralement à diminuer au fur et à mesure que l'exploitation perdure. Ces avantages leur permettent, momentanément, de diminuer la souffrance liée à la situation d'exploitation qu'elles ressentent. Ceux-ci sont principalement en lien avec la réponse à des besoins de base ou à des besoins de reconnaissance et de valorisation.

Pour neuf survivantes, les sommes d'argent auxquelles elles avaient accès leur permettaient d'acquérir du matériel et de répondre à certains besoins de base, ce qui pouvait être perçu comme un avantage, surtout par celles qui se trouvaient en situation de précarité. Deux participantes précisent que les montants obtenus leur permettaient de subvenir aux besoins de leur enfant. Pour Jasmine et Jenny, l'avantage pécuniaire était devenu évident :

*L'avantage, c'est quand j'avais un petit peu d'argent, puis que je me disais : « oh, un petit peu d'argent pour me gâter » quand mon ex (conjoint exploiteur) ne le voyait pas. Mais non, c'était pas mal ça je te dirais, la seule chose que je vais faire comme : « ah, un petit cadeau », je le voyais comme un cadeau. Mais c'est tout. (Jasmine)*

*Tu arrives chez vous le soir pis tu as 400, 500 dollars, pour avoir fait deux places différentes, puis là, tu fais « wow, 400, 450 ». Là, tu es contente, parce que tu te dis : « OK là, je vais pouvoir acheter de la nourriture, je vais pouvoir m'acheter des ustensiles, m'acheter des ci, des ça ». Là, tu fais comme : « OK, je vais le refaire une autre fois ». Pour pouvoir avoir un lit, tu sais, il y a toujours quelque chose dont tu as besoin, dans la situation où moi j'étais. (Jenny)*

Six participantes expliquent avoir perçu un avantage en bénéficiant d'un logement auquel elles n'auraient pas eu accès autrement. L'exploiteur d'Audrey lui offrait un toit et cela la dissuadait de quitter le milieu par crainte de se retrouver dans une situation d'itinérance :

*Je n'avais pas d'argent, je n'avais pas d'appartement, je n'avais rien. Ma famille est loin, je n'avais personne chez qui aller. J'ai une sœur, mais encore là, je ne voulais pas demander d'aide. Je ne voulais pas tomber dans l'itinérance. Je ne sais pas pourquoi, c'était peut-être psychologique, mais quand je partais, je faisais moins d'argent que quand j'étais avec lui.*

Huit survivantes indiquent que leur situation d'exploitation leur a permis d'aller chercher une certaine satisfaction de leurs besoins de reconnaissance et de valorisation. En effet, elles disaient se sentir reconnues, vues, désirées, aimées et belles, que ce soit par leurs exploiters ou par leurs clients. Jenny explique qu'elle se sentait valorisée par son exploitateur :

*Je me sentais aimée, je me sentais désirée, parce qu'à la fin, je pouvais choisir mes clients. Faque, si je restais droite, puis que je ne faisais pas d'embûches, puis que je ramenais tout l'argent comme il faut, ça allait bien. Puis, on me faisait sentir comme si j'étais importante, comme si je valais quelque chose.*

Quatre survivantes rapportent que leurs exploiters pouvaient avoir des gestes d'attention à leur égard, ce qui leur permettait par moment de se sentir moins seules.

Diana mentionne qu'elle n'a pas seulement vécu de mauvaises expériences avec son conjoint exploiteur :

*Moi, j'ai eu certains avantages, je n'ai pas juste vécu du mauvais, j'ai vécu du bon. Ben, comme celui que j'ai fréquenté pendant 4 ans. À la Saint-Valentin, il m'amenait un petit cœur en chocolat, il m'amenait des bas, il m'amenait tout le temps une petite débarbouillette savonneuse pour être sûr qu'on était clean tous les deux.*

En se comparant avec d'autres personnes exploitées, quelques participantes arrivaient à percevoir des avantages que d'autres, dans la même situation, n'avaient pas nécessairement. Par exemple, certaines rapportent avoir eu accès à des voyages ou à une voiture fournie par l'exploiteur ou même côtoyé des célébrités parmi leurs clients. Sandra ajoute qu'elle se trouvait chanceuse d'avoir un chauffeur privé ou d'avoir du plaisir avec les autres femmes vivant également une situation d'exploitation :

*En plus, j'avais toujours le même chauffeur. On avait du fun dans le char. On était toujours la même gang de filles. Je n'avais aucune violence des chauffeurs [...]. En fin de soirée, ils nous amenaient tous manger au restaurant, peu importe là.*

Pour la grande majorité des participantes, les avantages perçus sont rapidement apparus comme moins importants et positifs à la suite de leur sortie de leur situation de traite. Alice et Sandra expliquent comment leur regard a changé :

*Je me sentais « hot » d'être pimpée. Parce qu'on sent qu'on est, mon Dieu c'est terrible ce que je dis, mon Dieu que j'étais jeune. Je me sentais tellement « hot ». (Alice)*

*Quand j'étais avec les agences, je pouvais dire que bien oui (j'avais des avantages). J'achetais du linge, bien oui, tu sais, j'avais plus d'argent. Mais non. Dans la tête, si j'enlève tout ce qui est bien physiquement, le linge, peu importe, le loyer, non il n'y avait pas d'avantages. (Sandra)*



## 4.5 Conséquences de la traite sur les victimes

Les survivantes ont témoigné des conséquences multiples que l'expérience d'exploitation a eues dans leur vie. Ces conséquences sont apparues à un moment ou un autre dans leur trajectoire de traite ou quelque temps après en être sorties. Celles-ci perdurent, parfois même pendant de nombreuses années. Ces impacts touchent plusieurs facettes de leur vie, que ce soit au niveau de leurs relations interpersonnelles, de leur état de santé physique et psychologique, ainsi que de leur employabilité et de leur situation financière.

### 4.5.1 Conséquences sur les relations interpersonnelles

La totalité des survivantes ont rapporté que leur expérience de traite a affecté la qualité de leurs relations interpersonnelles, tant sur le plan des relations amoureuses, familiales, amicales que sociales.

#### **Relations amoureuses**

Plusieurs participantes ont exprimé avoir des difficultés dans leurs relations amoureuses. Plus précisément, trois d'entre elles mentionnent avoir du mal à s'investir dans leur relation de couple. Cette perte de confiance est d'autant plus prononcée chez trois autres survivantes puisqu'elles ne s'imaginent plus être capables de vivre une relation amoureuse, comme c'est le cas pour Jenny :

*Moi, ça m'a détruite, parce que je ne suis pas capable même encore aujourd'hui, d'avoir une relation de couple saine, je ne sais pas c'est quoi, une relation de couple. Je ne sais pas c'est quoi, je ne sais pas aimer comme ça. Mais une fois que tu es brisée comme ça, tu ne peux plus aimer d'amour. Tu peux aimer-aimer, mais même si j'ai accepté ce que j'ai fait et que je passe au travers, je ne crois pas qu'un jour ces plaies-là vont se refermer, que je vais être capable de m'abandonner à quelqu'un, complètement.*

L'expérience de traite semble aussi avoir vulnérabilisé certaines participantes à subir de la violence conjugale et parfois sur plusieurs années. Le témoignage d'Audrey souligne cette conséquence :

*Après, j'ai été dans une relation de violence conjugale, c'est dur de se sortir de ce tournant-là parce que t'as tellement vécu de la merde que tu, de un, tu n'as pas vraiment d'estime de toi. C'est long avant de la refaire. Ton intégrité n'existe plus non plus, faque, un gars qui est violent qui voit une fille comme ça, ben lui, il s'accroche à ça, c'est sûr. Oui, j'ai été trois ans avec quelqu'un de violent après.*

### **Relations familiales**

Sur les dix participantes qui ont eu des enfants avant, pendant ou après leur expérience de traite, neuf s'expriment à propos des conséquences de l'exploitation sur le lien parental. Quelques mères ont fait le choix de placer leurs enfants pendant qu'elles vivaient de l'exploitation, dans le but de les protéger, alors qu'une mère a perdu la garde pendant quelque temps puisqu'elle n'arrivait plus à s'en occuper adéquatement.

De plus, quatre participantes ont rapporté craindre d'être abandonnées ou ont été rejetées par leurs enfants. Deux mères ont aussi exprimé qu'elles continuaient à vivre un fort sentiment de culpabilité envers eux. La peur que l'exploiteur fasse du mal à leurs enfants en guise de représailles a aussi été soulignée par deux mères.

D'autres mères ont nommé leur tendance à surprotéger leurs enfants de peur qu'ils vivent eux aussi de l'exploitation, tel que le mentionne Jasmine :

*J'ai eu une petite fille, je suis contente d'avoir eu une petite fille, mais d'un autre sens, je vais devoir travailler pour ne pas tomber dans l'hypervigilance, ne pas trop la protéger. Ça, je le sais que ça va être de quoi de difficile, parce que c'est clair que je ne veux pas qu'elle repasse dans mon chemin que j'ai eu, c'est clair, net et précis. Je ne souhaite pas qu'elle passe par là.*

## Relations amicales ou sociales

La traite de personnes peut aussi avoir des impacts sur les relations amicales ou sociales. De façon générale, les sévices qu'elles ont vécus dans le cadre de la traite ont altéré leur perception des autres et ont augmenté leur niveau de méfiance dans leurs relations, y compris celles avec les hommes. Pour certaines, comme Christine, cela a instauré une trop grande méfiance de l'autre :

*Tu sais, si je suis capable de faire confiance à quelqu'un à 100 %, non. Peut-être que c'est 50 %, mais il y a toujours une méfiance, une possibilité d'être trahie, c'est ça.*

Pour sa part, Jasmine témoigne de la méfiance qu'elle ressent envers les hommes :

*C'est sûr que maintenant, les hommes, je ne les truste pas. La moindre chose qui peut me faire penser à ça, ça vient me hanter. C'est sûr que ça vient jouer dans ma vie, ça c'est clair, net et précis. Fait que oui ça a perturbé, parce que des amis gars, je ne suis pas capable d'en avoir, je ne suis pas à l'aise.*

Pour d'autres, comme Sophie, l'expérience de traite a favorisé une tendance à faire trop rapidement confiance :

*C'est sûr qu'après une relation avec un exploiteur, la grosse majorité des hommes ont l'air donc bien « sweet ».*

Par ailleurs, six participantes ont souligné qu'elles sentent le besoin de garder le silence sur leur expérience de traite, même avec leurs proches et que, par conséquent, ce qui instaure une certaine distance dans leurs relations, comme en témoigne Christine dans l'extrait suivant :

*Faire confiance, moi, c'est difficile. Oui, j'ai des amis, je vais partager des choses, mais j'ai des limites. L'exploitation, je l'ai nommée, mais je n'ai pas donné de détail. [...] Des personnes que j'ai vraiment comme amis, c'est des amitiés qui datent de 30 ans-35 ans.*

*Mais comme au niveau des nouvelles amitiés, c'est plus difficile. C'est plus des connaissances. Je garde plus une distance. [...] Avec les personnes que je ne connais pas, je fais semblant que tout va bien. [...] Faque c'est difficile d'avoir des contacts. Il y a une partie de moi qui aimerait ça être en relation.*

Ces difficultés peuvent être vécues de différentes façons, telles qu'une réputation entachée par l'expérience de traite, des difficultés à s'investir dans les relations et à avoir une vie sociale satisfaisante. Camille explique l'impact qu'a eu son vécu d'exploitation sur sa réputation et ses relations :

*Des conséquences, des jugements des gens, c'est quand même venu aux oreilles des personnes, pis des préjugés, je suis revenue dans ma ville natale, des commentaires que je te disais tantôt : « tu es une criss de droguée ». Quand je rencontre un gars, ben, il y a au moins dix personnes qui disent « ayoye, ne sors pas avec cette fille-là ». [...] En tout cas, ça revient tout le temps.*

Certaines participantes ressentent aussi la peur de voir leur passé ressurgir au moment où elles s'y attendent le moins, comme en croisant des ex-clients par hasard dans la vie de tous les jours, en étant contactées par des personnes du milieu via les réseaux sociaux ou en se faisant retracer par l'un d'eux dans leur milieu de travail actuel. Jade s'exprime sur sa crainte de croiser des ex-clients :

*Il y a un an, je suis revenue habiter au centre-ville, puis j'ai comme senti une tension, une pression, des anciens clients qui me retracent sur Facebook ou qui ont trouvé mon vrai nom, qui me font des demandes d'amis, des choses comme ça. Il y en a quelques-uns : « c'est ça, tu ne t'en souviens pas, quand tu étais plus jeune, dans le temps, tu es fine, tu es drôle, je t'aime bien », puis tout ça. [...] Tu sais, j'en ai bloqué aussi. Je ne fais pas exprès pour aller leur parler, c'est comme très clair. Il reste que des fois, c'est encore présent.*

Pour une participante, les menaces reçues et la crainte de représailles l'ont amenée à se cacher dans une autre ville pendant une longue période. Certaines participantes ont aussi exprimé ce désir de changer de vie. Toutefois, comme l'explique Jade, cette stratégie, bien que tentante, peut être lourde de conséquences puisqu'elle entraîne la perte de plusieurs éléments importants de leur vie :

*Parce que je voulais vraiment disparaître plus loin qu'entre la tapisserie puis le mur, puis entre le tapis et le plancher. Je ne voulais même plus exister. Je pensais à des choses comme changer de nom, trouver d'autres cartes d'identité, puis m'en aller loin, super loin. En quelque part d'autre sur la planète puis, tout oublier. Ce n'est pas des choses que l'on peut vraiment faire, puis perdre les attaches comme ça.*

La crainte de représailles n'est pas une peur irrationnelle, puisqu'elle s'est réalisée pour le tiers des participantes. Dans les mois qui ont suivi la sortie de leur expérience d'exploitation, leurs exploitateurs s'en sont pris à elles de différentes façons. Dans le but de les intimider et de reprendre du contrôle, certains les ont harcelées ou les ont agressées physiquement ou sexuellement. Audrey témoigne du harcèlement qu'elle a vécu :

*Il (ex-conjoint exploitant) m'a harcelée longtemps, ça été vraiment l'enfer, il m'a même demandée en mariage, là pour que je revienne.*

Même après avoir quitté la situation de traite, quelques survivantes, tout comme Jasmine, vivent avec la peur de se faire exploiter à nouveau :

*J'ai quand même encore peur des représailles. J'avais eu peur de retomber dans ce milieu-là sans le vouloir, aussi. J'avais peur qu'on réussisse à me rembarquer dans ça. Tu sais, on va dire qu'on me voit, je ne sais pas... qu'on m'embarque et qu'on m'emmène à quelque part.*

Camille nous explique que le fait de se sentir toujours en « mode survie » a un impact majeur sur sa capacité à s'établir à quelque part et à se sentir bien chez elle :

*Les résidus qui me restent de ça, c'est le mode survie que j'ai encore. Je trouve ça con, mais dans mon chez-nous, je sais que c'est chez nous, mais je ne suis pas capable de m'installer au complet, je suis tout le temps jamais sûr de rien. [...] J'ai l'impression que ça va finir, que ça sera plus mon appartement. [...] J'ai de la misère à vivre dans la réalité à cause de ça, je suis tout le temps en mode survie, genre. Je suis prête au pire. Prête que ça soit scrappé tout le temps. Je ne suis pas capable de vivre au jour le jour.*

#### **4.5.2 Conséquences sur l'état de santé physique**

La traite de personnes laisse de multiples traces sur l'état de santé physique des survivantes, et ce, même de nombreuses années après qu'elles en soient sorties. Plusieurs d'entre elles signalent des problèmes digestifs et respiratoires. Des douleurs permanentes au dos et au cou ou encore des séquelles dues aux traumatismes crâniens subis à cause des violences perpétrées par leurs exploitaires ou des clients ont été rapportées par huit participantes. Jasmine décrit ses douleurs :

*J'ai mangé énormément de coups de pied au cou, des positions sexuelles où le cou a écopé aussi, des positions sexuelles que j'ai eues avec eux autres. C'était comment dire très physique et très rough, le sadomasochisme, ils ont été dans le très rough aussi. J'en ai eu des blessures au cou, on m'a frappé une coupelle de fois au cou, ça fait que j'en ai des blessures au cou.*

Enfin, d'autres conséquences qui affectent davantage l'apparence physique font partie des difficultés nommées par les survivantes, comme des cicatrices, des pertes importantes de cheveux ou des problèmes liés à un surpoids ou à un poids insuffisant.

### 4.5.3 Conséquences sur le bien-être psychologique

Avoir vécu une situation d'exploitation affecte le bien-être psychologique et la santé mentale de l'ensemble des personnes qui ont traversé une telle épreuve. Toutes les répondantes, sans exception, ont rapporté avoir des conséquences sévères et nombreuses, s'étendant sur une période qui, pour certaines d'entre elles, peuvent aller jusqu'à plus de dix ans après la fin de l'exploitation. La souffrance psychologique ressentie par les survivantes est très présente. Ainsi, cinq participantes ont témoigné de leur perte d'espoir d'aller mieux ou d'arriver un jour à se libérer des conséquences de l'exploitation. Ce sentiment peut être entretenu par le fait que les impacts se font sentir souvent sur une longue période après la sortie, comme en témoigne Jasmine :

*Je suis sortie de là, oui, physiquement, mais psychologiquement, je reste quand même fragile là-dessus. [...] Oui, je suis sortie, mais il y a une partie de moi qui est restée là-bas encore un peu.*

Toutes les participantes ont témoigné souffrir de trouble de stress post-traumatique ou d'en porter encore certaines séquelles. L'hypervigilance, de vives réactions émotives, des flashbacks, des cauchemars, de l'évitement de ce qui peut raviver les souvenirs douloureux, font partie des symptômes les plus souvent rapportés. Audrey explique comment elle les vit :

*Je n'ai pas dormi pendant six ans, je faisais des cauchemars tout le temps. Au début, je faisais de l'insomnie, je ne voulais pas dormir. Pis après, j'ai commencé à faire des gros cauchemars, même si je dormais, je me réveillais aussi fatiguée. J'ai eu des flashbacks souvent, là c'est beaucoup moins pire, mais il y en a encore des fois. J'ai des excès de colère des fois parce que l'anxiété monte d'un coup, faque là c'est pour ça que j'ai été consulter, enfin. Ça fait partie de ma vie, il y a beaucoup de séquelles.*

Les pertes de mémoire importantes liées aux événements d'exploitation constituent un autre symptôme associé au vécu traumatique. C'est ce que rapportent deux participantes, dont Audrey, qui explique qu'elle a oublié une période de sa vie qui est revenue avec le temps :

*C'est après que tu te rends compte que tout, tout te revient. Moi j'avais tout oublié. J'avais oublié les épisodes [...], mais moi, je suis vraiment quelqu'un avec un fort caractère. J'ai tellement de l'égo, mais pas de l'égo, mais j'ai une tête de cochon, je ne voulais pas aller mal, je ne voulais pas me rendre compte non plus.*

Sept des participantes ont également souffert de dépression, parfois même accompagnée d'idées suicidaires. La moitié des participantes ont exprimé vivre ou avoir vécu un trouble anxieux affectant leur quotidien dans plusieurs sphères de leur vie. L'expérience d'exploitation a aussi favorisé le développement de troubles alimentaires variés chez quatre d'entre elles. Christine témoigne de ses difficultés liées à l'alimentation :

*J'ai différents types de problèmes alimentaires, qui ne sont pas de l'anorexie ou de la boulimie, mais qui sont liés à l'apparence, aux textures, tout ce qui est blanc ça ne passe pas, tout ce qui est un peu gélatineux ça ne passe pas. [...] Toujours des sensations d'étouffement et de vouloir vomir. (Avoir de l'aide) me serait utile, parce qu'on mange trois fois par jour. Trois fois par jour, je me bats pour être capable de manger. [...] Il faut toujours que je lise, faut toujours que j'écrive pendant que je mange.*

La consommation abusive de psychotropes constitue une autre conséquence de la traite. Elle a été rapportée par sept répondantes. Il faut prendre en considération que, pour plusieurs d'entre elles, la consommation a commencé avant leur expérience d'exploitation. À la suite de leur sortie, certaines survivantes ont modifié leur consommation vers des substances dites « douces » comme le cannabis, d'autres ont



complètement cessé de consommer. Alice nous explique qu'elle préfère l'abstinence puisque la consommation peut réveiller des souvenirs douloureux :

*Moi, je ne bois pas parce que si je bois, je fais de l'anxiété. Je ne fume pas de cannabis parce que je suis anxieuse, parce que ça va me ramener à mon vécu. [...] Je ne veux pas, ça va me ramener à une perte de contrôle. Je ne veux pas. Fait que je ne veux même pas essayer.*

Selon les participantes, avoir vécu une situation de traite affecte la gestion des émotions. En effet, plusieurs se sentent facilement irritables, colériques ou en éprouvent une très grande tristesse alors que d'autres se coupent complètement de leurs émotions pour éviter de ressentir de la souffrance.

L'expérience de traite de personnes n'est pas sans conséquence sur l'estime de soi et la confiance envers la capacité à être indépendante. Des participantes témoignent avoir perdu leur sentiment de dignité, avoir développé un dédain de soi, se sentir salies et ne plus savoir qui elles sont réellement, avoir de la difficulté à faire des choix personnels et à s'affirmer. C'est le cas d'Audrey qui explique comment elle le ressent :

*Ça été dur, ça fait mal, tu ne le sais pas, tu sais plus qui tu es, t'as tellement été habituée de te faire dire, tu ne parles pas, tu fais ça, moi je n'allais pas au dépanneur toute seule, je pleurais, c'était n'importe quoi. J'étais perdue complètement. [...] C'est une journée à la fois, moi, je dis tout le temps, c'est un petit morceau, par un petit morceau, mais au début on ne veut pas faire ça, on veut guérir tout de suite là.*

Jasmine explique bien comment l'expérience de traite peut venir entacher l'image que les personnes qui la subissent se font d'elles-mêmes :

*La peur est quand même présente, puis on dirait que c'est écrit dans ma face. J'ai peur que ce soit écrit dans ma face que j'ai vécu de l'exploitation. Ce n'est pas le cas, je suis une personne qui est monsieur-madame tout le monde, mais c'est cette sensation-là.*

La relation au corps est également affectée par le vécu d'exploitation. Certaines participantes vont se couper des sensations de leur corps comme la faim ou la douleur alors que d'autres vont développer un dédain de leur corps, comme c'est le cas pour Sandra :

*Je me lave toujours dans le noir ou avec une chandelle. Le minimum, je ne suis pas capable de me regarder.*


L'impact de la traite sur la vie sexuelle semble majeur pour près de la moitié des participantes, puisqu'elles ont témoigné avoir peu ou pas de désir sexuel. Jenny et Jade racontent comment l'exploitation a un impact sur elles encore aujourd'hui :

*Ce n'est pas vrai que tu peux avoir une sexualité normale après. Tu n'as plus de sentiments, donc tu ne peux pas avoir une relation sexuelle normale. Parce que tu as été tellement longtemps à associer le sexe à pas de sentiment, à oublier ce qui est en train de se passer, tu ne peux pas, après ça, faire comme si de rien n'était. C'est impossible.  
(Jenny)*

*Ma sexualité, c'est zéro puis une barre. Ça ne me manque pas pourtant. [...] Avoir une libido, c'est comme de trop. C'est bien mieux sans. Parce que ça fait remonter probablement toutes ces douleurs-là, ces souffrances-là. (Jade)*

#### **4.5.4 Conséquences sur l'employabilité et la situation financière**

De nombreux enjeux liés à l'employabilité et à la situation financière des participantes ont été soulevés lors des entrevues individuelles. Huit survivantes rapportent rencontrer des difficultés importantes à se trouver ou à conserver un emploi qui leur permet de répondre à leurs principaux besoins. Certaines participantes ont dû



cesser de travailler parce qu'elles vivaient des conséquences physiques et psychologiques de l'exploitation trop envahissantes. Ainsi, Alice explique que sa fatigue chronique a affecté son emploi :

*Bien là, c'est sûr que je suis en arrêt. Mais, quand je travaillais, j'étais brûlée. Je n'avais pas le choix, faut que je travaille. Mais, c'est super difficile.*

En sachant que vivre de la traite met les personnes qui en sont victimes dans une situation financière très précaire, la sortie de l'expérience de traite, souvent réalisée dans l'urgence, fragilise encore plus celles-ci. Jasmine, pour sa sécurité, a dû quitter rapidement son conjoint exploitant et laisser tous ses biens matériels derrière elle :

*Je pars avec rien, je voulais acheter la paix, faque j'ai quitté.*

France illustre comment une situation financière difficile est accentuée par le manque de formation et d'expériences antérieures de travail :

*J'ai commencé à faire des petites jobs à salaire minimum. Je ne vivais pas riche.*

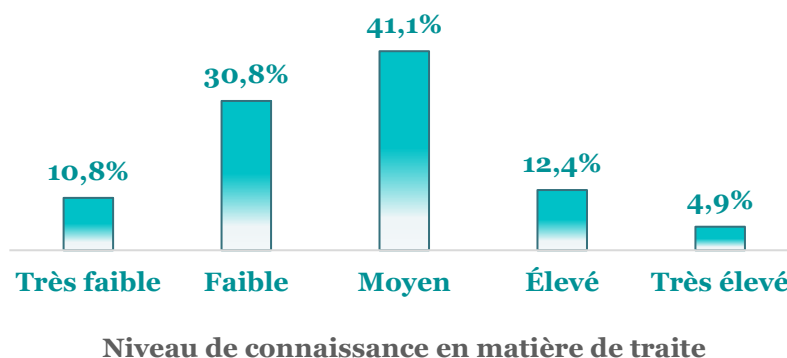
## **4.6 Qualité des services offerts aux victimes et survivantes**

La qualité des services offerts a été analysée selon la perception des 185 travailleurs susceptibles d'être en contact avec une victime de traite, ainsi que des douze survivantes à l'exploitation. Cette section met de l'avant les connaissances de ces personnes en matière de traite. Également, elle présente les besoins des victimes, et ce, à partir du point de vue des travailleurs et des survivantes. Finalement, à partir des mêmes sources, elle fait ressortir l'état de l'accessibilité des ressources d'aide et l'utilisation qu'elles en font.

#### 4.6.1 Connaissance des travailleurs en matière de traite de personnes

Pour mieux saisir la compréhension de la traite de personnes, les 185 travailleurs de l'étude ont été invités à évaluer leur niveau de connaissance personnelle sur la traite à partir du questionnaire en ligne, ainsi que des groupes de discussion. Près de 42 % des personnes participantes rapportent avoir un niveau de connaissance faible ou très faible. Lorsqu'elles mentionnent avoir des connaissances, celles-ci résultent principalement de lectures et de recherches personnelles, ainsi que d'expériences professionnelles (figure 2).

Figure 2 : Répartition des travailleurs selon leur perception de leur niveau de connaissance en matière de traite

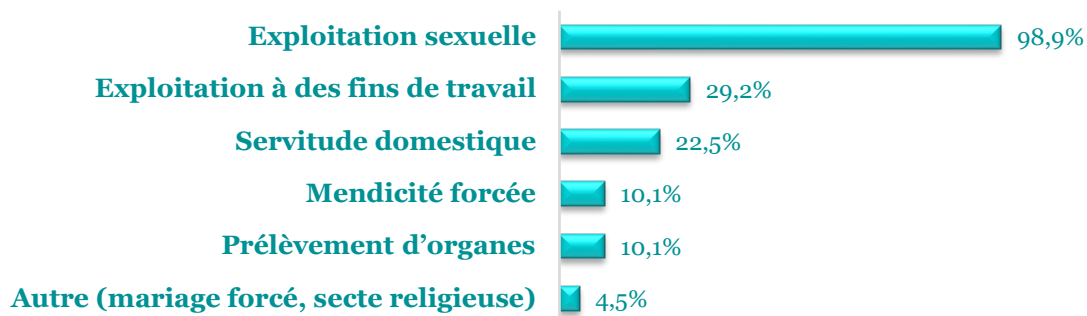


Près de la moitié (48,0 %) des personnes susceptibles d'être en contact avec une victime de traite dans le cadre de leur travail affirment n'avoir reçu aucune heure de formation, atelier de sensibilisation ni de cours sur la traite de personnes (tableau 3). De plus, parmi les travailleurs ayant suivi des activités de formation, ces dernières ont porté essentiellement sur la traite à des fins d'exploitation sexuelle (figure 3).


Tableau 3 : Répartition des travailleurs selon le nombre d'heures d'activités de formation reçues

Répartition des travailleurs selon le nombre d'heures d'activités de formation reçues	%
Aucune heure de formation	48,0 %
1 à 4 heures	26,3 %
5 à 10 heures	12,3 %
11 à 15 heures	4,7 %
16 à 20 heures	2,9 %
21 à 25 heures	0,6 %
26 à 30 heures	0,6 %
Plus de 30 heures	4,7 %
<b>Total</b>	<b>100,0 %</b>

Figure 3 : Répartition des travailleurs selon les thèmes couverts lors de la formation reçue<sup>2</sup>



<sup>2</sup> Le total n'égalé pas 100 % puisque plusieurs formations suivies par les 185 travailleurs ont couvert plus d'un thème.



Près des trois quarts des travailleurs ont apporté un éclairage sur ce qui pourrait leur permettre d'améliorer leur intervention auprès des victimes et survivantes de traite en suggérant davantage de formation, mais aussi de la sensibilisation et de la prévention en matière de traite de personnes. Certains travailleurs ont souligné l'importance d'avoir un vocabulaire et une vision commune de la problématique. Également, d'autres ont mentionné ne pas connaître les ressources disponibles et les services spécialisés dans le domaine de la traite. En effet, la recherche révèle que près du quart des personnes interrogées ne savent pas où diriger les victimes de traite alors qu'une proportion similaire a préféré ne rien dire à ce sujet. Malgré que de nombreuses ressources ont été nommées par les travailleurs, certaines ressources sont plus adaptées que d'autres pour soutenir les victimes de traite (tableau 4).

Tableau 4 : Répartition des travailleurs selon les ressources recommandées en cas d'inquiétudes en matière de traite

Répartition des participants selon la référence à des ressources en cas d'inquiétudes en matière de traite	%
Ne sait pas où diriger ou ne le fait pas	21,9 %
Sans réponse	21,4 %
Police	13,1 %
Organisme de soutien aux victimes d'agression sexuelle	10,0 %
Organisme de soutien aux victimes d'actes criminels	7,9 %
DPJ	6,1 %
Organisme spécialisé contre la traite de personnes	6,1 %
Hôpital, CLSC ou autres centres de santé physique	5,4 %
Hébergement d'urgence (violence conjugale, crise)	2,1 %
Organisme de soutien à la famille	1,3 %
Travailleur de rue	0,9 %
Psychologue, sexologue	1,3 %
Ligne d'urgence canadienne contre la traite de personnes	0,4 %
Commission des droits de la personne, DPCP et Protecteur du citoyen	1,7 %
Centre de recherche universitaire en criminologie	0,4 %
<b>Total</b>	<b>100,0 %</b>

Les résultats de cette recherche montrent également que, lorsque les personnes sont formées sur la problématique, celles-ci ont une meilleure connaissance des ressources disponibles et peuvent ainsi diriger une victime vers le bon service.

Afin de mieux comprendre leur niveau de conceptualisation, les 185 travailleurs ont été invités à rédiger une définition de la traite de personnes à partir de leurs connaissances personnelles dans l'objectif de faire ressortir la façon dont ils conçoivent


le phénomène. Les éléments de leurs définitions ont été comparés aux concepts dégagés dans les principales définitions en matière de traite (ONUUDC, 2006), dont celle du Protocole de Palerme (ONU, 2000) (tableau 5).

*Tableau 5 : Éléments présents dans les définitions de la traite de personnes des travailleurs*

<b>Éléments présents dans les définitions de la traite de personnes des 185 travailleurs</b>		
<b>Buts (76,7 %)</b> (formes d'exploitation)	<b>Moyens (62,3 %)</b> (utilisés pour entraîner ou maintenir la victime dans une situation de traite)	<b>Actions (21,6 %)</b> (typiques à la traite de personnes)
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Exploitation sexuelle (49,7 %)</li> <li>- Exploitation à des fins de travail (16,8 %)</li> <li>- Servitude domestique (4,8 %)</li> <li>- Mendicité forcée (1,8 %)</li> <li>- Prélèvement d'organes (9,0 %)</li> <li>- Esclavage moderne (8,4 %)</li> <li>- Mention d'exploitation, sans spécifier de formes (20,4 %)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mention de contrainte, sans préciser le type (47,9 %)</li> <li>- Abus physique (21,0 %)</li> <li>- Enlèvement (14,4 %)</li> <li>- Tromperie (12,6 %)</li> <li>- Fraude (1,2 %)</li> <li>- Abus d'autorité (12,6 %)</li> <li>- Menace (9,6 %)</li> <li>- Abus ou violence psychologique (16,8 %)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Recrutement (12,0 %)</li> <li>- Transport ou transfert (15,0 %)</li> <li>- Accueil et hébergement de personnes (3,6 %)</li> </ul>

L'analyse des définitions suggère que près du quart des travailleurs n'ont pas été en mesure de concevoir la traite comme étant de l'exploitation. Lorsqu'il y a mention d'une forme de traite, c'est principalement celle à des fins d'exploitation sexuelle qui est désignée (49,7 %). Bien que 62,3 % des participants aient relevé une ou plusieurs formes de contrainte, seulement le tiers d'entre eux ont rapporté les moyens plus subtils, tels





que la tromperie, la fraude, l'abus d'autorité et la violence psychologique comme éléments utilisés pour entraîner ou maintenir la victime dans une situation de traite. Il est également important de souligner qu'aucun des 185 travailleurs n'a fait mention que les personnes mineures sont considérées automatiquement comme étant des victimes, alors que selon le Protocole de Palerme (Nations Unies, 2000), elles le sont indépendamment de la présence d'un moyen.

#### **4.6.2 Niveau de confiance à reconnaître une victime**

Les analyses indiquent que 46,6 % des 185 personnes répondantes considèrent qu'elles n'ont pas du tout confiance ou très peu confiance en leur capacité à reconnaître une victime de traite. En étudiant les résultats selon le type de poste occupé, il ressort de cela qu'un peu plus de la moitié des intervenants psychosociaux ou de la santé se considèrent comme peu outillés pour reconnaître une personne en situation de traite (tableau 6).


Tableau 6 : Répartition des travailleurs selon le poste occupé et le niveau de confiance à reconnaître une victime

<b>Répartition des travailleurs selon le poste occupé et le niveau de confiance à reconnaître une victime</b>				
<b>Poste occupé</b>	<b>Niveau de confiance</b>			
	Absence de confiance	Peu de confiance	Assez de confiance	Très grande confiance
Gestionnaire	9,4 %	43,8 %	34,4 %	12,5 %
Intervenant psychosocial ou de la santé	4,7 %	47,7 %	40,7 %	7,0 %
Conseiller	5,9 %	35,3 %	58,8 %	0,0 %
Autre	0,0 %	6,7 %	86,7 %	6,7 %
<b>Total des travailleurs, tous postes confondus</b>	<b>5,3 %</b>	<b>41,3 %</b>	<b>46,0 %</b>	<b>7,3 %</b>

Des analyses statistiques comparatives ont permis de soulever des différences importantes entre les 53 travailleurs qui ont reconnu une ou des victimes dans le cadre de leur travail et les 132 autres personnes participantes de l'échantillon. Plusieurs caractéristiques les distinguent. Ainsi, les personnes qui ont reconnu des victimes ont un niveau de connaissance personnelle de la problématique plus élevé, davantage d'heures de formation, d'ateliers de sensibilisation ou de cours sur la traite de personnes et un plus grand niveau de confiance à se rendre compte qu'une personne est victime.

#### **4.6.3 Reconnaissance des besoins des victimes**

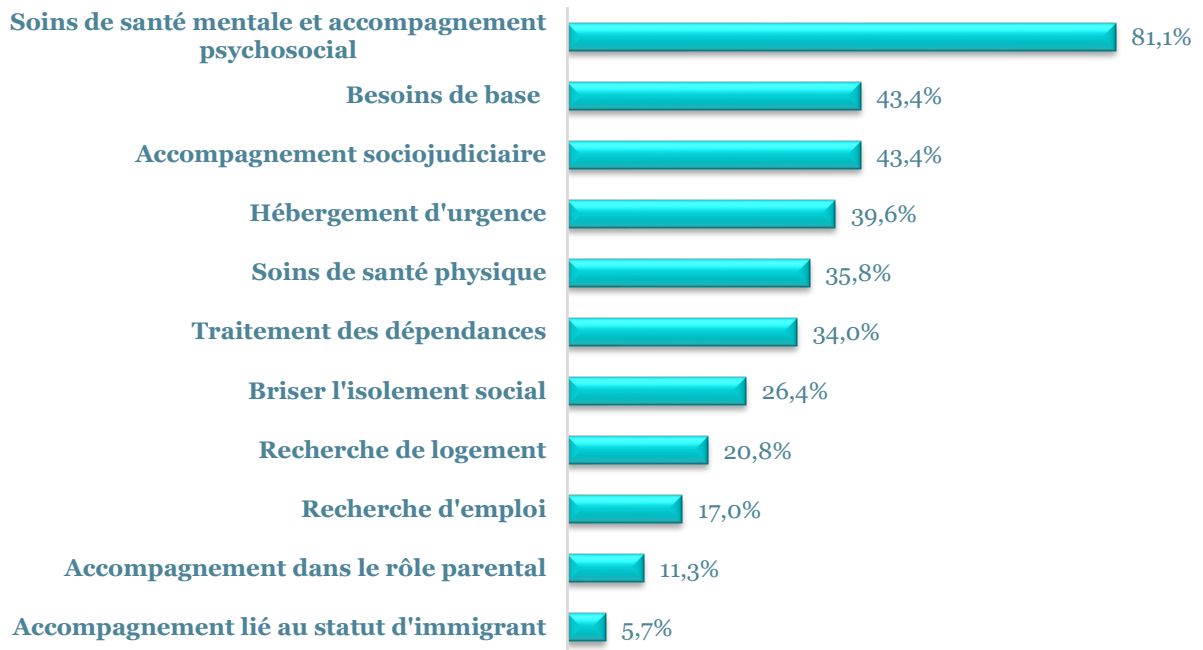
La reconnaissance des besoins des victimes et des survivantes dont il sera question dans cette section est en lien direct avec le soutien formel et informel qui pourrait leur



être offert pour favoriser leur sortie de l'exploitation, ainsi que pour diminuer les impacts négatifs que cette expérience a eus sur leur vie. Le premier type de soutien comprend l'aide professionnelle reçue, alors que le deuxième type fait référence à l'aide reçue de la part d'un membre du réseau social. Les résultats seront d'abord présentés à partir de la perception des 53 travailleurs ayant été en contact avec une ou des victimes, puis à partir du regard des douze survivantes. Bien que la perspective des travailleurs apporte un éclairage sur la question, ce sont les victimes qui demeurent les plus aptes à déterminer quels sont leurs réels besoins.

Les travailleurs sondés ont constaté que les victimes et survivantes ayant fait appel à leurs services ont des besoins nombreux et variés, qui touchent plusieurs sphères de leur vie. Plus précisément, l'accès à des soins de santé mentale et d'accompagnement psychosocial sont ressortis comme étant un besoin commun pour la plupart d'entre elles. Les travailleurs ont aussi indiqué qu'un peu plus du tiers des victimes qu'ils ont rencontrées dans le cadre de leur travail ont demandé de l'aide pour répondre à leurs besoins fondamentaux, tels que trouver de l'hébergement d'urgence ou recevoir des soins de santé physique. L'accompagnement sociojudiciaire est également un besoin qui a été mentionné par un nombre important de travailleurs (figure 4).

Figure 4 : Répartition des 53 travailleurs selon les principaux besoins des victimes



Les douze survivantes se sont exprimées sur leurs besoins concernant le soutien qu'elles souhaitent recevoir et sur la façon dont il leur est offert, qu'il soit formel ou informel. Il ressort qu'elles ont besoin de mieux comprendre la traite, qu'elles désirent que le soutien formel soit plus adapté aux besoins et que le système judiciaire offre un meilleur appui.

### **Besoin de connaître les ressources disponibles**

Tout d'abord, pour plusieurs survivantes, le fait de ne pas être en mesure de reconnaître la situation dans laquelle elles se trouvent les empêche, inévitablement, de recourir aux ressources disponibles. D'autres auraient souhaité mieux connaître les ressources spécialisées en matière de traite et pouvoir en bénéficier plus facilement. Plusieurs ont indiqué que leur expérience de traite aurait probablement été plus brève et

leur sortie moins complexe et souffrante si elles avaient su plus tôt que des services d'aide existaient. Ainsi, la moitié des participantes ont souligné leur besoin que les ressources d'aide soient mieux publicisées dans la communauté, par le biais des réseaux sociaux ou classiques. Ainsi, Sophie explique :

*Au début de l'âge adulte, avoir été mieux informée, ça aurait probablement changé le cours de ma vie. [...] J'ai fait comme : « Oh my god, il y a donc bien des services ». Dans ce temps-là, je ne savais pas. [...] J'aurais aimé savoir plus comment ça se passe dans ses ressources là, que ce soit plus médiatisé.*

### **Besoin de conditions favorisant l'accès à des ressources financières et psychosociales**

La majorité des participantes ont mentionné qu'elles auraient aimé recevoir du soutien financier pour leur permettre de répondre à leurs besoins de base, comme le logement, la nourriture, les vêtements, le transport, l'éducation et l'accès à Internet.

De plus, les participantes ont mentionné plusieurs besoins rattachés à la façon dont les services offerts sont organisés. Elles disent avoir besoin de ressources spécialisées facilement accessibles aux listes d'attente courtes, peu de documentation à remplir ou à fournir, et à peu de frais. Alice témoigne de la nécessité d'obtenir un service d'aide qui respecte ses moyens financiers :

*Bien, j'aurais aimé ça avoir un psychologue. [...] J'étais en choc post-traumatique, mais c'est 170 \$ de l'heure, quand je travaillais à genre 9 \$ de l'heure.*

Le fait de vivre en région engendre, pour certaines survivantes, un besoin particulier lié au transport. Comme le territoire est vaste, que le transport en commun y est peu développé et que les services spécialisés se retrouvent souvent dans les grands centres, elles ont exprimé un besoin de soutien par rapport aux déplacements. Dans cet

extrait, Christine fait part à la fois de cette difficulté, mais aussi d'une solution qui peut combler ce besoin :

*Ce n'est pas évident, parce que la ressource est à Montréal, mais moi je suis loin. Je suis à l'extérieur de Montréal. Faque, me rendre à Montréal, ce n'est pas évident. Là, avec la pandémie, on a développé des outils via Zoom. Je trouve ça vraiment intéressant qu'il puisse y avoir des choses pour les femmes qui sont plus loin des grands centres au niveau des services à Montréal et Québec, qu'on puisse y avoir accès.*

La crainte de rencontrer d'anciens exploiters ou clients peut aussi être un frein à l'accessibilité aux services. Le besoin d'être sécurisé a été ressenti par Camille lorsqu'elle s'est fait offrir de l'aide d'une policière. Elle a refusé le soutien par peur de revoir l'un de ses assaillants :

*Je ne voulais pas rester dans la ville où je me faisais exploiter. Elle m'offrait des places (en hébergement) dans le centre-ville, je ne voulais pas y aller. Je ne voulais pas les croiser. J'avais peur.*

Comme les conséquences de la traite sont nombreuses et que les souffrances qui en découlent sont importantes, le besoin d'avoir des services à long terme, pour permettre un meilleur rétablissement et se sentir mieux, est aussi ressorti lors des entrevues.

### **Besoin de confidentialité, de non-jugement et de reconnaissance du vécu**

Les survivantes ont aussi décrit l'aide qu'elles aimeraient recevoir de la part des différentes ressources présentes dans le milieu. La plupart d'entre elles ont souligné toute l'importance de la qualité de l'accueil et de l'attitude des personnes qui leur offrent du soutien. Elles désirent être assurées de ne pas être jugées, d'être écoutées et que la

confidentialité soit pleinement respectée. Jenny explique le message qu'elle souhaite recevoir d'une ressource d'aide :

*Tu peux te faire dire : « Appelle-nous si... peu importe ta situation, on ne va pas te juger, ça va être confidentiel ».*

Audrey a d'ailleurs précisé qu'il est indispensable de savoir que, peu importe l'ampleur de la confiance, les mots ou l'attitude employés par la victime, l'intervenant de la ressource d'aide va demeurer disponible, bienveillant et sans jugement :

*Le fait que quelqu'un te parle (intervenant), même si tu l'envoies chier, qu'il dit : « tiens là ma carte », ça aurait planté une graine dans ta tête pis tu l'aurais appelé quand ça aurait mal été. Là, moi j'avais aucune confiance en personne. Tu as besoin d'être rassurée, de montrer qu'il n'y en a pas de jugement. [...] Ben oui est planté la graine, le jour où que t'es rendu que ça ne va pas bien dans ton cercle, mais là tu vas appeler. Peut-être que ça en sauverait, peut-être pas quand même des milliers, mais ça en sauverait une couple.*

Le besoin d'être reconnue comme une victime d'exploitation, et de ne pas se sentir accusée d'être responsable des actions de l'exploiteur est ressorti dans les entrevues. Jenny raconte comment cette peur, influencée par le discours des exploiters, peut rendre difficile la démarche vers les ressources d'aide :

*Je me disais « je veux tellement m'en sortir, mais personne ne va m'écouter parce que c'est moi qui a pris la décision de commencer ça ». Si tu n'as personne qui voit que tu es une victime ou qui va te sortir de là, pour toi tu es responsable de ce qui t'arrive. Eux (exploiteurs), c'est ça qu'ils te font croire.*

### **Besoin d'échanger avec d'autres personnes qui ont vécu de l'exploitation**

Le besoin de partager avec des personnes qui ont aussi un vécu d'exploitation est ressorti lors des entrevues. Christine l'exprime ainsi :

*Ce que j'aurais voulu, c'était échanger avec des gens qui avaient vécu la même chose que moi.*

### **Besoins à l'égard du système judiciaire**

De nombreux besoins ont été exprimés par des survivantes en lien avec le système judiciaire. Elles auraient aimé mieux connaître leurs droits en matière d'exploitation, avoir un accompagnement par des professionnels qui connaissent bien la problématique afin d'être soutenues dans leur processus judiciaire et se sentir crues par les professionnels, qu'ils soient intervenants ou policiers. Aussi, cinq participantes, qui ont pensé ou qui ont fait des démarches judiciaires contre leur exploiteur ont mentionné avoir eu des difficultés devant la réalité du processus judiciaire. Pour Diana, la crainte de ne pas être crue l'a empêchée de porter plainte à la police :

*Je me disais que la police ne me croirait pas, pis que ça passerait comme une fille qui fait de la provocation sexuelle, mais qu'elle fait une plainte à la police.*

D'un autre côté, Alice témoigne de l'effet positif d'être reconnue comme une victime lors du processus judiciaire :

*Quand j'ai été témoigner, c'était un autre juge, un autre avocat qui était là. C'est un super avocat. Je pleurais tellement c'était, écoute juste d'être crue. J'en parle et j'ai des frissons, juste d'être crue...*

Aussi, les participantes ne veulent pas avoir à répéter leur vécu d'exploitation à de multiples acteurs, ou à plusieurs reprises, ce qui est actuellement requis lors de procédures judiciaires. Pour les survivantes qui ont entamé un processus judiciaire, parler de leur vécu traumatique dans ce contexte réactive leur souffrance, à un point tel que, pour certaines, cela a entraîné l'apparition d'idées suicidaires. Ainsi, Alice a confié :



*C'est comme si tu m'avais mis sur l'autoroute puis que tu m'écrasais. J'ai tellement souffert. Ça a été atroce porter plainte. Moi, j'aurais voulu mourir. Écoute, je faisais pitié.*

Le besoin de garder un certain contrôle sur sa vie à travers la démarche judiciaire a aussi été mentionné. Lors du traitement d'une plainte, les victimes se font recommander fortement de ne pas s'exprimer librement et publiquement par rapport à leur expérience d'exploitation, afin de ne pas nuire au processus d'enquête. De plus, celles-ci doivent répondre aux nombreuses demandes provenant des personnes intervenant à chacune des étapes du processus (rencontres multiples, moments imposés des rendez-vous, répétition du témoignage, etc.). Ces exigences sont telles qu'Alice a senti qu'elle a perdu le pouvoir sur sa vie :

*J'ai appartenu pendant six ans à la police.*

Alice raconte aussi ne pas avoir pu choisir les conditions dans lesquelles elle a dû témoigner :

*J'avais demandé un paravent. On m'avait dit : « non, tu n'as pas le droit au paravent, tu parles bien ».*

Pour Audrey, le fait d'avoir été bien préparée et d'avoir pu choisir les conditions lors de son témoignage lui a apporté un sentiment de reprise de pouvoir sur sa vie :

*Je suis allée témoigner. Au début, je ne voulais pas, je ne voulais pas le faire devant lui, j'avais tellement peur. Mais à force d'aller chez le psychologue et l'intervenant, un jour, [...] j'ai dit, je veux le faire devant lui. Je n'en veux pas de paravent, je n'en veux pas de vidéos. On m'a dit : « mon Dieu, t'es sûre ? » J'ai dit : « oui ». Pour moi, c'était le fait d'enlever le fil qui pendait encore entre moi et lui. Montrer que c'est moi, pis de montrer aussi que c'était vrai, que j'étais capable de le dire devant lui.*

Lors des démarches judiciaires, des survivantes ont exprimé le besoin d'être reconnues comme des victimes d'exploitation malgré certains problèmes personnels, tels que les difficultés de santé mentale ou la consommation d'alcool ou de psychotropes, et que ceux-ci ne soient pas retenus comme des éléments pouvant entacher leur crédibilité aux yeux de la cour. Certaines se sont fait reprocher leur témoignage imparfait dû à un manque de contrôle de leurs émotions ou à des trous de mémoire qui peuvent être expliqués, notamment par les conséquences de leur situation de traite. Alice explique :

*Je n'étais pas super bonne peut-être. Puis, moi on me l'a fait ressentir que je n'étais pas « top ».*

Le besoin de se sentir protégée tout au long du processus judiciaire a été évoqué par Audrey. Elle a eu peur des représailles de la part de son exploiteur puisqu'il a conservé sa liberté pendant la durée des procédures :

*Enfin, ils l'ont laissé quand même partir par ses propres moyens. Sous promesse de comparaître, mais il n'est pas allé. Il s'est sauvé. Faque là, j'avais tellement peur.*

Enfin, le besoin d'avoir une sentence juste et équitable a aussi été mentionné. À la suite d'une peine qu'elle juge non proportionnelle aux gestes posés par son proxénète, Sandra s'exclame à la suite du jugement :

*Je fais : « c'tu une joke ? » Là, le souffle m'a coupé. Je ne comprends pas. Après tout ce qu'il m'a fait, toutes les violences. « I don't get it ». Il n'y a pas de justice pour les victimes. Ce qui m'écoeure, c'est que moi, entre les branches, j'ai su qu'il a fait la même chose à une autre fille pendant des années. [...] Je ne comprends pas ! Je ne comprends pas !*

#### **4.6.4 État de l’accessibilité et utilisation des services**

Les 185 travailleurs ont livré leur perception quant à l’état de l’accessibilité et l’utilisation des services par les victimes et les survivantes à la traite dans la région des Laurentides. Leur point de vue a été étayé grâce aux témoignages des douze survivantes présentes dans les Laurentides, mais aussi dans les environs. Globalement, plusieurs travailleurs ont fait ressortir que les trajectoires de services pour les victimes de traite sont mal définies, peu structurées et entrecoupées de ruptures. Pour pallier ces manques, ils ont proposé des pistes de solution. Les survivantes ont, pour leur part, souligné que l’aide formelle et informelle reçue leur a permis d’amoindrir les conséquences de leur expérience de traite, malgré les embûches et certaines déceptions auxquelles elles ont fait face. Dans cette section, l’emphase sera mise sur les caractéristiques qui distinguent les services d’aide, afin de faire ressortir les meilleures pratiques auprès de victimes d’exploitation. Il faut par ailleurs prendre en considération que les témoignages associés aux différentes ressources consultées par les douze participantes peuvent dater de plusieurs années ou être plus récents et sont tributaires du moment où elles sont allées chercher de l’aide.

#### **4.6.5 Défis rencontrés lors de l’offre et de l’utilisation des services**

D’entrée de jeu, mentionnons que l’ensemble des survivantes ont consulté des ressources lorsqu’elles étaient dans une situation d’exploitation, d’interruption ou après leur sortie sur tout le territoire de la province du Québec. Ces ressources sont nombreuses et visent différents domaines, tels que le milieu de la santé physique ou mentale (ex. médecin, nutritionniste, psychologue, sexologue, CLSC, hôpital), le milieu communautaire (ex. organisme spécialisé en exploitation, en dépendance, en aide aux victimes de violence, en intervention de crise, en aide à la famille), le milieu judiciaire (ex.


criminologue, policier, avocat), les centres de réadaptation pour jeunes en difficulté d'adaptation et les organismes spécialisés en finances personnelles. Certaines ressources ont été décrites par les survivantes comme offrant peu ou pas de soutien, alors que d'autres ont été aidantes et ont contribué à leur bien-être.

### **Défis liés à l'accessibilité des ressources**

Les survivantes ont soulevé plusieurs difficultés qu'elles ont rencontrées lorsqu'elles ont fait appel à des ressources. Les problèmes d'accessibilité sont un motif d'insatisfaction pour sept d'entre elles. Par exemple, certaines de ces femmes ont dû faire de multiples démarches, parfois complexes et lourdes bureaucratiquement, pour avoir finalement accès à une ressource. Le fait d'habiter en région ou d'avoir des séquelles à la suite de la traite est des obstacles supplémentaires pour obtenir des services. Pour Sophie, son éloignement et les conséquences physiques de l'exploitation ont été limitantes et ont compliqué son accès aux services d'aide :

*Tu sais, je ne pouvais pas sortir de chez nous, t'appelles et ils t'envoient dans un comptoir d'aide alimentaire, mais tu ne peux pas sortir de chez toi. Tu as bien beau leur dire que : « je suis à mobilité réduite, je ne peux pas sortir », ils disent : « bien trouvez-vous quelqu'un qui peut vous faire un lift ». C'est parce que la seule personne que je connais va vouloir que je le suce en échange. Tu sais, je ne disais pas ça de même. [...] En région encore, c'est plus dur l'accès aux ressources. J'étais en région après mon hospitalisation, puis l'accès aux ressources était compliqué déjà pour quelqu'un qui va bien, fait que traumatisé raide en plus, avec des enfants. Oui, c'était vraiment l'accès.*

Tout comme les survivantes, les travailleurs dénoncent la lourdeur, la rigidité de la bureaucratie et les délais d'attente présents dans le processus de référence actuel. Les difficultés à reconnaître une victime de traite, ainsi qu'à la diriger vers la bonne ressource, surtout qu'il existe des risques que la première ressource consultée ne puisse pas



répondre à tous les besoins en raison de la diversité des mandats des organisations demeurent également des défis. Des travailleurs ont souligné qu'ils sont parfois confrontés à la difficulté de répondre adéquatement aux besoins des victimes ou des survivantes à la traite, car ils ne sont pas toujours en mesure de connaître ou d'approfondir les besoins supplémentaires qui nécessiteraient d'autres services. En l'absence de ressources de soutien complémentaire, une victime pourrait à ce moment arrêter ses démarches sans que ses principaux besoins soient comblés, et ce, encore moins de façon intégrée. Dans ce même ordre d'idées, des travailleurs s'inquiètent du fait que les services offerts présentement aux victimes s'orientent essentiellement vers l'exploitation sexuelle comme forme de traite. Si une victime d'une autre forme de traite souhaite recevoir du soutien, ils se sentent d'autant plus dépourvus. Les résultats de recherche montrent qu'une victime peut vivre plus d'une forme de traite en même temps ou au courant de sa vie.

Un autre défi qui a été rapporté, cette fois-ci par les survivantes, consiste dans le fait que certaines organisations ont des critères d'admission précis (ex. âge, type de violence vécue ou absence de consommation) et que cela représente un frein à leur accessibilité aux services. Aux préoccupations des celles-ci s'ajoutent celles des travailleurs qui rapportent que l'offre de services auprès d'une clientèle qui a des besoins particuliers est limitée. Selon eux, il s'avère difficile de répondre aux besoins de certaines victimes, plus particulièrement celles qui parlent une autre langue que le français, les immigrantes en situation irrégulière ou celles qui ne cadrent pas dans les critères d'accessibilité des ressources existantes. Un peu plus de 10 % des travailleurs suggèrent la création de ressources pour combler ces manques. Ils souhaitent notamment favoriser l'accessibilité à des services d'hébergement et d'accompagnement dans une optique de

réinsertion sociale, à des avocats spécialisés en droit de l'immigration et à des services de traduction.

### **Défis liés à l'organisation des services**

Des problèmes sur le plan de l'organisation des services ont également été soulevés par quatre participantes. Jade parle de la difficulté qu'elle a vécue lorsqu'elle était en maison de thérapie et que le groupe était mixte :

*Les autres places, où c'est mixte, ce n'est pas long que les gars savent qu'elle a déjà fait de la prostitution. Déjà, tu n'as plus le respect. Il y en a beaucoup qui s'imaginent que, pour une coupe de cigarettes ou n'importe quoi, tu vas donner un service sexuel. C'est vraiment capotant. C'est dur de se rétablir dans des conditions comme ça.*

D'autres déplorent des listes d'attente et des procédures de traitement trop longues, des suivis trop brefs pour couvrir l'ensemble de leurs besoins, ainsi que des changements trop fréquents d'intervenants. Christine en témoigne :

*J'ai changé d'intervenant, je pense 10 fois, où presque dans le même nombre d'années.*

Les préoccupations des survivantes quant à l'organisation des services sont également soulevées par les travailleurs auprès des victimes qui dénoncent le manque de temps comme étant un obstacle à tous les niveaux de la trajectoire de services, que ce soit pour l'acquisition des connaissances sur la traite, l'établissement de partenariats multiples entre les organisations, l'évaluation en profondeur des besoins des victimes, le référencement et la possibilité d'assurer un suivi à long terme.

### **Défis liés à la capacité des intervenants à répondre aux besoins**

D'autres défis, relevant davantage des connaissances, de l'approche ou des limites de l'intervenant, ont été soulignés par quatre survivantes. Une méconnaissance de la

problématique de l'exploitation et de ses conséquences a été soulignée, entre autres, par Christine :

*Ce que je trouve qui manque dans tous les endroits où je suis allée, sauf une ressource [...]. Je trouve que les gens n'ont pas beaucoup de connaissances sur le stress post-traumatique.*

Une autre embûche, soulignée par plusieurs survivantes, est l'impression qu'elles ont que leur expérience d'exploitation n'a pas été prise au sérieux par certains intervenants. Jade témoigne de cette difficulté :

*Quand je leur parle du fait que je suis traumatisée de mon expérience, bien : « Pourquoi tu as fait ça te prostituer ? Là, réveille, tu avais juste à ne pas faire ça. » Ce n'est pas une réponse à donner à quelqu'un qui te demande de l'aide. Tu cherches des solutions pour arrêter de capoter, puis paranoïer, puis de voir des clients partout. De se sentir mal comme avoir une étiquette dans le front.*

Ces témoignages vont dans le sens de la perception de plusieurs travailleurs qui se disent être pris au dépourvu lorsqu'une victime sollicite leur aide pour une première fois, ou affirment avoir une capacité limitée à intervenir, ce qui les amène à souligner la nécessité d'avoir de la supervision pour mieux intervenir. À ces défis s'ajoute une entrave supplémentaire qui, selon les travailleurs, réside dans le fait que plusieurs victimes ne s'identifient pas comme telles. Dans ce contexte, près du quart des travailleurs ont précisé l'importance d'assurer la présence de personnes formées et spécialisées dans les organisations, par exemple, la création d'une escouade spécialisée ou de postes d'intervenants pivots. D'autres ont suggéré de mettre en place des ressources particulières à la traite, bien qu'il en existe déjà.

D'autres défis exprimés par deux survivantes font référence à la résistance des intervenants à entendre certains aspects, parfois plus difficiles, qui font partie de leur histoire d'exploitation. Sophie précise :

*Un moment donné, j'étais comme dans un moment de crise, puis j'ai voulu parler des agressions sexuelles que j'avais vécues, puis l'intervenant était comme « non, non, on n'est pas rendu là ». Il m'a carrément fermé ça. Sur le coup, j'ai fait comme « bien oui, il a raison » parce que ça me demandait tellement de faire ça, mais j'ai l'impression qu'il fallait. Quand il a dit non, je me suis dit : « fais-lui confiance, s'il dit qu'on n'est pas rendu là, on n'est pas rendu là ». Ça pris comme cinq ou six ans avant même que j'y repense. Je suis comme « hey, bravo champion ». Avec le temps, moi, je pense que c'était peut-être le bon moment.*

Christine explique aussi comment la réaction des intervenants peut avoir un effet sur sa capacité à dévoiler les aspects les plus pénibles de son parcours, par peur de les blesser :

*Il y a des choses que pour moi, ce n'est pas nommable. Et quand tu es avec un intervenant, tu vois la réaction de la personne, l'horreur dans son visage. Ça, pour moi, c'est difficile aussi. Mais je comprends en même temps, je trouve ça correct. Je ne veux pas non plus que la personne qui est intervenante se coupe et fasse comme si de rien n'était. [...] Même si j'étais avec un intervenant, bien c'est comme si pour moi, je faisais attention de ne pas réveiller un traumatisme vicariant à la personne avec qui je pouvais partager des choses.*

Certaines survivantes ont aussi trouvé que le choix de l'approche thérapeutique n'était pas adapté à leurs besoins. C'est ce que France a vécu lorsqu'elle est allée en thérapie fermée alors qu'elle avait 15 ans :

*C'était une thérapie de confrontation là. Pis moi, je n'avais pas besoin de ça, de me faire dire : [...] « T'as pas honte de faire de la peine à tes parents, d'être partie comme ça ?*



*Pour qui tu te prends? » Moi là, ce n'était pas ça que j'avais besoin. J'avais besoin d'accueil pour ce que je venais de vivre depuis que j'étais toute petite. Ils m'ont brisée à quelque part là-dedans. Sentiment de culpabilité pis de honte, je n'avais pas besoin de ça dans ma vie.*

#### **4.6.6 Pistes de solution et bienfaits liés à l'offre et l'utilisation des services**

Malgré les défis soulevés précédemment, les points de vue des travailleurs et des survivantes sont rassurants et présentent plusieurs retombées intéressantes. Les travailleurs pointent quelques pistes de solution. Pour leur part, les survivantes ont tenu à souligner que les mesures d'aide dont elles ont bénéficié étaient majoritairement aidantes.

#### **Prise en charge globale des difficultés vécues dans le suivi**

Tout d'abord, les participantes semblent rechercher ou apprécier la prise en charge globale des difficultés qu'elles vivent. Dans l'objectif de couvrir l'ensemble de leurs besoins, huit survivantes ont rapporté l'importance d'obtenir un suivi à long terme, ainsi qu'un accompagnement facilitant une transition adaptée d'un service à l'autre. Christine explique comment un soutien prenant en compte l'ensemble de son parcours de vie l'a aidé :

*Parce que partout quand on rencontre (un intervenant), c'est comme si toute mon histoire est morcelée. C'est toujours des petits bouts que je raconte. Là, mettons j'ai un flashback, cette semaine, je ne vais pas bien, je raconte ce petit bout-là. Moi, dans (cette ressource), c'est ça qui m'a aidé à faire un continuum de qu'est-ce que j'avais vécu depuis que j'étais jeune jusqu'à maintenant. [...] Puis, qu'est-ce qu'on veut dans notre futur aussi ? Comment on l'entrevoit, quelles sont les ressources, c'est quoi nos besoins ? [...] Je trouve que quand on est en stress post-traumatique, puis qu'on a vécu beaucoup de dissociation [...] on fonctionne souvent par morcèlement. Et là, enfin, j'ai pu mettre sur un continuum. Ça a fait comme un soulagement, puis ça m'a aidé. On dirait que*

*depuis que j'ai fait cette démarche-là, je suis moins comme dissociée, moins morcelée, moins séparée.*

### **Collaboration entre les organisations qui viennent en aide aux personnes victimes de traite**

Les travailleurs, pour leur part, proposent d'améliorer la collaboration entre les différentes organisations pour faciliter la satisfaction des besoins des victimes. Selon ces derniers, ce n'est pas tant le nombre de services qui manquent, mais davantage les liens entre ceux-ci. Plus de 10 % d'entre eux mentionnent d'ailleurs l'augmentation de l'efficacité de la concertation et de la collaboration comme une voie pour améliorer les services offerts en matière de traite. Ainsi, cela éviterait aux victimes de faire plusieurs demandes de soutien et qu'elles aient à confier leur histoire de traite à des organismes différents.

De plus, les travailleurs réclament davantage de flexibilité et une structure plus établie, dont l'objectif serait de mettre en place un filet de sécurité pour que la personne qui demande de l'aide reçoive tous les services dont elle a besoin, et que ce filet continue d'exister même après la sortie de la victime de sa trajectoire. Pour y arriver, l'idée de mettre en place un protocole régional a été avancée par plusieurs d'entre eux. Celui-ci devrait établir des mécanismes de collaboration entre les organisations locales, mais aussi les ressources régionales et nationales.

### **Échanges avec d'autres personnes ayant un vécu similaire**

La rencontre d'autres personnes ayant vécu de l'exploitation, par l'entremise de ces services d'aide, a également été ressentie comme un bienfait supplémentaire pour les survivantes. Cela leur a permis de se sentir mieux comprises puisqu'elles ont pu partager une expérience similaire, de même que de vivre un sentiment d'espoir en voyant d'autres

survivantes arrivées plus loin dans leur cheminement ou allant mieux. Sandra témoigne du bienfait qu'un groupe de soutien a eu pour elle :

*Ça a duré six ou sept mois ce groupe-là. Puis, juste ça, on se tient encore les cinq filles, on se parle encore parce qu'on a le droit de dire ce qu'on veut, de la façon que l'on veut. Puis, des fois, quand une autre fille répond ce que toi tu penses, tu es comme : « ah, je ne suis pas toute seule ». C'est toutes des histoires différentes, avec des mots différents, mais si on prend un entonnoir, tous nos besoins, toutes nos affaires, ça revient tout au même. Écouter l'histoire des autres aussi ça fait du bien.*

#### **Qualités recherchées chez les intervenants : écoute, empathie et compréhension**

Plus de la moitié des survivantes ont aussi exprimé leur gratitude envers la qualité de nombreux intervenants qui ont croisé leur route. De leur témoignage, des caractéristiques communes à ceux-ci ont été mises en lumière. Il s'agit de la capacité à ne pas juger les victimes et leur lourd vécu, de leur aptitude à faire preuve d'empathie et de leurs habilités d'écoute. Christine manifeste ainsi sa reconnaissance envers les intervenants qui lui ont permis d'être complètement elle-même :

*Je sais qu'il n'y a personne de parfait et je remercie tellement les intervenantes qui m'ont écoutée, qui ont pu m'accompagner, parce que déjà moi-même, je me trouvais dégueulasse et il y a plein de choses que je n'étais pas capable de nommer, puis elles étaient présentes. Il y a certaines choses que je pouvais nommer et elles étaient là. J'ai toujours reçu un regard envers moi qui était bienveillant, qui était positif.*

Jade témoigne aussi de l'importance d'être en contact avec un intervenant de qualité. Pour elle, cela lui a redonné l'espoir d'aller mieux un jour :

*L'intervenante a eu un bon contact avec moi, elle m'a donné l'espoir, puis le goût de vivre même après tout ça.*

Ce sentiment d'espoir peut aussi être alimenté par la capacité de l'intervenant à comprendre la problématique de la traite et ses conséquences possibles, ainsi qu'à donner des outils concrets pour aider à aller mieux. C'est ce dont Sophie témoigne :

*Je trouvais qu'elles avaient tellement une bonne compréhension de la problématique, ça m'a comme donné de l'espoir.*

Cette compréhension de la problématique par les intervenants a permis à Sophie de s'identifier comme ayant vécu de l'exploitation et cette prise de conscience l'a amenée vers une démarche d'aide :

*Il y a un intervenant qui est venu me voir et il m'a dit : « va falloir que tu arrêtes de minimiser ce qui est arrivé, que tu te rendes compte que tu es une victime ». Ça m'a donné une grosse claque dans face. C'est ça qu'il me fallait aussi là.*

Plusieurs participantes ont témoigné avoir la conviction qu'à un moment ou à un autre de leur parcours d'aide, les ressources et la qualité des services reçus étaient déterminantes pour leur survie. Audrey témoigne sa reconnaissance à l'égard des policiers qui l'ont dirigée vers des organismes pouvant lui venir en aide :

*Les policiers y sont pour beaucoup. Je leur ai toujours dit qu'ils m'ont sauvé la vie. S'ils n'étaient pas venus me voir, qu'est-ce que je serais devenue? Je ne le sais pas, parce que dans le fond, c'est eux qui m'ont envoyée vers les organismes.*

### **Importance de l'accueil et de l'attitude non jugeante de l'entourage**


Le soutien reçu par les survivantes ne vient pas seulement du réseau d'aide formelle, mais provient aussi de leur entourage, comme leurs parents, leur fratrie, leur conjoint et leurs collègues de travail. Ce soutien peut prendre plusieurs formes comme de l'aide financière, de l'hébergement, de l'écoute, de l'accompagnement vers des ressources d'aide, ainsi que de l'aide pour prendre soin de leur enfant. De manière

générale, le plus important pour elles a été le fait de ne pas se sentir jugées par leurs proches et que ceux-ci aient maintenu le lien malgré tous les événements vécus et la honte qu'elles peuvent ressentir. Audrey exprime à quel point la présence de ses parents a été essentielle pour elle :

*Mes parents ont toujours été là pour moi. C'est vraiment de bons parents, je sentais tellement que j'étais descendue bas, je ne pouvais pas leur dire ça. J'avais honte, mais ils savaient qu'il avait quelque chose qui se passait. D'ailleurs, [...] mon père qui ne parle jamais m'a dit : « tu le sais que l'on va être toujours là pour toi. » Mais t'es tellement bornée quand t'es rentrée là-dedans que tu dis : « non, je n'ai pas besoin d'aide ». Quand j'en avais vraiment besoin, mais, je ne voulais pas leur dire, j'avais tellement honte, que je ne voulais pas les décevoir. Dans un sens pour moi, c'était de les décevoir. De leur raconter ça. Non, je n'ai rien dit. Ça été long avant que je leur en parle. Mais eux, ils savaient, ils ont vu mes annonces. [...] Mais, ils ont vraiment été là, pis il a eu vraiment aucun jugement, je pense que le fait que la famille soit présente, ça aide beaucoup.*

### **Démarches personnelles entreprises par les survivantes pour reprendre du pouvoir sur leur vie**

Si le recours aux ressources du milieu ou aux proches a pu être bienfaisant pour les douze survivantes, il n'en demeure pas moins qu'elles ont aussi su puiser en elle la force de prendre des moyens concrets pour se sentir mieux et amoindrir les impacts de leur vécu sur leur vie. Sept participantes ont entrepris des démarches visant à prendre une part active dans la société, que ce soit par un retour aux études ou au travail, ou encore en faisant du bénévolat. Plusieurs ont trouvé important de prendre des moyens pour tenter d'agir socialement pour contrer la traite de personnes, en donnant des conférences, en menant des actions politiques pour lutter contre la traite de personnes ou en s'impliquant auprès de groupes de survivantes d'exploitation sexuelle. Quelques-unes ont par ailleurs indiqué à quel point le fait d'être mère et de contribuer au bon



développement de leur enfant a été une source de motivation. Christine s'exprime sur son engagement social :

*M'impliquer (auprès d'un organisme) m'a aussi aidée. [...] Ça aussi, je trouve que ç'a été vraiment réparateur pour moi. Ça m'a vraiment aidée à intégrer mon vécu, puis à devoir réfléchir sur où est-ce que j'en étais dans mon processus.*

De plus, huit participantes ont expliqué avoir entrepris d'autres activités leur permettant de mieux gérer leurs émotions. Parmi celles-ci, on retrouve la pratique d'activités physiques, la méditation, le recours à la médecine douce, la création d'œuvres d'art ou la participation à des cours d'autodéfense. Le fait d'avoir des animaux domestiques a été rapporté comme une source de réconfort pour certaines d'entre-elles. Deux femmes de l'étude mentionnent que leur foi en des croyances religieuses les a aidées à retrouver une certaine paix. Enfin, Christine a souligné l'importance de bien organiser son horaire de façon à ne pas s'épuiser et ainsi, à améliorer sa condition de vie :

*Je n'ai pas arrêté. J'avais des objectifs à tous les jours à faire. C'est juste depuis peut-être la pandémie que je ne me suis plus mis des objectifs à tous les jours pour continuer à avancer, avoir une vie meilleure, à faire en sorte que les flashbacks soient moins présents, d'agrandir mes places où ça serait plus sécuritaire pour moi.*


## 5 DISCUSSION

La présente étude a eu comme objectif général de mieux comprendre les réalités des personnes victimes ou survivantes de traite afin de dégager les principaux facteurs associés à la victimisation et au processus de sortie. De façon plus spécifique, elle visait à documenter le portrait des victimes, à décrire les trajectoires des expériences liées à la traite, ainsi qu'à explorer la qualité des services offerts. La discussion sera présentée en fonction de ces différents objectifs. Le modèle écologique de Bronfenbrenner (1979; 1986; 1996) et la théorie du parcours de vie de Elder, Johnson et Crosnoe (2005) vont guider la réflexion et étoffer la compréhension des enjeux liés aux trajectoires de traite, ainsi qu'à la nature des services venant en aide aux victimes.

### 5.1 Portrait des victimes

Cette recherche met de l'avant que la traite de personnes est une problématique bien présente dans la région des Laurentides et de ses environs. Elle apporte un nouvel éclairage sur les données existantes qui ne pointent que les grands centres urbains (Gendarmerie royale du Canada [GRC], 2013 ; Sécurité publique Canada, 2012 ; Service de Police de la Ville de Montréal [SPVM], 2015 ; Statistique Canada, 2018) et ignorent la présence de l'exploitation en région.

L'analyse du portrait des victimes de traite perçu par les travailleurs dans les Laurentides a fait ressortir la présence de 315 victimes, ainsi que 80 autres cas de traite suspectés. L'ampleur de la présence du phénomène dans la région laurentienne est d'autant plus préoccupante que la nature cachée de la traite et le nombre limité de



participantes au projet de recherche laissent entrevoir que le chiffre réel de victimes dépasse largement les données issues de cette recherche.


La forme de traite la plus représentée dans les Laurentides est l'exploitation sexuelle (89,8 %), suivie de la servitude domestique (5,4 %) et de l'exploitation à des fins de travail (3,6 %). Ce sont les femmes et les filles mineures qui en sont généralement victimes (95,6 %). Ces données sont semblables à celles provenant de la littérature (Statistique Canada, 2020). Les victimes identifiées sont presque toutes des citoyennes canadiennes (91,8 %) et sont exploitées principalement sur le territoire des Laurentides (62,2 %).

Les entretiens individuels auprès des douze survivantes ont permis de faire ressortir que leurs portraits étaient très variés, tant du point de vue de l'âge au moment de l'entrée dans la traite, que de la durée de l'exploitation ou de la situation de vie, y compris les expériences professionnelles, parentales, familiales et amoureuses. Cette variété a également été constatée lorsque le regard a été porté sur les différentes formes de traite vécues. Ce constat corrobore les données provenant de la littérature où on note qu'une victime peut vivre plusieurs formes de traite, selon les événements qu'elle a traversés, ou passer d'une forme à une autre dans son parcours de vie (Beatson et Hanley, 2015; Galerand et al., 2015).

## 5.2 Trajectoires des expériences de traite

De manière générale, tout comme les portraits des survivantes, les trajectoires des expériences de traite vécues par ces dernières sont variées et témoignent de la complexité du phénomène. C'est en analysant de plus près les données issues des entretiens individuels que plusieurs constats liés à l'objectif visant à décrire les






trajectoires de traite ont pu être cernés. Les facteurs de vulnérabilité, les événements précipitants et les points tournants, les moyens utilisés par l'exploiteur, les stratégies d'adaptation déployées par la victime, ainsi que les conséquences sur les victimes ont donc été approfondis.

Un fait saillant de cette recherche, qui permet de mieux comprendre la trajectoire de traite d'une victime, est que ses facteurs de vulnérabilité et de maintien, ainsi que les conséquences de son expérience, s'étendent sur un continuum expérientiel et développemental où la notion de temporalité de transition de la théorie du parcours de vie (Elder et al., 2005) devient centrale. Dans cette optique, les facteurs de vulnérabilité peuvent être à la fois des facteurs de maintien et, par le fait même, devenir des conséquences, ce qui ne fera qu'exacerber d'autres difficultés déjà présentes.


Le modèle écologique de Bronfenbrenner (1979) met en évidence la complexité et la diversité des facteurs susceptibles d'influencer la vie d'un individu, mais également les relations existantes entre ceux-ci et ses caractéristiques personnelles. Conformément à ce modèle, la prise en considération à la fois des sphères personnelles, familiales et sociales devient un incontournable pour mieux comprendre les facteurs de vulnérabilité et de maintien des victimes dans la situation de traite. À un fond de fragilité sur le plan personnel, alimentée par une faible estime de soi, des difficultés de santé mentale à l'enfance ou à l'adolescence de la consommation de substances à un âge précoce, se greffent souvent des facteurs sociaux et familiaux, tels que l'isolement, des relations amicales ou familiales appauvries, de multiples expériences de violence et un manque de connaissance au niveau des ressources disponibles dans le milieu. L'intimidation à l'enfance ou à l'adolescence, jumelée à des agressions sexuelles de la part de l'entourage



ressortent comme étant des facteurs de vulnérabilité qui ont contribué de façon marquée la trajectoire des survivantes.


Cependant, pour réellement saisir le parcours de vie des survivantes, il est nécessaire de porter un regard intégré, où les différentes sphères de la vie de ces personnes tracent leur trajectoire, constat qui pourrait être réinvesti dans des études ultérieures. La théorie du parcours de vie de Elder et ses collaborateurs (2005) abonde dans le même sens en énonçant le principe de l'interrelation des vies (*linked lives*) qui souligne que la vie de chaque individu est interreliée et mutuellement influencée par d'autres réseaux sociaux, tels que la famille et les institutions (Elder, 1997 ; Elder et al., 2005).

Sans exception, les douze survivantes ont cumulé de nombreux facteurs de vulnérabilité qui les ont amenées à devenir une cible pour les exploiteurs et qui les ont maintenues, pour plusieurs, pendant de nombreuses années dans des situations de vie très difficiles. Une première expérience d'exploitation peut accentuer les facteurs de vulnérabilité et augmenter les risques de vivre à nouveau d'autres expériences de traite parfois sous une forme différente. C'est toujours la théorie du parcours de vie et plus spécifiquement le principe de l'agentivité (*agency*), mettant de l'avant que les personnes empruntent des trajectoires selon le sens donné aux contraintes et aux occasions s'offrant à elles (Elder et al., 2005 ; Gherghel, 2013), qui apporte un éclairage sur le parcours que suivent les survivantes. Le sens qu'elles donnent aux contraintes et aux opportunités est teinté par le cumul des facteurs de vulnérabilité. Cela explique le fait qu'elles prennent parfois des décisions venant à l'encontre de leur bien-être et de leur épanouissement, puisque c'est la seule réalité qu'elles connaissent. Cette spirale descendante a été mentionnée par plusieurs d'entre elles et apporte un nouvel éclairage sur le pouvoir que




les exploitateurs arrivent à exercer. Une fois cette emprise installée, la gradation des moyens utilisés par l'exploiteur, dans le but de soumettre les victimes, crée un climat qui favorise un cercle vicieux où ces dernières subissent des situations qui perdurent et viennent à l'encontre de ce qu'elles souhaitent vraiment vivre. La violence psychologique est tellement présente dans les relations exploitateurs victimes que la violence physique n'est pas toujours nécessaire pour maintenir une victime dans une situation d'exploitation.

Sur un fond important de vulnérabilités, le maintien dans la situation de traite est également alimenté par les stratégies d'adaptation que les victimes adoptent pour survivre, ainsi que par les moyens utilisés par l'exploiteur pour contraindre celles-ci. Afin d'atténuer la souffrance générée par leur situation, les survivantes utilisent différentes stratégies, dont la dissociation de leur corps ou de leurs émotions, l'affirmation de soi, le mensonge, la manipulation, la recherche de protection, la résignation ou l'espoir que leur situation se termine bientôt. Ces stratégies ont pour effet d'altérer leur vision de leur situation et compensent certains impacts négatifs qu'elles subissent. Les stratégies d'adaptation sont souvent combinées aux moyens utilisés par l'exploiteur et ensemble, ne font qu'augmenter les risques que la victime se maintienne dans sa situation d'exploitation. Certains moyens semblent être introduits par l'exploiteur et réutilisés par la suite par la victime comme stratégies. À titre d'exemple, la consommation de psychotropes, qui est souvent un moyen utilisé par l'exploiteur, peut devenir une stratégie d'adaptation pour la victime dans la mesure où, pour survivre à l'exploitation, cette dernière va continuer à consommer, ce qui lui permettra de ne pas voir sa réalité qui est trop douloureuse. D'autres exemples consistent en des stratégies de minimisation et de normalisation de leurs comportements que certaines victimes peuvent utiliser en reprenant le discours de leurs exploitateurs. De plus, c'est seulement une fois sorties de la



traite que la plupart des victimes prennent réellement conscience de la situation dans laquelle elles se retrouvaient. Cette perception a probablement augmenté la durée de leur expérience d'exploitation.


Ces facteurs ne sont cependant pas suffisants pour comprendre pourquoi ces femmes ont été entraînées et sont demeurées dans leur situation de traite. La théorie du parcours de vie, et plus particulièrement le principe de la prise en compte de la temporalité des transitions (*timing of transitions*), vient étayer cette compréhension. En effet, ce principe annonce que les moments auxquels arrivent certains événements vont avoir une incidence sur le parcours de vie (Elder, 1997 ; Elder et al., 2005). Gherghel (2013) ajoute que les conséquences de ces transitions et de ces expériences s'additionnent et vont avoir une influence marquante tout au long de la trajectoire de vie. Un fait notable de cette recherche met en évidence que la temporalité des transitions (*timing*) est fondamentale pour comprendre tant l'entrée dans l'expérience de traite, que les épisodes d'interruptions ou la sortie. En effet, il y a des circonstances qui mènent à de mauvaises rencontres, comme il y en a d'autres qui permettent de quitter un exploiteur. En complémentarité avec la théorie du parcours de vie, la nouvelle formulation du modèle de Bronfenbrenner (1986 ; 1996), appelé Processus-personne-contexte-temps, introduit le concept de chronosystème. Dans le cadre de celui-ci, le processus est vu comme un moteur de développement. La lecture de l'enchaînement des interactions entre les facteurs qui influencent les parcours de vie des personnes victimes et survivantes à la traite a été réalisée en tenant compte d'une perspective temporelle. Dans ce contexte, la dimension du temps devient un facteur explicatif de l'expérience de traite qui semble aussi important que les facteurs de vulnérabilité, les moyens utilisés par l'exploiteur et les stratégies mises en place par les victimes. Quand la rencontre de l'exploiteur se fait à un moment de grandes fragilités, les ingrédients sont réunis pour vivre de l'exploitation. Les



périodes d'interruptions sont souvent fréquentes et ces allers-retours fragilisent davantage les victimes en cristallisant, pour certaines, le sentiment d'être dans la normalité, ce qui peut retarder leur sortie. La trajectoire de la victime est ainsi marquée par le cumul des conséquences provenant tant des expériences difficiles que des transitions, ce qui rend d'autant plus ardu le processus de sortie.


Paradoxalement, la prise de conscience suffisante pour que les victimes deviennent des survivantes se développe au cours des expériences difficiles vécues. Un événement marquant, comme un épisode de violence intense ou une offre d'aide inattendue, déclenche souvent leur sortie définitive de la situation de traite en les reconnectant à leurs forces intérieures. Ces dernières constituent alors un levier pour un retour à une vie plus douce. Dans ce contexte, les rencontres avec des personnes bienveillantes qui leur tendent la main ou avec des ressources formelles deviennent des outils précieux pour favoriser la reprise de pouvoir sur leur vie. La qualité de la première approche avec un intervenant est cruciale puisque plusieurs victimes sont méfiantes. En effet, une attitude d'accueil et de non-jugement favorisera une perception favorable du soutien qu'elles pourraient obtenir lors de leur sortie et diminuera les risques qu'elles retournent vers leur exploiteur (Convenant House Toronto, 2021).

Un autre constat de la recherche met de l'avant que les exploiters ont des profils variés, souvent bien différents de ce que véhiculent les croyances populaires. Ainsi, les survivantes témoignent que leurs exploiters étaient des pères, des conjoints, des amis, des clients, autant que des propriétaires de bars, des membres de groupes criminalisés ou des trafiquants de drogue. Les victimes portent elles aussi cette perception stéréotypée du portrait de l'exploiteur, c'est-à-dire celle d'un exploiteur-proxénète classique qui en fait son métier (Hannem et Bruckert, 2017). Comme les exploiters ne



correspondent pas à l'image que les victimes s'en font, cela pourrait expliquer pourquoi certaines femmes sont plus à risque de subir une situation de traite. Ainsi, elles ne se méfieront pas dès le départ de ces personnes et leur accorderont d'emblée leur confiance. Par ailleurs, entretenir une relation intime, voire amoureuse avec un conjoint-exploiteur a été désigné comme étant un frein important à la recherche d'aide. En effet, les femmes ne se reconnaissent alors pas comme victime d'exploitation, d'autant plus que les professionnels tendent à ne pas identifier ce type de relation comme une forme de traite, mais plutôt comme de la violence conjugale (Matolci, 2020).

La recherche a également fait ressortir des constats ayant trait aux conséquences physiques, psychologiques, relationnelles, financières, ainsi que sur le plan professionnel sur les victimes. Les conséquences physiques prennent la forme de douleurs physiques permanentes, de traumatismes crâniens ou de troubles digestif et respiratoire. Les séquelles sont aussi d'ordre psychologique, comme le trouble de stress post-traumatique, la dépression, les troubles anxieux ou alimentaires, ainsi que la consommation abusive d'alcool ou de drogue. La qualité générale des relations interpersonnelles est également altérée, autant sur les plans amoureux, familial, amical que social. Sur les plans financier et professionnel, de nombreux enjeux ont aussi été soulevés, dont la précarité financière et la difficulté à trouver et à conserver un emploi. Cette dernière s'explique en partie par le manque de formation et d'expériences sur le marché du travail des victimes d'exploitation. De plus, la peur de parler de leur vécu, souvent alimentée par la honte ressentie en lien avec leur expérience, la peur de représailles des exploiters ou des clients et la stigmatisation sociale enferment les victimes dans un isolement qui accentue l'appauvrissement des relations avec les autres. Cet isolement est une barrière importante à quitter la situation d'exploitation. D'une part, leur famille et amis ne sont souvent pas présents pour leur donner du soutien, mais également parce que plusieurs




victimes peuvent ressentir de la culpabilité à l'idée de quitter la situation de traite, tout en laissant derrière elles les personnes qui sont encore dans cette situation et avec lesquelles elles s'étaient liées d'amitié (Covenant House Toronto, 2021).

À partir du moment de l'entrée dans la traite, toutes les survivantes cumulent graduellement des expériences ayant des conséquences immédiates, mais également à plus long terme. Dans ce contexte, il est faux de croire qu'une fois sorties définitivement de la situation d'exploitation, toutes les conséquences vont disparaître. Ces constats corroborent ceux de Wilson et Butler (2014) qui ont réalisé une revue de la littérature sur les impacts associés à l'exploitation sexuelle plusieurs années après la sortie de la situation.

### **5.3 Qualité des services offerts aux victimes et survivantes**

Afin de mettre en lumière les leviers et les obstacles quant à l'offre de services pour venir en aide aux personnes victimes ou survivantes d'exploitation, le niveau de connaissance des travailleurs sur la traite, les besoins des victimes, l'état de l'accessibilité des services et de leur utilisation ont été explorés. Une aide adaptée aux victimes implique à la fois un niveau de connaissance raffiné du phénomène de traite par des travailleurs susceptibles de leur venir en aide, une compréhension intégrée des besoins des victimes, ainsi qu'une recommandation adéquate des services qui tient compte des ressources disponibles.

Les ressources qui ont aidé les survivantes sont autant formelles qu'informelles. Il ne faut d'ailleurs pas sous-estimer l'impact de l'aide de leur entourage, comme celui de leurs parents, de leur fratrie, de leur conjoint et de leurs collègues de travail. Cette aide est complémentaire à celle proposée par les organismes du milieu. Dans ce contexte, le




rehaussement du niveau de sensibilisation et d'information de la population générale quant à l'existence du phénomène de traite, de ses conséquences et des ressources existantes ne peut qu'avoir un impact positif sur la conscientisation des victimes et de leur entourage qui pourrait leur venir en aide. Les approches qui font appel aux témoins (*bystanders approach*) ont d'ailleurs fait leurs preuves en matière de prévention des violences sexuelles (Tabachnick et Baker, 2018). Sensibiliser la population générale à des thématiques comme les violences sexuelles et la traite de personnes permettrait de détecter les signes précoces d'exploitation et de mieux intervenir (McHahon et al., 2011).

D'ailleurs, plusieurs survivantes considèrent que leur expérience aurait pu être plus brève et leur sortie plus facile si elles avaient été capables de nommer la situation dans laquelle elles se retrouvaient, ainsi que de savoir quelles ressources étaient disponibles. C'est ce que confirme l'étude de Liang et ses collègues (2005) qui constatent que la prise de conscience de la problématique vécue est la première étape pour aller chercher de l'aide.


Dans un contexte où la plupart des victimes ont de la difficulté à reconnaître qu'elles vivent une situation de traite, qu'elles connaissent très peu les services et qu'elles ont peur d'aller chercher de l'aide par crainte de représailles, l'offre de services formels doit être facilitante. Pour ce faire, l'accessibilité aux services doit être allégée en révisant les critères d'admissibilité ainsi qu'en diminuant les démarches et la bureaucratie. Il faut éviter que les victimes se retrouvent sur des listes d'attente trop longues, car la ressource doit être disponible au moment où la victime en a le plus besoin (Okech et al., 2018). L'accessibilité du service est donc cruciale pour ne pas augmenter le risque de passer à côté du « bon moment » pour intervenir efficacement.





La qualité des services est aussi tributaire du niveau de connaissance de la problématique par les intervenants, notamment quant aux formes de traite et au profil des personnes touchées, et à leur capacité à identifier une victime (Boulet, 2020). Comme celle-ci peut également avoir de la difficulté à reconnaître sa situation, une victime peut faire appel à des services d'aide pour une raison qui est secondaire à l'exploitation qu'elle vit. Par conséquent, cela peut amener l'intervenant à ne jamais aborder directement l'origine du problème ou à aller sur une piste qui ne répond pas nécessairement aux besoins réels liés à la situation de traite (Greenbaum, 2017). Ainsi, il est important que les travailleurs soient bien formés, habilités à reconnaître rapidement les besoins, capables d'accompagner sans jugement et à les diriger vers les bonnes ressources (Gilbert et al., 2019). De plus, il arrive parfois que des services complémentaires doivent leur être proposés pour combler l'ensemble des besoins des victimes. Ainsi, un suivi à long terme devrait être disponible pour s'assurer de la complémentarité et de la continuité de l'offre de services (Ducan et DeHart, 2019). Une collaboration entre les organisations offrant des services est nécessaire pour faciliter la transition de la victime entre les ressources. Ces avenues de changement deviennent des ingrédients précieux facilitant la sortie de l'expérience de traite et l'amoindrissement de ses conséquences sur la victime.


La qualité des services passe aussi par la diminution du nombre d'intervenants que rencontrera la victime au cours de son processus d'aide. Par le fait même, cela permettra de diminuer le nombre de fois où elle aura à raconter son histoire ou la somme de personnes à qui elle devra apprendre à faire confiance. Dans cette perspective, mettre en place un système d'intervenants spécialisés en matière de traite à même les organisations susceptibles d'être en contact avec des personnes victimes ou survivantes prend tout son sens.



Parallèlement à la recherche de services, certaines vont entreprendre des démarches judiciaires. Pour elles, ce processus est facilité par un accompagnement professionnel ayant une bonne connaissance des recours possibles contre leur exploiteur et présentant une sensibilité à l'égard des enjeux liés au processus judiciaire et à la problématique de la traite de personnes. À ces conditions s'ajoute aussi le besoin de se sentir respectées, en sécurité et crues tout au long du processus judiciaire. Ces résultats reflètent ceux de Frenette et de ses collaborateurs (2018) qui ont mené une vaste étude sur les besoins des femmes survivantes de violences sexuelles à l'égard du système judiciaire. Il est important que les personnes offrant un service aux victimes intègrent cet aspect dans leur offre de services et que ces deux processus ne soient pas traités indépendamment.

#### **5.4 Limites de l'étude et pistes pour les recherches ultérieures**

Une des limites de cette étude réside dans le fait que les résultats de la recherche sont tributaires du niveau de participation des travailleurs susceptibles d'être en contact avec une victime d'exploitation dans le cadre de leur travail, ainsi que de la représentativité des différentes formes de traite chez les survivantes. En effet, malgré que 185 travailleurs aient accepté de participer à cette recherche, il n'en demeure pas moins que l'élargissement du bassin de travailleurs pouvant venir en aide aux victimes aurait pu donner un portrait plus proche de la réalité quant au nombre de victimes de traite sur le territoire des Laurentides. Conséquemment, des variables telles que le niveau de connaissance, la qualité des services offerts aux victimes et aux survivantes auraient pu être mieux approfondies. Des 315 victimes identifiées et 80 suspectés, il est possible de penser que certaines auraient pu bénéficier des services de plusieurs intervenants pendant ou après la période d'exploitation, et, dans ce contexte, qu'une même victime




pourrait être comptabilisée plus d'une fois. Toutefois, la difficulté de certaines victimes à reconnaître elles-mêmes leur situation de traite, jumelée à celle de plusieurs intervenants à identifier les victimes représente un autre obstacle qui permet de croire que les données ne rendent pas justice à l'ampleur du phénomène.

Une autre limite de cette étude a trait à la difficulté qui a été rencontrée lors de la constitution de groupes de discussion. Dans le contexte de crise sanitaire, seulement deux groupes ont été formés alors qu'initialement plusieurs autres étaient prévus. Ainsi, le point de vue des travailleurs n'a pas pu être approfondi et nuancé à la hauteur de ce qui était planifié.

De plus, lors du recrutement des victimes et survivantes, il était souhaité de diversifier les caractéristiques de l'échantillon (âge, genre, appartenance culturelle) et de recruter des participants indépendamment de la forme de traite vécue, ainsi que du point où la personne se situait sur sa trajectoire. Dans les faits, les douze participantes étaient des Québécoises de genre et de sexe féminin. De plus, elles ont toutes vécu de l'exploitation sexuelle, parfois combinée à de l'exploitation à des fins de travail. Dans les études ultérieures, il serait intéressant d'approfondir le phénomène de la traite en essayant de mieux comprendre les particularités des autres formes de traite (servitude domestique, mendicité forcée, prélèvement d'organes), tout comme le vécu des personnes mineures, de celles s'identifiant comme des hommes, ou qui proviennent de diverses cultures.

De plus, au moment de participer au projet, les douze participantes avaient mis fin à leur expérience de traite et avaient fait un exercice réflexif sur leur situation. Comme elles étaient sorties de la situation de traite depuis un moment et qu'elles avaient eu recours à un suivi psychosocial, elles ont eu l'occasion de réfléchir à leur vécu et étaient




particulièrement interpellées par la problématique. Il serait ainsi intéressant de rencontrer des personnes victimes ou survivantes de la traite qui n'ont pas eu recours à des services psychosociaux.

Une autre limite à l'étude réside dans le fait que la recherche a été effectuée à un moment précis dans la trajectoire des survivantes et que leurs témoignages sont tributaires de leur mémoire et de la capacité de restituer ce qu'elles ont vécu pendant la période d'exploitation. Une étude longitudinale auprès des victimes permettrait de les questionner à plusieurs moments, et ce, à plusieurs reprises pendant et après l'expérience d'exploitation. Cela permettrait d'apprécier de façon plus nuancée et juste l'évolution des trajectoires dans le temps.

Dans des recherches ultérieures, en sachant que la littérature fait la distinction entre les différentes formes de traite (Organisation des Nations Unies, 2000) et que les données de cette recherche ont permis de déterminer qu'une même victime peut vivre plusieurs formes de traite au cours de sa trajectoire, il est essentiel d'aborder le phénomène sans nécessairement privilégier une forme de traite en particulier pour ainsi prendre en compte l'expérience globale de la victime.

Aussi, il serait intéressant d'approfondir certains thèmes qui ont émergé des entretiens individuels, tels que les conditions de vie des victimes au moment de la première expérience de traite, l'impact de leur statut de mère sur le maintien ou sur le processus de sortie de la traite, de même que les conséquences d'une telle expérience sur leurs enfants et leur entourage proche.

En terminant, comme plusieurs participantes de l'étude ont indiqué s'être tournées vers des proches de leur entourage, l'approfondissement du rôle précis de ceux-




ci, ainsi que de l'impact des stigmates sociaux de la victimisation et de la sortie sur la recherche d'aide pourraient être des pistes de recherche intéressantes dans le futur.

## CONCLUSION

Chaque année, la traite de personnes affecte des millions de victimes dans le monde et entraîne de sérieuses conséquences sur leur vie. Cette réalité engendre des coûts sociaux considérables et soulève d'importantes préoccupations sur les scènes internationale et nationales. À ce jour, les études réalisées sur le sujet sont plutôt rares. De plus, les données disponibles ne permettent pas d'expliquer le phénomène dans toute sa complexité et tiennent compte de sa présence essentiellement dans les grands centres métropolitains. Il devient donc primordial de mieux comprendre les expériences des personnes qui en sont victimes et les principaux facteurs associés à la victimisation et au processus de sortie, et ce, dans un contexte régional également. Plus précisément, cette étude exploratoire a permis de documenter le portrait des victimes, de décrire les trajectoires des expériences liées à la traite et d'explorer la qualité des services qui leur sont offerts.

La posture épistémologique pragmatiste privilégiée dans cette recherche ainsi que l'adoption d'une méthode mixte ont permis d'atteindre une compréhension intégrée de diverses composantes et variations du phénomène à l'étude. Le point de vue des travailleurs susceptibles d'être en contact avec des victimes et celui des survivantes ont été pris en compte pour atteindre les objectifs.


Parmi les faits saillants qui sont ressortis de cette recherche, on note le fait que 315 victimes ont été répertoriées et que 80 cas ont été suspectés dans les Laurentides. Ces chiffres préoccupants, bien qu'ils ne reflètent pas l'ampleur du phénomène, indiquent que la traite de personnes est bel et bien présente en région. Ce constat vient renverser le mythe persistant qui circonscrit la traite aux seuls centres urbains. Un autre élément



important étudié, à savoir le portrait des victimes, donne à indiquer que ce sont davantage les femmes et les filles mineures qui en sont victimes, la forme de traite la plus représentée étant l'exploitation sexuelle. L'absence de profil type de victimes est un autre fait qui a été relevé par cette étude. On note les âges variés lors de l'entrée dans l'exploitation, ainsi que les parcours très différents d'une victime à l'autre.

Étant personnelles à chacune, les trajectoires sont diversifiées, non linéaires, peuvent s'étendre sur plusieurs années, avec des périodes d'interruption ainsi que des allers et des retours. Les facteurs de vulnérabilité ont un effet cumulatif et fragilisent la personne lors de son entrée dans sa trajectoire d'exploitation. Ces facteurs ne sont toutefois pas suffisants pour expliquer à eux seuls l'expérience de traite. Pour bien comprendre le maintien d'une victime dans sa situation d'exploitation et les obstacles à sa sortie définitive, ils doivent être mis en relation avec les moyens utilisés par l'exploiteur, les stratégies d'adaptation qu'elle emploie, ainsi que les conséquences qui s'accumulent tout au long de sa trajectoire. La prise en compte de la temporalité des transitions s'est avérée un élément incontournable pour mieux saisir l'expérience non seulement dans toute sa complexité, mais aussi de façon intégrée. Le regard porté sur les points tournants qui ont favorisé la sortie de l'exploitation, ou du moins, son interruption temporaire, a été très éclairant. À cet effet, la prise de conscience personnelle combinée à un événement de violence intense ou à la rencontre d'une personne bienveillante sont souvent des facteurs explicatifs qui permettent de saisir le processus de sortie d'une victime.

Cette étude visait enfin à explorer les services offerts aux personnes victimes ou survivantes à la traite. Bien que de nombreux défis ont été exprimés concernant l'accessibilité et la qualité des services, l'aide offerte par les différentes ressources a eu



un effet bénéfique sur les survivantes. L'aide informelle par l'entourage et les proches s'avère aussi essentielle pour favoriser le rétablissement. Au-delà de ce soutien externe, ce sont aussi les victimes elles-mêmes qui ont, tout au long de leur parcours de vie, puisé en elles la force d'aller mieux. Aujourd'hui, elles ont toutes réussi à améliorer leurs conditions de vie malgré le fait que leur expérience de traite ait été souffrante et marquante. Aucune survivante ne souhaitait vivre une telle expérience. Ces parcours difficiles, marqués par la violence, sont lourds de conséquences. Toutefois, elles ont indiqué avoir trouvé bénéfique de participer à cette étude. En effet, par cette prise de parole, elles estiment avoir le sentiment d'aider d'autres victimes.



## BIBLIOGRAPHIE

Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie. (2012). *Élaboration de trajectoires de services à l'intention d'une population vivant avec une déficience : recension des écrits et recommandations*. Québec : Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie.

[http://extranet.santemonteregie.qc.ca/depot/document/3367/Trajectoire+services\\_Nov2012.pdf](http://extranet.santemonteregie.qc.ca/depot/document/3367/Trajectoire+services_Nov2012.pdf)

Amicale du Nid (2015). *Traite des êtres humains : de la sortie à l'insertion, barrières et leviers*. Rapport de recherche-action. [https://amicaledunid.org/wp-content/uploads/2018/03/Rapport-ISEC\\_FR\\_AmicaleDuNid.pdf](https://amicaledunid.org/wp-content/uploads/2018/03/Rapport-ISEC_FR_AmicaleDuNid.pdf)

Atkinson, R., et Flint, J. (2001). Accessing hidden and hard-to-reach populations: Snowball research strategies. *Social research update*, 33(1), 1-4. <https://sru.soc.surrey.ac.uk/SRU33.PDF>

Beatson, J. et Hanley, J. (2015). *The exploitation of foreign workers in our own backyards*. CATHII. [http://www.cathii.org/sites/www.cathii.org/files/the\\_exploitation\\_of\\_foreign\\_workers\\_in\\_our\\_own\\_backyards.pdf](http://www.cathii.org/sites/www.cathii.org/files/the_exploitation_of_foreign_workers_in_our_own_backyards.pdf)

Bélice, D. (2014). *Les prostituées des gangs de rue*. VLB éditeur.

Boulet, M. J. (2020). *Scripter le trafic humain à des fins d'exploitation sexuelle: du recrutement à la distribution des bénéfices*. [Mémoire de maîtrise, Université de Montréal]. [https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/bitstream/handle/1866/24167/Boulet\\_Marie\\_Josee\\_2019\\_memoire.pdf?sequence=2](https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/bitstream/handle/1866/24167/Boulet_Marie_Josee_2019_memoire.pdf?sequence=2)

Bronfenbrenner, U. (1979). *The ecology of human development*. Harvard University Press.

Bronfenbrenner, U. (1986). Ecology of the family as a context for human Development: Research perspectives. *Developmental Psychology*, 22 (6), 723-742. <https://citeseerx.ist.psu.edu/viewdoc/download?doi=10.1.1.1072.4626&rep=rep1&type=pdf>

Bronfenbrenner, U. (1996). Le modèle « Processus-Personne-Contexte-Temps » dans la recherche en psychologie du développement : principes, applications et implications. Dans R. Tessier et G. M. Tarabulsy (dir.), *Le modèle écologique dans l'étude du développement de l'enfant*, (p. 9-58). Presses de l'Université du Québec. [https://extranet.puq.ca/media/produits/documents/545\\_9782760509061.pdf](https://extranet.puq.ca/media/produits/documents/545_9782760509061.pdf)

Cecchet, S. J., et Thoburn, J. (2014). The psychological experience of child and adolescent sex trafficking in the United States: Trauma and resilience in survivors. *Psychological Trauma: Theory, Research, Practice, and Policy*, 6(5), 482-493. <http://doi.org/10.1037/a0035763>

Centre Canadien Pour Mettre Fin à la Traite Des Personnes (2021). *Les couloirs de la traite des personnes au Canada*. <https://www.canadiancentretoendhumantrafficking.ca/wp-content/uploads/2021/02/CCTEHT-Full-v02-FRENCH-corridors-report.pdf>

Centre international pour la prévention de la criminalité (2014). *Traite humaine, autres formes d'exploitation et politiques de prévention*. [https://cipc-icpc.org/wp-content/uploads/2019/08/RAPPORT\\_TRAITE\\_HUMAINE\\_CIPC\\_10\\_20\\_2014.pdf](https://cipc-icpc.org/wp-content/uploads/2019/08/RAPPORT_TRAITE_HUMAINE_CIPC_10_20_2014.pdf)

Chadillon-Farinacci, V. (2015). *L'identification de victimes d'exploitation sexuelle à travers les données officielles*. Service de Police de la Ville de Montréal. [https://spvm.qc.ca/upload/Informations/PDF/CHADILLON-FARINACCI\\_-\\_Lidentification\\_des\\_victimes\\_donnees\\_officielles.pdf](https://spvm.qc.ca/upload/Informations/PDF/CHADILLON-FARINACCI_-_Lidentification_des_victimes_donnees_officielles.pdf)

Combessie, J. (2007). *La méthode en sociologie*. La Découverte. <https://doi.org/10.3917/dec.combe.2007.01>

Conseil canadien pour les réfugiés. (2014). *La traite de personnes à des fins de travail forcé*. <https://ccrweb.ca/fr/traite-travail-force>

Conseil du statut de la femme. (2012). *La prostitution : il est temps d'agir*. Gouvernement du Québec. <https://www.csf.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/avis-la-prostitution-il-est-temps-dagir.pdf>

Covenant House Toronto (2021). *Getting out: A national framework for escaping human trafficking for sexual exploitation in Canada. Executive Summary*.

[https://covenanthousetoronto.ca/wp-content/uploads/2020/01/Covenant\\_House\\_Executive\\_Report\\_FINAL.pdf](https://covenanthousetoronto.ca/wp-content/uploads/2020/01/Covenant_House_Executive_Report_FINAL.pdf)

Côté, P-B., Blais, M., Bellot, C., Manseau, H. et Fournier, É. (2014). Drogue, sexualité et situation de rue chez les jeunes à Montréal. *Drogues, santé et société*, 13(2), 66-93. <https://doi.org/10.7202/1032273ar>

Creswell, J.W. (2013). *Qualitative inquiry and research design. Choosing among five approaches* (3<sup>e</sup> éd.). Sage Publications. <http://www.ceil-conicet.gov.ar/wp-content/uploads/2018/04/CRESWELLQualitative-Inquiry-and-Research-Design-Creswell.pdf>

Department of State. (2018, June). *Trafficking in person's report*. <https://www.state.gov/wp-content/uploads/2019/01/282798.pdf>

Deslauriers, J-P. (1987). *Les méthodes de la recherche qualitative*. Presses de l'Université du Québec.

Dodsworth, J. (2012). Pathways through sex work: childhood experiences and adult identities. *British Journal of Social Work*, 42(3), 519-536. <https://doi.org/10.1093/bjsw/bcr077>

Dorais, M. et Corriveau, P. (2006). *Jeunes filles sous influence. Prostitution juvénile et gangs de rue*. VLB Éditeur.

Doucet, S. et Chamberland, L. (2020). Relations familiales et non-binarité : parcours de vie de jeunes adultes non binaires au Québec. *Enfances Familles Générations*, 35. <https://doi.org/10.7202/1077685ar>

Dovydaitis, T. (2010). Human trafficking: The role of health care providers. *Journal of Midwifery and Women's Health*, 55(5), 462-467. <https://doi.org/10.1016/j.jmwh.2009.12.017>

Dufour, R. (2005). *Je vous salue... Le point zéro de la prostitution*. Éditions Multimondes.

Duncan, A. C. et DeHart, D. (2019). Provider perspectives on sex trafficking: Victim pathways, service needs, & blurred boundaries. *Victims & Offenders*, 14(4), 510-531. <https://doi.org/10.1080/15564886.2019.1595241>

Elder, G. H. (1997). The life course and human development. Dans R. M. Lerner (dir.), *Handbook of child psychology: Theoretical models of human development* (pp. 939–991). John Wiley & Sons Inc.

Elder, G. H. et Shanahan, M. J. (2006). The life course and human development. Dans W. Damon et R. M. Lerner (dir.), *Handbook of Child Psychology* (p. 665-715). John Wiley & Sons.

Elder, G. H., Johnson, M. K. et Crosnoe, R. (2005). The Emergence and Development of Life Course Theory. Dans J. Mortimer et M. J. Shanahan (dir.), *Handbook of the Life Course* (p. 3-19). Kluwer Academic Publishers.

European Commission. (2012, December). *Report for the Study on Typology and Policy Responses to Child Begging in the EU*. [https://ec.europa.eu/anti-trafficking/sites/antitrafficking/files/report\\_for\\_the\\_study\\_on\\_typology\\_and\\_policy\\_responses\\_to\\_child\\_begging\\_in\\_the\\_eu\\_0.pdf](https://ec.europa.eu/anti-trafficking/sites/antitrafficking/files/report_for_the_study_on_typology_and_policy_responses_to_child_begging_in_the_eu_0.pdf)

Farley, K., Jobbágy, E. et Jackson, R. B. (2005). Effects of Afforestation on Water Yield: A Global Synthesis With Implications for Policy. *Global Change Biology*, 11(10), 1565-1576. <https://doi.org/10.1111/j.1365-2486.2005.01011.x>

Fortin, A., Côté, I., Rousseau, S., et Dubé, M. (2007). *Réalités ethnoculturelles. Soutenir les mères pour prévenir les effets néfastes de la violence conjugale chez les enfants : Guide pour les intervenantes des maisons d'aide et d'hébergement*, 73-81.

Frenette, M., Boulebsol, C., Lampron, E-M, Chagnon, R, Cousineau, M-M, Dubé, M, Lapierre, S, Sheehy, E., Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale (RMFVVC), Fédération des maisons d'hébergement pour femmes (FMHF), Regroupement québécois des CALACS (RQCALACS), Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle (CLES), Ganon, C. (2018). *Femmes victimes de violence et système de justice pénale : expériences, obstacles et pistes de solution*. Montréal: Service aux collectivités de l'Université du Québec à Montréal/RMFVVC/FMHF/RQCALACS/CLES. [http://sac.uqam.ca/upload/files/Rapport\\_femmes\\_violence\\_justice.pdf](http://sac.uqam.ca/upload/files/Rapport_femmes_violence_justice.pdf)

Gallagher, F. (2014). La recherche descriptive interprétative. Description des besoins psychosociaux de femmes à la suite d'un résultat anormal à la mammographie de dépistage du cancer du sein. Dans M. Corbière, et N. Larivière (dir.), *Méthodes qualitatives*,

quantitatives et mixtes. Dans *la recherche en sciences humaines, sociales et de la santé* (p. 5-27). Presses de l'Université du Québec.

Gaon, A., Kaplan, Z., Perry, Z., et Witztum, E. (2013). Dissociative symptoms as a consequence of traumatic experiences: The long-term effects of childhood sexual abuse. *Israel Journal of Psychiatry*, 50(1), 17.  
<https://www.proquest.com/openview/4eae254ea7a5ac943bdd735926a07ce8/1?pq-origsite=gscholar&cbl=47717>

Gendarmerie royale du Canada. (2013). *Rapport : La traite interne de personnes à des fins d'exploitation sexuelle au Canada*. <https://www.rcmp-grc.gc.ca/fr/traite-personnes/traite-personnes-et-loi>

Gherghel, A. et Saint-Jacques, M.-C. (2013). *La théorie du parcours de vie. Une approche interdisciplinaire dans l'étude des familles*. Les Presses de l'Université Laval.

Gilbert, A., Boulianne-Simard, C., Dion, J., Collin-Vézina, D. et Daigneault, I. (2019). Exploration de l'expérience d'adultes victimes d'agression sexuelle qui ont reçu des services dans les centres désignés. *Revue québécoise de psychologie*, 40(1), 111-128.  
<https://doi.org/10.7202/1064924ar>

Gilgun, J.-F. (2005). Qualitative research and family psychology. *Journal of Family Psychology*, 19(1), 40. <https://doi.org/10.1037/0893-3200.19.1.40>

Gonzalez, N., Spencer, C., et Stith, S. (2019). Moving to restoration: the experiences of women exiting sex trafficking. *Journal of Human Trafficking*, 5(1), 60-73.  
<https://doi.org/10.1080/23322705.2017.1413856>

Gourmelen, A. et Rodhain, A. (2016, 19 mai). *Comportement alimentaire du jeune adulte : une compréhension par la théorie du parcours de vie*. Actes du 32<sup>e</sup> congrès de l'Association Française du Marketing, Lyon.

Gouvernement du Canada. (2005). *Les victimes de la traite de personnes : Points de vue du secteur communautaire canadien*. [https://www.justice.gc.ca/fra/pr-rp/jp-cj/tp/rr06\\_3/index.html](https://www.justice.gc.ca/fra/pr-rp/jp-cj/tp/rr06_3/index.html)

Gouvernement du Canada. (2012). *Plan d'action national de lutte contre la traite de personnes* (publication n° PSA-175/2021F-PDF). <https://www.securitepublique.gc.ca/cnt/rsrscs/pblctns/ntnl-ctn-pln-cmbt/ntnl-ctn-pln-cmbt-fra.pdf>

Gouvernement du Québec. (2021). *Exploitation sexuelle*. <https://www.quebec.ca/famille-et-soutien-aux-personnes/violences/exploitation-sexuelle>

Hamby S. (2014). Intimate Partner and Sexual Violence Research: Scientific Progress, Scientific Challenges, and Gender. *Trauma, Violence, & Abuse*. 15(3)149-158. <https://doi.org/10.1177/1524838014520723>

Hamby, S., et Bible, A. (2009). *Battered women's protective strategies*. Harrisburg, PA: VAWnet. [https://vawnet.org/sites/default/files/materials/files/2016-09/AR\\_BWProtStrat.pdf](https://vawnet.org/sites/default/files/materials/files/2016-09/AR_BWProtStrat.pdf)

Hannem, S., et Bruckert, C. (2017). "I'm Not a Pimp, but I Play One on TV": the moral career and identity negotiations of third parties in the sex industry. *Deviant Behavior*, 38(7), 824-836. <http://dx.doi.org/10.1080/01639625.2016.1197700>

Hastie, B. (2017). The inaccessibility of justice for migrant workers: a capabilities-based perspective. *Windsor Yearbook of Access to Justice / Recueil annuel de Windsor d'accès à la justice*, 34(2), 20-39. <https://doi.org/10.22329/wyaj.v34i2.5019>

Haute Autorité de Santé. (2004). Qu'est-ce que le chemin clinique? Dans *Chemin clinique : Une méthode d'amélioration de la qualité*. Agence nationale d'accréditation et d'évaluation en santé. [https://www.has-sante.fr/upload/docs/application/pdf/2009-08/chemin\\_clinique\\_guide.pdf](https://www.has-sante.fr/upload/docs/application/pdf/2009-08/chemin_clinique_guide.pdf).

Hodge, D.R. (2014). Assisting victims of human trafficking: Strategies to facilitate identification, exit from trafficking, and the restoration of wellness. *Social Work*, 59(2), 111-118. <https://doi.org/10.1093/sw/swu002>

International Labour Office. (2017). *Global estimates of modern slavery: Forced labour and forced marriage*. [https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/documents/publication/wcms\\_575479.pdf](https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/documents/publication/wcms_575479.pdf)

- Iverson, K. M., Litwack, S. D., Pineles, S. L., Suvak, M. K., Vaughn, R. A., et Resick, P. A. (2013). Predictors of intimate partner violence revictimization: The relative impact of distinct PTSD symptoms, dissociation, and coping strategies. *Journal of Traumatic Stress, 26*(1), 102-110. <https://doi.org/10.1002/jts.21781>
- Iverson, K., Wells, S., Wiltsey-Stirman, S., Vaughn, R., et Gerber, M. (2013). VHA primary care providers' perspectives on screening female veterans for intimate partner violence: a preliminary assessment. *Journal of Family Violence, 28*, 823-831. <https://doi.org/10.1007/s10896-013-9544-7>.
- Jimenez, E. (2011). La place de la victime dans la lutte contre la traite des personnes au Canada. *Criminologie, 44*(2), 199-224. <https://doi.org/10.7202/1005797ar>
- Jimenez, E., Lamboley, M. et Cousineau, M-M. (2011). Le mariage forcé peut-il être une forme de traite en vertu du Protocole additionnel à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants? *Revue québécoise de droit international, 24*(2), 91-111. <https://doi.org/10.7202/1068281ar>
- Karsenti, T. et Tchameni Ngamo, S. (2007). Qualité de l'éducation en Afrique : rôle potentiel des TIC. *International Review of Education, 53*(5-6), 665-686. <http://karsenti.scedu.umontreal.ca>
- Karsenti, T., Savoie-Zajc, L. et Larose, F. (2001). Les futurs enseignants confrontés aux TIC : changements dans l'attitude, la motivation et les pratiques pédagogiques. *Éducation et francophonie, 29*(1), 86-124. <http://acelf.ca/c/revue>
- Kaye, J., Winterdyk, J. et Quarterman, L. (2014). Beyond Criminal Justice: A Case Study of Responding to Human Trafficking in Canada. *Canadian Journal of Criminology and Criminal Justice, 56*(1), 23-48. <https://refugeereseach.net/wp-content/uploads/2017/05/Kaye-et-al-2014-Beyond-Criminal-Justice-Responding-to-Human-Trafficking.pdf>
- Kidd, S. A., et Liborio, R. M. C. (2011). Sex trade involvement in São Paulo, Brazil and Toronto, Canada. Narratives of social exclusion and fragmented identities. *Youth & Society, 43*(3), 982-1009. <http://dx.doi.org/10.1177/0044118X10379127>

- Kuzel, A. J. (1999). Sampling in qualitative research. Dans Crabtree, B.F. et Miller, W.L. (dir.), *Doing qualitative research* (2, 33-46). Sage Publications.
- Lanctôt, N. Couture, S., Couvrette, A., Laurier, C., Parent, G., Paquette, G. et Turcotte, M. (2016). *La face cachée de la prostitution : une étude des conséquences de la prostitution sur le développement et le bien-être des filles et des femmes*. Fonds de recherche du Québec – Société et culture.
- Laperrière, A. (1997). Les critères de scientificité des méthodes qualitatives. Dans J. Poupart, L.A. Groulx, J.P. Deslauriers, A. Laperrière, R. Mayer, et A.P. Pires (dir.), *La recherche qualitative : enjeux épistémologiques et méthodologiques* (p. 365-389). Gaëtan Morin éditeur.
- Lederer, L. J., et Wetzel, C. A. (2014). The health consequences of sex trafficking and their implications for identifying victims in healthcare facilities. *Annals of Health Laws*, 23, 61-91. <https://www.icmec.org/wp-content/uploads/2015/10/Health-Consequences-of-Sex-Trafficking-and-Implications-for-Identifying-Victims-Lederer.pdf>
- Lessard, G., Bourassa, C., Roy, V., Dumont, A., M. Bisson, S. et Alvarez-Lizotte, P. (2020). *L'influence perçue de l'exposition à la violence conjugale sur les relations significatives des jeunes concernés : une perspective temporelle*. *Enfances Familles Générations*. <http://journals.openedition.org/efg/11109>
- Lettiere, A., et Nakano, A.M.S. (2011). Domestic violence: possibilities and limitations in coping. *Revista Latino-Americana de Enfermagem*, 19, 1421-1428. <https://doi.org/10.1590/S0104-11692011000600020>
- Liang, B., Goodman, L., Tummala-Narra, P. et Weintraub, S. (2005). A theoretical framework for understanding help-seeking processes among survivors of intimate partner violence. *American Journal of Community Psychology*, 36(1-2), 71-84. <https://link.springer.com/content/pdf/10.1007/s10464-005-6233-6.pdf>
- Mackenzie, N., et Knipe, S. (2006). *Research dilemmas: Paradigms, Methods and Methodology*. *Issues in Educational Research*, 16(2), 193-205.



Matolcsi, A. (2020). Unwanted sex with third parties in domestic abuse relationships and its impact on help-seeking and justice. *Journal of Gender-Based Violence*, (1), 107-121. <http://dx.doi.org/10.1332/239868020X15791778136368>

Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et ministère de la Santé et des Services sociaux. (2013). *Deux réseaux, un objectif : le développement des jeunes*. Gouvernement du Québec. [http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site\\_web/documents/dpse/adaptation\\_serv\\_compl/MELSMSSS\\_Cadre.pdf](http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/dpse/adaptation_serv_compl/MELSMSSS_Cadre.pdf)

Morgan, D. L. (2014). Pragmatism as a paradigm for social research. *Qualitative Inquiry*, 20(8), 1045-1053. <https://doi.org/10.1177/1077800413513733>

Nations Unies. (2000). *Protocole additionnel à la convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants*. [https://www.ohchr.org/Documents/ProfessionalInterest/ProtocolTraffickingInPersons\\_fr.pdf](https://www.ohchr.org/Documents/ProfessionalInterest/ProtocolTraffickingInPersons_fr.pdf)

Office Des Nations Unies contre la Drogue et le Crime (ONUDC). (2006). *Référentiel d'aide à la lutte contre la traite des personnes. Programme mondial contre la traite des êtres humains*. Vienne : Publication des Nations Unies. <https://www.unodc.org/documents/human-trafficking/HT-toolkit-fr.pdf>

Office des Nations Unies contre la drogue et le crime. (2016). *Rapport mondial sur la traite des personnes : Résumé analytique*. Nations Unies. [https://www.unodc.org/documents/data-and-analysis/glotip/GLOTIP14\\_ExSum\\_french.pdf](https://www.unodc.org/documents/data-and-analysis/glotip/GLOTIP14_ExSum_french.pdf)

Office des Nations Unies contre la drogue et le crime. (2017). *Evidential issues in trafficking in person's cases*. Nations Unies. [https://www.unodc.org/documents/human-trafficking/2017/Case\\_Digest\\_Evidential\\_Issues\\_in\\_Trafficking.pdf](https://www.unodc.org/documents/human-trafficking/2017/Case_Digest_Evidential_Issues_in_Trafficking.pdf)

Ogrodnik, L. (2010). *Vers l'élaboration d'un cadre national de collecte de données pour mesurer la traite des personnes*. Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/85-561-m/85-561-m2010021-fra.pdf>

Okech, D., Choi, Y. J., Elkins, J., et Burns, A. C. (2018). Seventeen years of human trafficking research in social work: A review of the literature. *Journal of Evidence-Informed Social Work*, 15(2), 103-122. <https://doi.org/10.1080/23761407.2017.1415177>

Organisation Internationale Contre l'Esclavage Moderne. (2015). *Rapport annuel*. [http://www.oicem.org/wp-content/uploads/2016/06/oicem\\_rapport-annuel-2015.pdf](http://www.oicem.org/wp-content/uploads/2016/06/oicem_rapport-annuel-2015.pdf)

Organisation Internationale Contre l'Esclavage Moderne. (s.d.). *Esclavage moderne, définitions : Exploitation domestique*. <http://www.oicem.org/esclavage-moderne/definitions/>

Organisation internationale du Travail. (2016). *Normes de l'OIT sur le travail forcé : Le nouveau protocole et sa recommandation en bref*. [https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/@ed\\_norm/@declaration/documents/publication/wcms\\_534398.pdf](https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/@ed_norm/@declaration/documents/publication/wcms_534398.pdf)

Oxman-Martinez, J., et Hanley, J. (2007). La traite des personnes et la famille : un lien négligé, incontournable dans tout travail de prévention et de protection. *Enfances, Familles, Générations*, (6). <https://doi.org/10.7202/016483ar>

Panigabutra-Roberts, A. (2012). Human trafficking in the United States. Part I. State of the knowledge. *Behavioral & Social Sciences Librarian*, 31(3-4), 138-151. <https://doi.org/10.1080/01639269.2012.736330>

Pearce, J. (2009). *Young People and Sexual Exploitation: « It's not hidden, you just aren't looking »*. Routledge.

Pourtois, J.-P., Desmet, H. et Lahaye, W. (2006). Chapitre 7. Quelle complémentarité entre les approches qualitatives et quantitatives dans les recherches en sciences humaines ? Discussion méthodologique de la recherche de I. Roskam et C. Vandenplas-Holper. Dans L. Paquay, M. Crahay et J.-M. De Ketele (éd.), *L'analyse qualitative en éducation* (p. 135-142). Bruxelles : De Boeck Supérieur. <https://di.umons.ac.be/details.aspx?pub=de2b31b7-61ea-4781-a029-ca14d2b45785>

Quarterman, L., Kaye, J., et Winterdyk, J. (2012). *Human Trafficking in Calgary: Informing a Localized Response*. Centre for Criminology and Justice Research, Mount Royal University.

<https://www.actalberta.org/reports/human-trafficking-in-calgary-informing-a-localized-response/>

Ranjbar, V., et Speer, S. A. (2013). Revictimization and recovery from sexual assault: Implications for health professionals. *Violence and Victims*, 28(2), 274-287.

<https://doi.org/10.1891/0886-6708.11-00144>

Royal Canadian Mounted Police. (2013). *Domestic human trafficking for sexual exploitation in Canada*. The Human Trafficking National Coordination Centre.

[https://publications.gc.ca/collections/collection\\_2014/grc-rcmp/PS64-114-2014-eng.pdf](https://publications.gc.ca/collections/collection_2014/grc-rcmp/PS64-114-2014-eng.pdf)

Sandelowski, M. (1995). Focus on qualitative methods. Sample size in qualitative research.

*Research in Nursing and Health*, 18, 178-183. <https://doi.org/10.1002/nur.4770180211>

Secrétariat à la condition féminine. (2016). *Stratégie gouvernementale pour prévenir et contrer les violences sexuelles*. [http :](http://www.scf.gouv.qc.ca/fileadmin/Documents/Violences/Bilan_SVS_VF.PDF)

[//www.scf.gouv.qc.ca/fileadmin/Documents/Violences/Bilan\\_SVS\\_VF.PDF](http://www.scf.gouv.qc.ca/fileadmin/Documents/Violences/Bilan_SVS_VF.PDF)

Sécurité publique Canada. (2012). *Plan d'action national de lutte contre la traite de personnes* (publication n° PS4-175/2012F). Gouvernement du Canada.

<https://www.publicsafety.gc.ca/cnt/rsrscs/pblctns/ntnl-ctn-pln-cmbt/ntnl-ctn-pln-cmbt-fra.pdf>

Service de police de la Ville de Montréal. (2015). *L'identification de victimes d'exploitation sexuelle à travers les données officielles*. Ville de Montréal.

[https://spvm.qc.ca/upload/Informations/PDF/CHADILLON-FARINACCI\\_-\\_Lidentification\\_des\\_victimes\\_donnees\\_officielles.pdf](https://spvm.qc.ca/upload/Informations/PDF/CHADILLON-FARINACCI_-_Lidentification_des_victimes_donnees_officielles.pdf)

Shimazono, Y. (2007). *The state of the international organ trade: a provisional picture based on integration of available information*. <https://www.who.int/bulletin/volumes/85/12/06-039370.pdf>

Statistique Canada. (2018). *La traite des personnes au Canada, 2016*.

<https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/85-005-x/2018001/article/54979-fra.htm>

- Statistique Canada. (2020). *La traite des personnes au Canada, 2018*.  
<https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/85-002-x/2020001/article/00006-fra.htm>
- Stolz, J.-A. M., Shannons, K., Kerr, T., Zhang, R., Montaner, I. S. et Wood, E. (2007). Associations between childhood maltreatment and sex work in a cohort of drug-using youth. *Social Science et Medicine*, 65, 1214-1221. <https://doi.org/10.1016/j.socscimed.2007.05.005>
- Tabachnick, J., et Baker, K. (2018). *Engaging the public through messaging and bystander actions*, 163-185.  
[https://books.google.ca/books?hl=en&lr=&id=c\\_QuDwAAQBAJ&oi=fnd&pg=PA163&dq=bystander+approach+AND+adult+sexual+exploitation&ots=eO30PM3Qz2&sig=k5rtXIWwP6iZR-BqoYA2t9WIEUY&redir\\_esc=y#v=onepage&q=bystander%20approach%20AND%20adult%20sexual%20exploitation&f=false](https://books.google.ca/books?hl=en&lr=&id=c_QuDwAAQBAJ&oi=fnd&pg=PA163&dq=bystander+approach+AND+adult+sexual+exploitation&ots=eO30PM3Qz2&sig=k5rtXIWwP6iZR-BqoYA2t9WIEUY&redir_esc=y#v=onepage&q=bystander%20approach%20AND%20adult%20sexual%20exploitation&f=false)
- Tashakkori, A., et Teddlie, C. (2010). Putting the Human Back in "Human Research Methodology": The Researcher in Mixed Methods Research. *Journal of Mixed Methods Research*, 4(4), 271-277. <https://doi.org/10.1177/1558689810382532>
- Thorne, S.E. (2008). *Interpretative Description*. Lesf Cost Press.
- Trinquart, J. (2002). *La décorporalisation dans la pratique prostitutionnelle : un obstacle majeur à l'accès aux soins* [Thèse de doctorat d'État de Médecine Générale]. Mémoire Traumatique.  
[https://www.memoiretraumatique.org/assets/files/v1/doc\\_violences\\_sex/these\\_sur\\_la\\_decorporalisation\\_dans\\_la\\_pratique-prostitutionnelle-Judith\\_Trinquart.pdf](https://www.memoiretraumatique.org/assets/files/v1/doc_violences_sex/these_sur_la_decorporalisation_dans_la_pratique-prostitutionnelle-Judith_Trinquart.pdf)
- United Nations Office on Drugs and Crime. (2018). Global Report on Trafficking in Persons 2018.  
[https://www.unodc.org/documents/data-and-analysis/glotip/2018/GLOTiP\\_2018\\_BOOK\\_web\\_small.pdf](https://www.unodc.org/documents/data-and-analysis/glotip/2018/GLOTiP_2018_BOOK_web_small.pdf)
- Van der Maren, J.-M. (2014). *La recherche appliquée pour les professionnels, éducation, (para)médical, travail social* (3<sup>e</sup> éd.). Bruxelles : De Boeck.  
<http://eduq.info/xmlui/handle/11515/19557>

- Walsh K., Fortier M.A. et Dilillo D. (2010). Adult Coping with Childhood Sexual Abuse: A Theoretical and Empirical Review. *Aggression and Violent Behavior*, 15(1), 1-13. <https://doi.org/10.1016/j.avb.2009.06.009>
- Weiss, K. G. (2013). You just don't report that kind of stuff: investigating teens' ambivalence toward peer-perpetrated, unwanted sexual incidents. *Violence and Victims*, 28(2), 288-302. <https://doi.org/10.1891/0886-6708.11-061>
- Weston, C., Gandell, T., Beauchamp, J., McAlpine, L., Wiseman, C. et Beauchamp, C. (2001). Analyzing Interview Data: The Development and Evolution of a Coding System. *Qualitative Sociology*. 24, 381-400. <https://doi.org/10.1023/A:1010690908200>
- Wilson, B., et Butler, L. D. (2014). Running a gauntlet: A review of victimization and violence in the pre-entry, post-entry, and peri-/post-exit periods of commercial sexual exploitation. *Psychological Trauma: Theory, Research, Practice, and Policy*, 6(5), 494-504. <https://doi.org/10.1037/a0032977>
- Winterdyk, J., et Reichel, P. (2010). Introduction to special issue: Human trafficking. Issues and perspectives. *European Journal of Criminology*, 7(1), 5-10. <https://doi.org/10.1177/1477370809347894>